



2.

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Lausanne.



1877.

Rf 1. - 45.

N° 16

Secretan et Méan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Secretan Henri, Pasteur,
de Lausanne domicilié à Bex
fils de Jean Charles Isaac Secretan et de Caroline Louise Baumgartner,
célibataire
né à La Haye le cinq Mars mil huit cent cinquante.

et

2. Méan Henriette Suzanne, sans profession,
de Lausanne Payerne domiciliée à Lausanne
fille de Armand Méan et de Mme Marie Etienne de Trey
célibataire
née à Lausanne le douze Octobre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Payerne Bex le treize Janvier
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Lausanne", inséré ci-dessus

Signatures

des époux :

Henri Secretan
Suzanne Méan

des témoins :

Tammy
Ch. Delabat

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications et
Autorisation de l'Offr. de l'Etat
Civil de Bex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Payerne & Bex

1877

N° 17

Favey & Bauverd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Favey Georges Henri — Procureur de la République de Pompaples et d'Éclépens domicilié à Lausanne fils de Georges Louis Favey et de Marie Susanne Henriette Vouga, célibataire né à Pompaples le vingt-quatre Septembre mil huit cent quarante sept

2. Bauverd Louise Lucie Emma Mary, de Chavornay domiciliée à Lausanne, fille de Jules Charles Louis Abraham Henri et de Françoise Charlotte Emilie Secretan, célibataire née à Lausanne le six Mars mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Éclépens, Chavornay & Lausanne, les treize et quatorze Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Favey
Bauverd

des témoins :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Pom-
pales, Éclépens, Chavornay
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarra & Chavornay

1877

N° 18

André et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six février _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. André Henri Samuel, _____ Voiturier,
de Yens _____ domicilié à Lansanne, _____
fils de Samuel André _____ et de Louise Henriette née André _____
célibataire _____

né à Yens _____ le trois Mars mil huit cent quarante-cinq

et

2. Dupuis Marie Louise, _____ Cuisinière, _____
de Yens _____ domiciliée au Châtelard au Vully _____
fille de Jean Pierre Dupuis _____ et de Marie Henriette née Hongorel _____
célibataire _____

née à Yens _____ le treize Juillet mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Yens, à Vully & à Lansanne, le treize Janvier
mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri André
Louise Dupuis

des témoins :

Ch Giron
John Buehly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Yens & Vully & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villars/Yens & Vully.

1877

N^o 19.
Zürcher et Siebenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zürcher Jean Tailleur de Ligne,
de Sumiswald (Bece) domicilié à Lausanne,
fils de Nicolas Zürcher et de Anna Elisabeth Wälti,
célibataire
né à Lamperswyl le vingt-sept Juin mil huit ^{cent} quarante-neuf.

2. Siebenmann Anna, ménagère,
de Aarau domiciliée à Lausanne ^{au Biberstein} _(Argovie)
fille de Daniel Frédéric Siebenmann et de Susanne Schärer,
célibataire
née à Biberstein le quatre Décembre mil huit cent quarante huit.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Aarau, Biberstein & Lausanne, les
dix huit et vingt Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Zürcher
Anna Siebenmann

des témoins :

Joseph Magg
Jacob Fendi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Sumiswald
Aarau, Biberstein & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Aarau, Sumiswald &
Biberstein

Registre des mariages A.

N° 20.
Pidoux & Henzy

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Pidoux Joseph Louis Chauffeur
de Moudon & Forcel près Lucens, domicilié à Lausanne,
fils de Victor Pidoux et de Marqueline Deluz, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le vingt novembre mil huit cent cinquante trois,

et
2. Henzy Anna tailleuse
de Vulliezens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Samuel Henzy et de Marie Deluz, sa femme,
^{Louise née Blanc}
célibataire
née à Vulliezens le vingt un Juillet mil huit cent cinquante dix.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Forcel & Vulliezens, les cinq et six Janvier mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé le mot ceux remplacé par celle Louise née Blanc

Signatures

des époux :
Pidoux Joseph
Anna Henzy

des témoins :
Louis Pidoux
Auguste Böhy

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Certificats des publications à Moudon
Forcel, Vulliezens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Moudon, Lucens & Collombier

1877.

N° 21.
Dind & Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dind Eugène, _____ garde malade,
de Saint-Cierges _____ domicilié à Lancy (Genève) _____
fils de feu Abram Frédéric Dind et de Jeanne Marguerite Bourgeois sa veuve
célibataire _____
né à St Cierges _____ le sept Avril mil huit cent quarante-trois _____

et
2. Freymond Emilie, _____ femme de chambre
de Saint-Cierges _____ domiciliée à Genève, _____
fille de Jean Abram Freymond et de défunte Marie-Rose Pache,
célibataire _____
née à St Cierges _____ le vingt sept Septembre mil huit cent quarante quatre,

Les publications ont eu lieu à St Cierges & à Lancy, Genève, les treize &
quinze Janvier mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Dind
Emilie Freymond

des témoins :

Pierre Dind
Moulin Louis,

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisations de l'officier de l'état civil
de Lancy _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges, Genève &
Lancy _____

Registre des mariages A.

N^o 22
 Naguel et Portmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Fevrier mil huit cent
~~septante-sept~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Naguel Charles Frédéric, Peintre en voitures,
 de La Chaux du Milieu (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Georges Naguel et de Marie Louise Schili, sa femme,
célibataire

né à Neuchâtel le quatorze Décembre mil huit cent cinquante-un

et

2. Portmann Cunégonde
 de Escholzmatt (Lucerne) domiciliée à Lausanne
 fille de Joseph Portmann et de Anna Buttiker,
célibataire

née à Bitevozt le douze Novembre mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à La Chaux du milieu, à Lausanne & à Escholzmatt,
le dix-sept, vingt & vingt huit Janvier mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. F. Naguel
Cunégonde Portmann

des témoins :

Jos. Nicolet
Leosly Arthur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à La Chaux
du milieu, à Escholzmatt & à Lau-
sanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

La Chaux du milieu & de Escholz-
matt.

1877

N° 23.

Buffat et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Buffat Jean, agriculteur,
de Vuazens domicilié à Sugnens,
fils de Jacob Balcharaz Buffat et de Jeanette née Panchaud
célibataire
né à Vuazens le douze Juillet mil huit cent cinquante-six

et
2. Jaccoud Lina, agriculteur,
de Sugnens domiciliée à Sugnens,
fille de Jean Louis Jaccoud et de Antoinette Judith née Vanthey
célibataire
née à Sugnens le sept Octobre mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu à Vuazens et à Sugnens, le vingt Janvier mil
huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Buffat
Lina Jaccoud

des témoins :

Marc Thomas
François Buffat

L'officier de l'état civil :

J. P. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Vuazens
et Sugnens et autorisation de l'officier de
l'état civil de Fey-Sugnens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey-Vuazens.

Registre des mariages A.

N° 24.
Giroux et Mayerat

Aujourd'hui quinze Février mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Giroux Emile Sommelier

de Levattens domicilié à Lausanne

filz de Pierre David Giroux et de Françoise Marie née Bron

célibataire

né à Levattens le dix février mil huit cent quarante-neuf
et

2. Mayerat Rose, Couturière

de Villars-sous-Champvent domiciliée à Champvent

fille de Jean Mayerat et de Rose née Germond, veuve

célibataire

née à Villars-sous-Mens le premier Janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Levattens, Villars & Champvent, Champvent
& Lausanne, les dix-sept & vingt Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Giroux
Rose Mayerat

des témoins :

Arnold Mayerat
Louis Germond

L'officier de l'état civil :

William Libby

Papiers présentés :

Certificats des publications à Levattens
Villars - Champvent & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Levens & Champvent

1877.

N° 25.

Russier et Borgognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Russier Adolphe _____ Cultivateur
de Montmeuzan (Drôme, France) _____ domicilié à Ouchy sous Lansanne,
fils de Jean François Russier _____ et de Melanie Croupier, sa femme, _____
célibataire _____
né à Montmeuzan _____ le deux Mars mil huit cent cinquante. _____

et
2. Borgognon Julie Lucie _____ regarduse,
de Lutry et de Riez _____ domiciliée à Ouchy, _____
fille de Jean Samuel Borgognon _____ et de Marie Louise Mudy, sa femme, _____
célibataire _____
née à Ouchy _____ le quinze Juillet mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Montmeuzan, à Lutry, à Cully et à Lansanne, les
treize et vingt-un Janvier mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Russier
Lucie Borgognon

des témoins :

Jean Samuel Borgognon
Auguste Balthazard

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications à Montmeuzan
Lutry Riez & Lansanne. Permis du
D^r de J^u Pe. Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry Cully

Registre des mariages A.

N^o 26.
Pilloud et Lambert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pilloud Charles André, agriculteur,
de Burtigny domicilié à Lausanne,
fils de Jean Charles François Pilloud et de Louise née Demont, sa femme,
célibataire

né à Burtigny le vingt-quatre Septembre mil huit cent quarante
neuf.

et
2. Lambert Louise, femme de chambre
de Chamblon domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Pierre Lambert et de Susanne maie Nicati, sa femme,
célibataire

née à Chamblon le huit Novembre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Burtigny, Chamblon & Lausanne, le vingt sept
Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

André Pilloud
Louise Lambert

des témoins :

Albert Frédéric Buis
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications à Burtigny
Chamblon & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly & Montagny

1877.

N° 27.

Charra et Meyste

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Charra Emilien Gustave Alfred** centie-maître mou-
linier en Soie,
de Clionsclat (Drôme - France) domicilié à Clionsclat,
fils de Eugène Charra et de Virginie Marguerite Françoise Maisonneuve,
célibataire
né à Clionsclat le vingt huit février mil huit cent cinquante trois

et
2. **Meyste Louise**, sans profession,
de Chierrens domiciliée à Clionsclat, ar. à Lussanne
fille de Abimé Daniel Meyste et de Louise Marie Henriette née Bruppacher,
célibataire
née à Coustilles le deux novembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Clionsclat, Chierrens et Lussanne, les vingt un et vingt
sept Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Charra
L. Meyste

des témoins :

J. Marin
E. Charra
L'officier de l'état civil :
J. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Clionsclat & St Cierge

N° 28
Fischer et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fischer Henri Marc Ernest _____ Banquier _____
de Pully _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean Gottlieb Fischer _____ et de Jeanne Susanne Schöny, sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le dix mai mil huit cent quarante-neuf _____

et

2. Corbaz Marie Louise Henriette, sans profession
de Lausanne, du Mont d'Épalinges _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Frédéric Charles _____ et de Jeanne Françoise Lumbelet, sa femme,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le dix-sept Septembre mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Pully, au Mont d'Épalinges et à Lausanne, les
vingt-un et vingt-deux Janvier mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

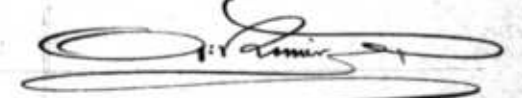
des époux :

Henri Fischer
Marie Corbaz

des témoins :

D. Saly
Albert Fuy

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à
Pully, au Mont d'Épalinges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully, Romanel & Epalinges

1877

N° 29

Perret et Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Perret Jean Pierre Marc, agriculteur
de Essertines sur Vuarens domicilié à Chailly sur Yveronne,
fils de François Louis Perret et de Jeanne Louise Nicolas, sa femme,
célibataire
né à Chailly le onze Mai mil huit cent quarante-cinq

et

2. Zuber Jenny Charlotte Louise Susanne fille de chambre
de Erismyl (Berne) domiciliée à Loray,
fille de Jean Daniel Zuber et de Anna Henriette Marssine sa femme
célibataire
née au Désert de Lousanne le neuf Juillet mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Essertines à Erismyl à Loray à Prilly à Lousanne,
les onze et treize Janvier mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Perret
Jenny Zuber

des témoins :

A. Zuber
C. Wayer

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Essertines Erismyl à Loray à
Prilly

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vuarens Romanel Loray et
Erismyl

N^o 30
Manigley & Dovat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Manigley François Louis Aloïs, agriculteur,
des Tavernes domicilié à La Chioleyse ci-devant Cully
fils de François Louis Manigley et de Jeanne Madelaine née Dany
Célibataire
né à Cully le quinze Juillet mil huit cent cinquante trois.

et

2. Dovat Isaline,
de Masacou domiciliée à Vilette (Pcè Vert)
fille de Henri Dovat et de Jeanne Louise née Corboz,
célibataire
née à Savigny le quatre Mai mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Masacou, aux Tavernes, à Vilette & à Cully les
quinze, seize et vingt Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Manigley Aloïs
Dovat Isaline

des témoins :

Guillaume Pétain
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. P. Romer

Papiers présentés :

Certificats des publications et
autorisation de l'Officier de l'Etat civil
de Cully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully Polézioux & Doron

1877.

N° 31

Perret et Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Perret Jean Daniel Jardinier,
de Villars-Ciercelin domicilié à Lausanne,
fils de Jean David Perret et de Jeanne Marguerite Cordey
veuf de Ida nie Diapel, depuis le vingt-six juillet mil huit cent septante-cinq,
né à Lausanne le quinze janvier mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Duboux Julie Henriette Jardinière
de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Marc Charles Samuel et de Jeanne Pauline Henry
célibataire,
née à Lausanne le dix-neuf février mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Villars-Ciercelin, à Grandvaux, à Lutry et à
Lausanne, les vingt janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Perret.
Julie Duboux

des témoins :

Jacques Schmidt
Samuel Glaus

L'officier de l'état civil :

J. Perret

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Villars-Ciercelin Grandvaux Lutry
et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens Lutry & Cully

N° 32
 Rapin & Schalk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Février mil huit cent
 septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rapin Henri Securier

de Payerne domicilié à Lausanne,

filz de Béat François Frédéric Rapin et de Jeanne Viret, sa femme,
 célibataire

né à Lausanne le quatre Janvier mil huit cent cinquante six

et
 2. Schalk Marie Françoise sans profession,

de Noville domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Philippe Schalk et de Marie née Beroud, sa femme
 célibataire

née à Yveroy le quatre Mars mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Noville et à Lausanne, les vingt
 six et vingt sept Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Rapin
 Marie Schalk

des témoins :

Is. Blain
 Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

Edm. Subst

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Payerne & Villeneuve

Papiers présentés :

Certificats des publications à
 Payerne, Noville & Lausanne

1877.

N° 33

Dubois & Gloor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dubois Frédéric Eugène portier,
de Bulles, Canton de Neuchâtel domicilié à Lausanne,
fils de Ami Dubois et de Marie Lélia née Sumi,
célibataire
né à Bulles le vingt-trois février mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Gloor Suzanne, femme de chambre,
de Birruyl (Nigeria) domiciliée à Lausanne,
fille de Gaspard Gloor et de Anna Wehli, de Genève,
célibataire
née à Langboug le vingt-sept novembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Bulles, Birruyl & Lausanne, les neuf et dix février
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Dubois
Suzanne Gloor

des témoins :

Ch. Stuck
Fritz Yschy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bulles
Birruyl & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bulles & Birruyl

Registre des mariages A.

N° 34
Jordan & Devaud

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Jordan Victor agriculteur
de Mézières domicilié à Servion,
fils de Pierre Louis Jordan et de Jeanne Marie née Gilliéron,
célibataire
né à Servion le vingt-deux Aout mil huit cent cinquante trois,

et
2. Devaud Jenny agriculteur,
des Cullayes et de Lutry domiciliée aux Cullayes,
fille de Louis Daniel Devaud et de Marie Madelaine née Devaud,
célibataire
née aux Cullayes le six Juin mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Servion à Mézières & à Lutry les douze et
treize Janvier mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Victor Jordan
Jenny Devaud

des témoins :
L. Pasche
P. Jérome
L'officier de l'état civil :
P. Louis

Papiers présentés :
Certificats des publications à
Mézières, Cullayes, Lutry & Servion

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Orion Mézières & Lutry

1877.

N° 35

Michod et Amandruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Michod Marc Henri Louis, Commis écrivain, de Vaulion domicilié à Lausanne, fils de Jean David Michod et de Charlotte née Rochat, sa femme, célibataire né à Vaulion le six Juin mil huit cent cinquante trois

et

2. Amandruz Marie Louise Couturière, de Mont sur Lausanne domiciliée à Lausanne, fille de Louis Amandruz et de Louise Esther Gallacian, sa femme, célibataire née à Lausanne le quatre Octobre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Vaulion, au Mont et à Lausanne, les trois, cinq et dix Février mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

approuvé la radiation de la lettre d' dans le nom de famille de l'époux qui doit s'écrire Michod

Signatures

des époux :

[Signature of Michod] [Signature of Amandruz]

des témoins :

[Signature of witness] [Signature of witness]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Vaulion au Mont et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Vaulion & Romanel

Registre des mariages A.

N° 36.

Monnay & Lavanchy
née Langendorf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vois Mars mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Monnay Auguste agriculteur
de Bavois domicilié à Nyon,
fils de Jean Louis Monnay et de Jeanne Vautavers, sa femme
célibataire
né à Bavois le vingt-neuf Décembre mil huit cent cinquante

et

2. Lavanchy née Langendorf Louise,
de Savigny & Cully domiciliée à Aubonne,
fille de Jean Louis Langendorf et de Louise Marguerite Ecoffey,
veuve de Jules Edouard Lavanchy dès le 17 Décembre 1872.
née à écce Pandex le vingt-neuf Mai mil huit cent quarante huit.

Les publications ont eu lieu à Bavois, à Savigny, à Cully, à Aubonne et à
Nyon, les vingt sept & vingt huit Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Monnay
Louise Lavanchy

des témoins :

Ernest Emile
Jules Borbas

L'officier de l'état civil :

J. Borbas

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'Officier de l'Etat
civil de Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne, Cully, Savigny, Char-
vozay & Nyon

1877. G-290.

N° 37.

Diener & Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui dix Mars mil huit cent
septante - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Diener Eugène Paul Louis, Commerçant,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jacques Louis Jules Diener et de Jeanne Louise Françoise Chanel,
célibataire
né à Lausanne le dix-sept vent mil huit cent cinquante trois.

et

2. Roux Anna Charlotte Frédérique Louise
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Charles François Roux et de Anne Louise Bérard, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante
quatre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le trois Janvier mil huit cent
septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Le Diener
A Roux.

des témoins :

A. Kappeler
J. Tache.

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 38
Ulrich et Gmelin

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ulrich Jean Ulrich, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederhalbwyl (Argovie) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Ulrich Ulrich et de Elisabeth Rindgeyer née Kist

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Langholz (Argovie) le onze Avril mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gmelin Louise Marie Frédérique

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier / Vevey domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Louis Gmelin et de femme Esther née Neyraud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chardonne le onze Juin mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsier, Niederhalbwyl et Lausanne, les quinze, seize et dix-sept février mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Ulrich Ulrich
Marie Gmelin

des témoins :

Jules Coillens
J. Gmelin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Niederhalbwyl, Corsier et Lausanne
Autorisation du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Niederhalbwyl - Corsier

1877.

Registre des mariages A.

N^o 39
Bär et Zehr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bär Jacob marbrier,
de Hausen (Canton de Zurich) domicilié à Lausanne,
fils de Henri Bär et de Madelaine Bollier,
célibataire
né à Hausen le vingt huit avril mil huit cent quarante-neuf.
et

2. Zehr Adèle tailleuse
de Niederstoken (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Christian Zehr et de Anna Marie Schwendimann,
célibataire
née à Niederstoken le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Niederstoken, Hausen et Lausanne, les seize et
dix-sept février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Bär
Zehr Adèle

des témoins :

Ferdinand Fick
Otto Andros

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Hausen, Niederstoken & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Hausen & Reutigen

Registre des mariages A.

N° 110
Parisod et Cardinaux

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Parisod François, agriculteur,

Lieu, d'origine et de domicile :

de Vilette et de Lutry domicilié au Crêt-Milioset ci-devant Vilette,

Noms des parents :

fil de Abram Samuel Parisod et de Susanne née Kenneberger,

Etat civil :

veuf de Louise Henriette née Cardinaux, depuis le 11 Octobre 1876,

Date de la naissance :

né à Vilette le treize février mil huit cent trente cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cardinaux Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny près Oron domiciliée à Lutry, née à Lousanne,

Noms des parents :

filie de Louis Samuel Cardinaux et de Louise née Pochon,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chêne le six Juin mil huit cent trente huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vilette Lutry, Bussigny - Lousanne, le dix-sept février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Parisod
Louise Cardinaux

des témoins :

Jean Cardinaux
François Cardinaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'offr. de l'Etat civil
de Cully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cully, Oron, & Lutry

1877.

N° 41.

Roux et Künsteiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Roux Paul Félix libraire,

de St Croix domicilié à Lausanne,

fil de David Jacob Félix Roux et de Rode Louise Suzanne Mayor, sa
femme,

célibataire

né à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Künsteiner Georgine Marguerite,

de Gais Canton d'Appenzell, domiciliée à Lausanne,

filie de Jean Künsteiner et de Georgine Pauline Henriette Vassiot, sa
femme

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à St Croix, Gais & Lausanne, le Trois Février mil
huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Félix Roux
Marguerite Künsteiner

des témoins :

P. Jaquet, pasteur
Lucy Schreyer

L'officier de l'état civil :

Roman

Papiers présentés :

Certificats des publications à
St Croix, Gais & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Croix & Gais

Registre des mariages A.

N° 42
Grubenmann & Potchet

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grubenmann Johann Heinrich, Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ceufen (Clon d'Appenzelle) domicilié à St Pex

Noms des parents :

fil de Jean Jacob Grubenmann et de Marie Elisabeth née Zucher

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Ceufen le trois avril mil huit cent cinquante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Potchet Mary, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Coccelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Louis Potchet et de Jenny née Grand

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Coccelles-le-Jorat le vingt-deux Juin mil huit cent quarante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ceufen, St Pex, Coccelles-le-Jorat & Lausanne, les
vingt-trois & vingt-quatre février mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Johann Grubenmann
Mary Potchet

des témoins :

Ch Giron
John Buhly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de St Pex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ceufen St Pex - Coccelles-
le-Jorat

1877.

Registre des mariages A.

N° 43.

Weinzely et Bolens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weinzely Alcide Alphonse propriétaire,
de Hauteville et de Menchâtel domicilié à Hauteville,
fils de Charles Gustave Weinzely et de Marie Elisabeth née Brödlin,
célibataire
né à Hauteville le premier Mai mil huit cent trente-neuf

et

2. Bolens Mathilde Henriette Caroline Marie,
de Collombier et de Turbino domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Charles Henri Bolens et de Louise Céline Jeanne Alexandrine
Dessel,
célibataire
née à Correnay le vingt-un Aout mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Hauteville, Menchâtel, Collombier, Turbino et Lausanne,
les un deux trois février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Weinzely
M. Bolens

des témoins :

Ch. Bolens

Ch. Dardel

L'officier de l'état civil :

M. Dardel

Papiers présentés :

Certificats des publications
L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Hauteville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Blaise, Menchâtel, Gilly
Collombier

Registre des mariages A.

N° 44
Buznens & Regamey

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Buznens Henri Louis, maréchal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Buznens et de Louise née Favre sa femme

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Gourens-la-Ville le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-quatre.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Regamey Jenny Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Regamey et de Joséphine Regamey sa femme

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Epalinges le dix-sept octobre mil huit cent cinquante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oulens à Lausanne les huit et dix février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Buznens
Jenny Regamey

des témoins :

Herminard Radloff
Luis Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Oulens à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Echallens

1877.

N° 45.

Cachin et Wist.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cachin Charles, agriculteur

de Cerniaz domicilié à Cerniaz,

fil de Jean François Cachin et de Loisee Marguerite Cothier

célibataire

né à Cerniaz le vingt-cinq Mai mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Wist Susette Elise, sans profession,

de Seigneux domiciliée à Seigneux,

filie de Jean Antoine Wist et de Adèle née Cachin,

célibataire

née à Henrioz le dix huit février mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Cerniaz & Seigneux le douze février mil huit
cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Cachin
Susette Elise Wist

des témoins :

J. Cothier
E. Vist

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de la publication à
Cerniaz & Seigneux & autorisation
del'off. de l'Etat civil de Villargel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villargel

Registre des mariages A.

N° 46
Magnenat et Benz
née Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Magnenat David Samuel, Charpentier,
de Vaulion _____ domicilié à Lausanne,
fils de Etie Simion Magnenat — et de Jeanne Françoise née Jamin, sa femme,
veuf de Rose Susanne Fontannay née Cacheron, dèc le 18 Novembre 1872,
né à Lausanne _____ le dix-huit Janvier mil huit cent trente trois.

et

2. Bentz née Favrat Marie, lingère,
de Chierachen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne,
fille de François Daniel Favrat — et de Marianne Charlotte Buzdet,
Veuve de Jules Rodolphe Bentz dèc le vingt-sept septembre 1875,
née à Lausanne _____ le premier Juillet mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Chierachen et Lausanne, les huit dix
onze Février mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Magnenat
Marie Bentz

des témoins :

Louis Boudier
Ch. Girard

L'officier de l'état civil :

J. Romer

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Vaulion, Chierachen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vaulion & Chierachen

1877.

N° 47.

Roche et Delajod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Roche François Alexandre, commis aux travaux d'art
de Cernignou (Savoie) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Baptiste Roche et de Plotilde Assier, son épouse déjà
célibataire

né à Cernignou le treize Aout mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Delajod Jeannette horlogère
de St Pierre de Rumilly (Hte Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de défunt Joseph Delajod et de Josephine Montessuit, sa femme
célibataire

née à St Pierre de Rumilly le treize Octobre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Cernignou, St Pierre Lausanne, les dix-sept, dix
huit, vingt-cinq Février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

Roche François Alexandre
des époux :

Jeannette Delajod

des témoins :

Ferris Jean

Emile Bourcier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications

Déclaration Consulaire

Permis du Département

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 48
Eugonnet & Storry

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Eugonnet George Lenzi Notaire
de Morzes et de Gollion domicilié à Morzes,
fils de Francis Louis Samuel Lucien et de Marie Henriette Sallaz sa femme,
veuf de Catherine Elizabeth née Storry depuis le 22 Avril 1872.
né à Morzes le premier Mars mil huit cent trente-quatre,
et

2. Storry Elizabeth Aline sans profession
de Norfolk (Angleterre) domiciliée à Morzes,
fille de Edwin Storry et de Elizabeth née Campton, sa femme,
célibataire
née à Howden (Angleterre) le dix huit Mai mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Morzes & Gollion le deux Mars 1877 une déclaration du
Consulat Britannique constate que les formalités ont été accomplies en ce qui concerne l'Angleterre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Eugonnet
Aline Storry

des témoins :
Edw Storry
W. Eugonnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :
Certificats des publications
Autorisation de l'officier de l'état
Civil de Morzes

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Morzes & Cossouay

1877.

N° 49

Chapuis & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chapuis Paul Louis Reinhold, Professeur de Théologie
de Oulens & Echagnens domicilié à Lausanne, avant à l'Etivaz
fils de Jean Louis Chapuis et de Katharina née Dürz,
célibataire
né à Sièr le treize Février mil huit cent cinquante-un

et

2. Secretan Emilie, sans profession,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Gabriel Rodolphe Secretan et de Marie Françoise Romain Müller,
célibataire
née à Neuchâtel le quatre Février mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Echallens, à Lausanne & à l'Etivaz, les 28 février
un et trois Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Chapuis
Emilie Secretan

des témoins :

H. Vulliamy
H. Vulliamy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Oulens
Echagnens, à l'Etivaz & à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens

Registre des mariages A.

N° 50
Coznu et Favrat

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Coznu Jules _____ Commis de Banque

Lieu d'origine et de domicile :

de Mutaux _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fils de Julien Frédéric Coznu _____ et de Rosalie sée Baatard, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Demoret _____ le vingt Septembre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Favrat Jenny Vuide dite Jeanne _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et d'Epalinges _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

fille de Charles Emile Favrat _____ et de Louise Charlotte Marguerite Champion _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Lausanne _____ le trois avril mil huit cent cinquante quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mutaux, Epalinges et Lausanne, les trois Mars
mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :


J Favrat

des témoins :


Honné

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Mutaux
à Epalinges & à Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Prevenance & Epalinges _____

1877

N° 51.
Ducix & Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ducix Antoine Tisserand,

de Mussy-sous-Dun (Saône et Loire) France domicilié à Eclérens,

fils de Antoine Ducix et de Françoise née Trichard,

célibataire

né à Mussy-sous-Dun le huit février mil huit cent cinquante-deux,

et

2. Villard Hortense Emma

de Daillens domiciliée à Eclérens,

fille de feu Marc Louis Villard et de Rosine dite Julie Girard, sa femme,

célibataire

née à Penthaing le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Mussy-sous-Dun, à Daillens & à Eclérens, les un et deux
février mil huit cent septante-sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Ducix

Hortense Villard

des témoins :

Girard Gaucme

Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

L. Sarraz

Papiers présentés :

Certificats des publications

Déclaration consulaire

Permis du D^e de Justice & PoliceAutorisation de l'off^r de l'état civil de

La Sarraz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz & Sullens

Registre des mariages A.

N^o 54.
DeBonds et Vincent

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. DeBonds Louis Marius Ferdinand Georges, Employé de B^{que} de Lausanne domicilié à Lausanne, fils de Jean Samuel Ulrich DeBonds et de Louise Françoise Decombaz célibataire né à Lausanne le sept Mars mil huit cent cinquante-deux

et
2. Vincent Jenny Julie Charlotte, de Poliez-le-Grand domiciliée à Lausanne, fille de Louis Samuel Christian Vincent et de Pauline Jeanne Voinse Mezmoud, célibataire née à Lausanne le vingt-six Août mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Poliez-le-Grand le vingt-quatre février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
DeBonds
Jenny Vincent

des témoins :
T. TONA
Ch^s Frey
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Certificats des publications à
Lausanne & Poliez-le-Grand

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Poliez-le-Grand.

1877

N° 53.

Huber & Caillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Huber Edouard mécanicien

de Niederwyl (Schwyz) domicilié à Lausanne,

filz de Ulrich Huber et de Anna Barbara Schoer,

célibataire

né à Saffensch (Schwyz) le trente-un Mai mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Caillens Marie Louise Elise Suzette, Repasseuse,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Louis Caillens et de Susanne Marie Mekler, sa femme,

célibataire

née à Lausanne le premier Février mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Niederwyl & à Lausanne, les vingt-deux et vingt-quatre
février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Huber

Elise Caillens

des témoins :

Jean Trehanz

Elis H. Tripod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lausanne

& Niederwyl

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Niederwyl

Registre des mariages A.

M-260

N° 54

Lieberkühn - Kursteiner

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lieberkühn Charles Gustave professeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Weimar en Saxe domicilié à Cham en Alsace

Noms des parents :

fil de Ernst Pohlmann Lieberkühn et de Ida née Poltsch sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Weimar le vingt-deux Janvier mil huit cent quarante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Kursteiner Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gais (Appenzell) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Kursteiner et de Georgine Pauline Henriette Vassecot sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née au Mont de Lausanne le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Weimar, à Cham, à Gais et à Lausanne, le treize

Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Karl Lieberkühn

Louise Kursteiner

des témoins :

J. Marquet

J. Pflanz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
consentement du père de l'épouse
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice & Police
Autorisation de l'off. de l'état civil de Cham

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Weimar, Cham & Gais

Suivant acte reçu E. Hray, notaire à Lausanne le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-seize, Louise née Kursteiner veuve de Charles Gustave Lieberkühn a acquis la bourgeoisie de la commune de Lausanne.

Inscrit avec l'autorisation du Dpt. de Justice & Police le 31 décembre 1897

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

1877.

N° 55.

Perriaz & Buvelot
née Lecoulte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Perriaz Gabriel facteur Postal,
de Chavornay & de l'Albergement domicilié à Lausanne,
fils de Emmanuel Perriaz et de Louise née Chatelain,
veuf de Charlotte Henriette Eugénie Chardon, dès le 15 Mai 1876,
né à Puidoux le cinq Aout mil huit cent trente-quatre.

et

2. Buvelot née Lecoulte Fanchette Louise cuisinière,
de Nyon domiciliée à Lausanne,
fille de David Felix Lecoulte et de Jeanne madelaine née Denny,
divorcée de François Louis Buvelot, dès le 22 Janvier 1874,
née au Cherif le premier Mars mil huit cent septante-quatre
vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Chavornay, à l'Albergement, à Nyon & à Lausanne, les
vingt-quatre, vingt-sept et vingt-huit Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé deux mots rayés, remplacés par : vingt-neuf.

Signatures

des époux :

Gabriel Perriaz
Fanchette Buvelot

des témoins :

Hermann Rodoff
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
acte de divorce de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon, Chavornay & Signezalles

Registre des mariages A.

N° 56

Müller et Humbert-Droz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Müller Joseph Tapissier
de Mannence (Hesse-Darmstadt) domicilié à Lausanne,
fils de Charles Louis Müller et de Anna Maria Desch,
célibataire

né à Mannence le treize février mil huit cent cinquante-six
et

2. Humbert-Droz Fanny Louise, Institutrice
de Leclé domiciliée à Lausanne
fille de Marc Louis Henri Humbert-Droz et de Caroline Cornu, sa femme,
célibataire

née à Neuchâtel le vingt-neuf février mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Mannence, au Leclé & à Lausanne, les dix-sept,
quatorze et vingt Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé deux mots rangés ci-dessus, Mars mil

Signatures

des époux :

Joseph Müller
Fanny Humbert

des témoins :

Kroy Charles
Michael Kolajewski

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Dép^t de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Leclé

1877.

N^o 57
Marti & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marti David Henri, Journalier
de Guggisberg (Berne) domicilié à La Sallaz sur Yvernaie,
fils de Abram François Marti et de Jeanne Louise Marti née Richard,
célibataire

né à Villars-sous-Yens le vingt-deux février mil huit cent quarante-quatre,

et

2. Rieben Rosalie Thérèse Louise Julie Lingère,
de La Lenk (Berne) domiciliée au Mont sur Yvernaie,
fille de Gaspard Rieben et de Louise marianne née Musy,
célibataire

née à Pully le deux Juin mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, à La Lenk, au Mont & à Yvernaie,
les vingt-quatre et vingt-huit février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Henri Marti
Thérèse Rieben

des témoins :

C. Rieben
Jules Collet

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Guggisberg, à La Lenk, au Mont
& à Yvernaie.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg, La Lenk & Romanel

Registre des mariages A.

N° 58

Besson & Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Besson Emile, agriculteur
de Chapelles domicilié à Sottens,
fils de Jules Besson et de Marianne née Fiaux
célibataire

né à Reimanches le cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-sept
et

2. Bettex Rosine,
de Combremont-St-Petit et Corceyon domiciliée à Corceyon,
fille de Jean-Denis dit Jacques Bettex et de Marie-Marguerite née Favre,
célibataire

née à Corceyon le dix-huit février mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Corceyon, à Chapelles, à Sottens et à Combremont
les dix et onze Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Besson
Rosine Bettex

des témoins :

Alexis Besson
Aimé Bettex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'officier de l'état-
civil de S^t Cierges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^t Cierges et Combremont

1877

N° 59
Versel et Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Versel Samuel Charpentier
de Revain domicilié à Lausanne,
fils de Alexandre Louis Versel et de Elisabeth Hees, sa femme,
veuf de Louise Dutoit, depuis le treize Septembre ~~premier Janvier~~ mil huit cent septante cinq
né à Langren le premier Janvier mil huit cent trente sept

et
2. Bally Marie Elise Cuisinière,
de Chêne Paquier domiciliée à Lausanne,
fille de Benjamin Bally et de Jeanne Marie veuve Chevalley,
célibataire
née à Champantoz le vingt huit Décembre mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Revain à Chêne Paquier et à Lausanne, les vingt
quatre et vingt-cinq Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. ~~approuvé deux mots rayés ci-dessus~~, remplacés par treize Septembre

Signatures

des époux :

Samuel Versel
Marie Elise Bally

des témoins :

Jules Corber
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mellendin et Yverand

Registre des mariages A.

N° 60
Rapin et Welte

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rapin Emile Jules marieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Béat François Frédéric Rapin et de Jeanne Viret, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quinze août mil huit cent cinquante quatre
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Welte Louise Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Boltigen (Berne) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jacques Welte et de Marie Bonjour, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Genève le quatorze avril mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne, Boltigen & Lausanne, le trois mars
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Rapin
Louise Welte

des témoins :

J. Christian Paget
J. Schudel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Payerne, Boltigen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Payerne & Boltigen

1877

N° 61.
Chapuis et Ducraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chapuis Gustave François Gypsière
de Romanet sur Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Eugène Chapuis et de Jeanne Françoise Gilléron,
célibataire
né à Lausanne le quatorze mai mil huit cent cinquante-quatre

et
2. Ducraux Jenny Couturière,
de S^t Léger et La Chiesaz domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Rodolphe Ducraux et de Marianne Lisette née Hornung,
célibataire
née à Morges le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante dix

Les publications ont eu lieu à Romanet, S^t Léger La Chiesaz & Lausanne, les
un deux et trois Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Chapuis
Jenny Ducraux

des témoins :

J. Phuk
Jules Corbur

L'officier de l'état civil :

J. Amis

Papiers présentés :

Certificats des publications à
S^t Léger La Chiesaz, Romanet
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Léger & Romanet

N° 62.
Zing & Wieland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zing Frédéric Gottlieb, _____ Tapisserie
de Busswyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean Ulrich Zing _____ et de Anna Schmid, sa femme, _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le vingt-trois Juin mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Wieland Anna Barbara _____ Couturière,
de Schüpfen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, av. à Berne
fille de Jean Wieland _____ et de Maria Gilgen, sa femme, _____
célibataire _____
née à Frauenkappelen (Berne) le vingt-deux Août mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Busswyl Schüpfen Lausanne Berne
les vingt-neuf trente et trente un Décembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Philipp Zingg
Anna Wieland

des témoins :

Paul Vachet
Charles Pache

L'officier de l'état civil :

Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Busswyl
Schüpfen Berne & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schüpfen Busswyl & Berne

1877.

N° 63

Ramelet et Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ramelet Samuel Henri Albert secrétaire
de Orbe domicilié à Lausanne,
fils de Rodolphe Louis Ramelet et de Jeanne Susanne Domenjoz,
célibataire
né à Lausanne le vingt-quatre Janvier mil huit cent cinquante
- cinq.

2. Maget Susanne Marguerite blanchisseuse,
de L'Isle domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Rodolphe Maget def^t et de Jeanne Françoise Auberson sa
célibataire veuve,
née à Lausanne le vingt-un Décembre mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Orbe, à L'Isle & à Lausanne les premier et trois
Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Ramelet
Susanne Maget

des témoins :

Alfred Burdet
Auguste Carin

L'officier de l'état civil :

A. Rami

Papiers présentés :

Autorisation de la mère de l'Épouse
Certificats des publications à Orbe
L'Isle & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe & l'Isle

Registre des mariages A.

N^o 64.
Münch et Gimpert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Münch Severin Charles Théodore marchand
de Hettingen (Bade) domicilié à Lausanne
fils de François Antoine Münch et de Maria Anna, née Kirchgestner
célibataire
né à Hettingen le neuf novembre mil huit cent quarante six

et

2. Gimpert Emma Anna (Emma Anna)
de Küssnacht (Zürich) domiciliée à Lausanne
fille de Jean Conrad Gimpert et de Elisabeth Rudolphi, sa femme
célibataire
née à Lausanne le dix huit Janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Hettingen, Küssnacht et Lausanne, les vingt et
vingt-cinq Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Severin Münch
Emma A. Gimpert

des témoins :

Carl Joseph Filsen
Joseph Kyzbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Küssnacht

1877.

N° 65

Juilletat-Chasseur et
Bory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent

septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Juilletat-Chasseur Charles Maximilien, Docteur en chirurgie,
de Rolle, Nyon, Mont-Pèlerin, Essertines & Rolle et Châtelat (Berne) — domicilié à Lansanne —
fils de Henri Albert Juilletat Chasseur — et de Christianne Caroline Thérèse Schmied, —
célibataire —
né à Rolle le dix-sept Juillet mil huit cent quarante-huit.

et
2. Bory Cécile Julie,
de Coppet Nyon et Crans — domiciliée à Lansanne —
fille de Emile Samuel Bory — et de Sylvie Marie Hortense Mathilde HOLLARD,
célibataire —
née à Lansanne le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rolle, Nyon, Mont, Essertines, Châtelat, Coppet, Nyon
& Crans, les huit, neuf, dix et dix-sept Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

D. Ch. JuilletatCécile Bory

des témoins :

Alfred BoryMaxime Witzbrock

L'officier de l'état civil :

D. P. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publicationautorisation du père de l'ÉpouseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deCrans, Serrières, Rolle, Nyon, GillyCoppet

Registre des mariages A.

N° 66
Dussette & Loole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dussette Benjamin Rodolphe _____ Charpentier,
de Remens _____ domicilié à Lansanne, _____
fils de François Louis Dussette _____ et de Jeanne Louise Beninette Kubi,
célibataire _____ sa femme,

né à Lansanne _____ le trois octobre mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Loole Marie _____ Tailleur
de Eriswyl (Berne) _____ domiciliée à Lansanne _____
fille de Frédéric Loole _____ et de Marie Vögeli, sa femme, _____
célibataire _____

née à Lansanne _____ le vingt-trois octobre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Remens, Eriswyl & Lansanne, les sept huit et
dix mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Dussette
Marie Loole

des témoins :

J. Grand
Julien Corbuz

L'officier de l'état civil :

J. Grand

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Remens, Eriswyl & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Remens & Eriswyl

1877

N° 67.

Baumgartner et Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baumgartner Udo, terrasier,
de Rapperswil (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Nicolas Baumgartner et de Anna Köfeli sa femme,
célibataire

né à Oberwil (Solence) le vingt-trois Juillet mil huit cent quarante-six

et

2. Crausaz Jenny Marie, Cuisinière,
de Lutry et d'Herzmerches domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Crausaz et de Louise Novazzi sa femme
célibataire

née à Chêne-Ecluse le dix-neuf Août mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Rapperswil Lutry Herzmerches & Lausanne,
les quatorze quinze et dix-sept Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Udo Baumgartner
Jenny Crausaz

des témoins :

Duruz J. P.
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Ronin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Rapperswil, Lutry, Herzmerches &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Menden Lutry & Rapperswil

Registre des mariages A.

N° 68

Lütthi et Lauver

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois • Avril _____ mil huit cent
septante • sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Lütthi Auguste _____ Serrurier
 de Bleyenbach, Canton de Berne _____ domicilié à Lausanne _____
 fils de Jacob Lütthi _____ et de Anna Barbara Gyga, sa femme,
célibataire _____

né à Bleyenbach _____ le vingt-huit Octobre mil huit cent quarante • six _____

et

2. Lauver Elisabeth _____ Cuisinière
 de Schuyfen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Rodolphe Lauver _____ et de Marie née Zeli, sa femme, _____
célibataire, née à Sedoz, le premier Mars mil huit cent cinquante • quatre _____
 née à Chêne • Chénos _____ le dix-neuf Mars mil huit cent cinquante • six _____

Les publications ont eu lieu à Bleyenbach, à Schuyfen et à Lausanne
 les neuf et dix Mars mil huit cent septante • sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage. approuvé dix mots rangés soit la quatorzième ligne _____

Signatures

des époux :

Aug. Lütthi
Elis. Lauver

des témoins :

F. Schindler
Chr. Kunz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bleyenbach,
à Schuyfen et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Schuyfen et Bleyenbach

1877. 6.357

N° 69.

Motel & Marcel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Motel Marc Antoine Rodolphe Conrad, Avocat,
de Chardonne, St Saphorin et Vevey domicilié à Lausanne,
fils de Charles Louis Michel Samuel 1 et de Amédée Jeanne Rose Lucile de Bons,
célibataire

né à Château d'Oex le vingt-neuf Novembre mil huit cent quarante trois

et

2. Marcel Sophie Cécile sans profession
de Lausanne & de Paudex domiciliée à Lausanne,
fille de Sigismond Marcel et de Emilie ^{Françoise} Sophie Duillard, sa femme
célibataire

née à Lausanne le sept Aout mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Paudex, St Saphorin, Vevey & Corsier
27 février 28 Dit, 2 & 3 Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Par décision du 10 mars 1937,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la seconde partie
nom de la mère de
l'épouse est Françoise
et non par Sophie.

Lausanne, le 13 mars 1937.

L'officier de l'état civil :

Joseph Chardonne
Chardonne, Vevey et Pully.

Signatures

des époux :

Motel
Sophie Marcel

des témoins :

Ey. Armand
A. Garbioni Arson

L'officier de l'état civil :

S. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Chardonne, St Saphorin, Vevey,
Lausanne & Paudex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully, St Saphorin, Vevey &
Corsier

Registre des mariages A.

N^o 70
Curti et Bucher

Aujourd'hui vingt-Août mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Curti Xavier Antoine Maria Inspecteur adjoint des télégraphes

Lieu d'origine et de domicile :

de Rapperswil (St Gall) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil. de Antoine Curti et de Marie Clémentine née Gräber

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dresde le dix Mai mil huit cent quarante-quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bucher Elisabeth sans Profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Schüpfen (Berne) domiciliée à Meilen (Zurich)

Noms des parents :

fille de Christian Bucher et de Anna Maria Bangerter sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Meikirch (Berne) le vingt-deux Août mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rapperswil (St Gall) à Schüpfen Meilen
Lausanne les 23 & 24 février mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Xavier Curti
Elis Bucher

des témoins :

H. Mayr
Jules Borbatz

L'officier de l'état civil :

R. Ramin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Rapperswil, Schüpfen Meilen & Lau-
sanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Meilen, Schüpfen & Rapperswil

1877

N^o 71
Ritschard et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ritschard Rudolph Cordemier
de Aarmühle (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de frédéric Ritschard et de Marquise Balmer, sa femme,
célibataire
né à Aarmühle le sept Janvier mil huit cent cinquante

et

2. Marti Elisabeth Cuisinier,
de Sumiswald, (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Marti et de Christina Bek, sa femme,
célibataire
née à Sumiswald le huit Mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Aarmühle, Sumiswald & Lausanne, les treize, quatorze,
dix-sept Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rudolf Ritschard
Elisabeth Marti

des témoins :

Arjolat Albert
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Aarmühle, Sumiswald & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gsteig b. S. & Sumiswald

Registre des mariages A.

N° 72

Goergens et Longchamp
née Etchegarray

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Goergens Pierre _____ Professeur à l'Université,
de Berdorf (Billesheim, Prusse Rhénane) _____ domicilié à Berne, _____
fils de Gaspard Goergens _____ et de Maria Elisabetha Kleisch, sa femme
célibataire _____

né à Berdorf _____ le vingt-trois Aout mil huit cent quarante-deux.

et
2. Longchamp née Etchegarray Marie, _____
de L'Isle _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Pierre Etchegarray _____ et de Marguerite Augustine Despinas, sa femme,
veuve de Jean Benjamin Longchamp, des le 19 mars 1871. _____

née à Lausanne _____ le vingt Mars mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Berdorf, Berne, L'Isle & Lausanne, le dix Mars
mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges
Marie Longchamp

des témoins :

Adolf Polster
Arriolat Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'Isle & Berne

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire - Permis de
Département de Justice & Police
Autosignation de l'off: de l'état civil de
Berne

1877.

N^o 73
Russy soit Roussy et Studel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Russy soit Roussy Marc Louis Francois, Charpentier
de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,
fils de Paul Marc Louis Russey soit Roussy et de Jeanne Marguerite Depietraz,
célibataire
né à Lausanne le neuf Mars mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Strudel Jenny Louise Couturière,
de Belmont près Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Strudel et de Jeanne Louise Pauline Desclod,
célibataire
née à Lausanne le vingt-quatre Aout mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Belmont & Lausanne, les dix-sept Mars
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Roussy
Jenny Strudel

des témoins :

M Mayor
J. Jacquot

L'officier de l'état civil :

Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Gessenay
Belmont & Lausanne
Autorisation du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay & Pully (Belmont)

N^o 74
Légeret et Chatelan

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Outil _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Légeret Henri Louis, _____ Maçon, _____
de Chexbres _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Samuel Légeret _____ et de Jeanne Françoise née Durin
célibataire, _____
né à Lausanne _____ le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante cinq
et
2. Chatelan Jenny Cécile _____ Sans profession
de Breigny / Morteau _____ domiciliée à Breigny _____
fille de Jean Chatelan _____ et de Louise Julie née Chevalley,
célibataire _____
née à Breigny _____ le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante
deux _____

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Breigny, Lausanne, les treize,
quinze & dix-sept Mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Par jugement rendu le 25
Aout 1887 déclaré exécutoire
le 10 Décembre suivant, le Tri-
bunal Civil du District de
Lausanne a dissous par le
divorce le mariage inscrit
ci-contre.
Le divorce a été prononcé
contre la femme, en vertu de
l'article 46 S. 1^{er} de la loi
fédérale du 24 Décembre 1874
Lausanne, le 20 Décembre 1887
L'off. de l'Etat Civil
[Signature]

Signatures

des époux :
[Signature] Henri Légeret
[Signature] Jenny Chatelan

des témoins :
[Signature] Hugly Jules
[Signature] Emmanuel Grandchamp

Papiers présentés :
Certificats des publications à
Chexbres, Breigny, Lausanne

L'officier de l'état civil :
[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Dattens & Chexbres

1877.

N° 75

Dey et Kloug

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix février~~ avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dey Jean Joseph Nicolas Marcelin homme d'équipe
de Rue (Fribourg) domicilié à Lansanne, av^e à Rue
fils de Joseph Dey et de Catherine née Gavillet
célibataire
né à Rue le deux Juin mil huit cent cinquante.

et

2. Kloug Marie Madelaine Cuisinière
de Macemans (Fribourg) domiciliée à Lansanne, av^e à Bex
fille de François Xavier Kloug et de Francoise née Liemard
célibataire
née à Rue le vingt-deux Novembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Rue, à Macemans, à Bex & à Lansanne, les vingt
un, vingt-deux et vingt-quatre Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

approuvé la radiation du mot février rayé à la
première ligne, remplacé par avril

Signatures

des époux :

Dey Jean
Madelaine Kloug
cb.

des témoins :

Lomazzi Gaspar
Dey Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Rue,
à Macemans à Bex & à Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rue, Villarsboud & Bex

Registre des mariages A.

N^o 76
Campiche & Corbaz

Aujourd'hui douze Avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Campiche Georges Alfred, — ferblantier —

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fil de Charles Victor Campiche — et de Marianne née Chebuit _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à St Croix _____ le vingt-six Mai mil huit cent quarante-neuf _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Corbaz Emma Marie, — Repassense _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, du Mont d'Epalinges domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

filie de Marc François Corbaz — et de famille Delafontaine _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Payerne _____ le vingt-six Mai mil huit cent cinquante quatre _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Croix, Epalinges, du Mont & Lausanne
les seize et dix-sept Mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Campiche
Emma Corbaz

des témoins :

M. Corbaz
H. Pambanc

L'officier de l'état civil :

O. Pissin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
St Croix, Mont & Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Croix, Romanel & Epalinges

1877

N° 77
Ramelet & Bouchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ramelet Jean Jules Marc Rodolphe — ferblantier, —
de Orbe _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Henri Louis Ramelet _____ et de Susanne Sophie Solliguez, sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le dix novembre mil huit cent cinquante-trois, —

et

2. Bouchet Anne Marie Angèle, — piqueuse de botines
de Marseille (France) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de François Bouchet _____ et de Claudine Remandet, _____
célibataire _____
née à Marseille _____ le trente-un août mil huit cent cinquante-six. —

Les publications ont eu lieu à Orbe, Marseille et Lausanne les vingt-trois, vingt-
quatre et vingt-cinq Mars mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Ramelet
Angèle Bouchet

des témoins :

Charles Foch
François Verron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Orbe,
Marseille & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe _____

Registre des mariages A.

N^o 78.
Ramelet et Rapaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt (douze) Avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ramelet Louis Marc François employé de Commerce,
de Orbe _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Henri Louis Ramelet et de Suzanne Sophie Solligner,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le premier Avril mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Rapaz Anne Henriette, _____ tailleuse _____
de Bex _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Charles David Gabriel Rapaz et de Henriette Françoise Louise Pièce,
célibataire _____
née à Bex _____ le vingt Juillet mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Orbe, Bex & Lausanne les vingt trois et vingt
quatre Mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Ramelet
Henriette Rapaz

des témoins :

François Vovraz
Charles Fochy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Orbe, Bex & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Orbe & Bex

1877.

N^o 79
Golay & Rubli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay Louis télégraphiste,
de Lieu & du Chenit domicilié à Lausanne
fils de Abraham Louis Golay et de Louise Marie Goncet, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le dix-neuf Décembre mil huit cent cinquante-deux

et
2. Rubli Emma Jenny télégraphiste,
de Effingen (Argovie) domiciliée à Lausanne,
fille de Abraham Rubli et de Marie Peneveyre, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le trois Octobre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu au Lieu, au Chenit, à Effingen & à Lausanne,
les quatorze, quinze et dix-sept Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Golay.
Emma Rubli

des témoins :

J. Rouge
J. Daprose

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications au Lieu
au Chenit, à Effingen & à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Effingen, Lieu, Sentier & Brassus

Registre des mariages A.

N° 80
Trincat & Trincat
nié Braconnay

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Trincat André, Châtelain
de Bernex (Haute Savoie) domicilié à Lansanne,
fils de François Trincat défunt et de Julienne Buttay, défunte,
célibataire
né à Bernex le premier Mars mil huit cent ~~septante-sept~~ ^{quarante-six}

et
2. Trincat nié Braconnay Marie Antoinette
de Neuvecelle (Haute Savoie) domiciliée à Lansanne
fille de Marie François Braconnay défunt et de Claudine Bonnevie, défunte
veuve de François Trincat de la Trente Juin mil huit cent soixante-sept
née à Neuvecelle le six mai mil huit cent trente-neuf

Les publications ont eu lieu à Bernex, Neuvecelle et Lansanne, dans ces deux
premiers endroits le 30 avril 1876 et à Lansanne le 3 Mars 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé deux mots corrigés remplacés par quarante-six

Signatures

des époux :
Trincat André
Marie Trincat

des témoins :
J. J. J. J.
J. J. J. J.

L'officier de l'état civil :
J. J. J. J.

Papiers présentés :
Certificats des publications à Bernex Neuvecelle
& Lansanne
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Consulat de France à Genève

1877.

Registre des mariages A.

N° 81.

Gallay et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui denze avril mil huit cent
septante sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gallay Louis Benjamin, hectariste,
de Mont et d'Essertines sur Rolle domicilié à Lansanne,
fils de Marie Louise Charlotte Gallay et de
divorcé de Louise Benoitte Bucy dès le seize Décembre mil huit cent septante cinq
né à Mont-le-Grand le vingt-quatre Juin mil huit cent quarante trois.

2. Goy Marie Charlotte Cuisinière,
de Vaulion domiciliée à Lansanne,
fille de Jean François Etienne Goy et de Marianne Caroline Amstutz,
célibataire
née à Cossonay le dix-huit avril mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Mont, Essertines, Vaulion & Lansanne le six Janvier
mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

B. Louis Gallay
Marie Goy

des témoins :

Henri Caroz
Marie Luyrat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications &
acte de divorce de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rolle, Vaulion & Gilly

7-7,26

N° 82
Dubrit et Joël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dubrit Frédéric-Franci Daniel, avocat,
de Moudon et de Sottens domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Frédéric Dubrit et de Jeanne Marie Braillard, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le onze Septembre mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Joël Catharine Julie Elisabeth,
de Cossonay et de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Louis André Joël et de Fanny Julie Adèle Burmann, sa
femme,
célibataire
née à Lausanne le quatorze Mars mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Moudon, Sottens, Cossonay & Lausanne, les
quatorze, quinze, seize et dix-sept Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dubrit
Catharine Joël

des témoins :

William Lewis Turner,
Henri de Broude

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Moudon, Sottens, Cossonay
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, St Cerges
Cossonay

1877

N° 53.

Blanc & Lecoq

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Eugène, Mécanicien,

de Lonsanne domicilié à Lonsanne

fil de Georges Marc Blanc et de Jeanne Susanne née Paisod,

veuf de Verena Widmer, depuis le vingt huit Mai mil huit cent septante cinq

né à Aranc Grandvaux le dix sept Aout mil huit cent quarante six.

2. Lecoq Marie Louise,

de Besançon Doubs France, domiciliée à Lonsanne

filles de Louis François Felix Lecoq et de Marie Louise Joly

célibataire

née à Arbonne le dix sept Juillet mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Besançon & Lonsanne les vingt quatre et
vingt cinq Mars mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Blanc
Marie Lecoq

des témoins :

Duruy J. P.
Jules Corbezy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Lonsanne & Besançon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Besançon

N° 84
Tournier et Bovey

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Tournier Jean Alphonse Coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Toulouse, France domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Marie Tournier et de Gaudense Jacqueline Adoue, célibataire

Etat civil :

né à Toulouse le sept Mars mil huit cent quarante-six

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovey Julie

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel et de Cheseaux domiciliée à Romanel

Noms des parents :

fille de Jacques François Gabriel Bovey et de Rose Marguerite née Bigler, célibataire

Etat civil :

née à Romanel le neuf Mars mil huit cent quarante-cinq

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Toulouse, Romanel, Cheseaux, Lausanne, les dix-sept et vingt-cinq Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Tournier et Bovey
Julie Bovey

des témoins :

Julien Corbaz
Auguste Blanc

L'officier de l'état civil

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanel

N^o 85
Blanc & Roulet
née Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil du
district de Lausanne, en date du
11 février 1878, dont un extrait est
déposé aux archives, le mariage ci-
contre a été rompu par le divorce
en vertu de l'article 46 lettre B de
la loi fédérale du 24 Décembre
1874 sur l'état civil et le mariage
Transcrit sur l'invitation du
Département de Justice & Police, le
premier avril mil huit cent sep-
tante-huit.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Jean Abram Louis, propriétaire
de Belmont sur Lutry domicilié à Paudex,
fils de François Louis Blanc et de Jeanne Marie née Hegamey
veuf de Jeanne Susanne née Ecoffey
né à Murbleson le sept Janvier mil huit cent neuf.

et
2. Roulet née Dupuis Susette Françoise,
de Yverdon domiciliée à Lausanne
fille de Pierre Abram Dupuis et de Marianne née Vullyamey,
veuve de Georges Henri Roulet décédé le deux Mars mil huit cent septante-six.
née à Vuazens le premier Septembre mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont à Paudex à Yverdon à Lausanne, les neuf
dix et onze Février mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Abram Louis Blanc
Françoise Roulet

des témoins :

Jules Forber
Auguste Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
actes de décès des premiers conjoints
autorisation de l'off. de l'état civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully & Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 86
Margraf & Ballmann

Aujourd'hui dix-sept août mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Margraf Lorenz, peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gottmadingen (Bade) domicilié à Berne,

Noms des parents :

filz de défunt Mathias Margraf et de Franciske née Klepfer, en femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gottmadingen le neuf août mil huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ballmann Sophie Aline, Schneiderin

Lieu d'origine et de domicile :

de Finstehennen (Berne) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Ballmann et de Sophie née Sumier,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Genan (Berne) le vingt-cinq octobre mil huit cent quarante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gottmadingen (Bade) Berne, Finstehennen et Lausanne, les un, trois & six Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lorenz Margraf
Aline Ballmann

des témoins :

H. Raymond
J. D. Pichonnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département
Autorisation de l'Offr de l'Etat civil
de Berne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Berne & Finstehennen

1877.

N^o 87
Schweisguth & Curchod

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Schweisguth Ernest, Rentier,
de Belfort domicilié à La Cour de Peilz
fils de Charles Pierre Schweisguth et de Louise Emma Coudray
veuf de Marie Aline Baumgartner
né à Mulhouse le onze Juin mil huit cent trente-six.

et

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

2. Curchod Louise Hélène Marguerite, Rentière,
de Vevey, La Cour, Corsier, Domartin, Villars, Bièlles, domiciliée à Lausanne,
fille de Henri François Louis Curchod et de Mary Turnier, sa femme,
célibataire
née à Vevey le vingt trois Juin mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belfort, La Cour, Vevey, Corsier, Domartin, Villars, Bièlles, Lausanne, les 27 février, 1, 2 & 3 Mars 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Schweisguth
Marguerite Curchod

des témoins :

Ab. Surnier
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications
Permis du D^{pt} & déclaration consulaire
Autorisation de l'off^r de l'état civil
de La Cour de Peilz

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Vevey, Bottons, La Cour & Corsier

1877.

N° 88.

Stouky & Durand

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent
 septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Stouky Charles Auguste Louis, Notaire
 de Begnins et de Rörhenbach (Berne) — domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Marc Stouky — et de Susanne Louise née Dilly,
 célibataire
 né à Begnins — le dix-huit Juin mil huit cent quarante-trois.

et

2. Durand Jenny Marie Louise,
 de Vevey — domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Etienne Louis Durand et de Fanny Louise Charlotte Emma née Dilly
 célibataire
 née à Vallon (France) le seize avril mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Begnins, Rörhenbach, Vevey & Lausanne, les vingt-neuf
 & trente-mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Stouky
Louise Durand

des témoins :

Antoine Boland
Henri Sebastesville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Rörhenbach, Begnins, Vevey &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Begnins, Rörhenbach & Vevey

1877

N^o 89
Arnaud & Filieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Arnaud Samuel Auguste, Comptable
de Oron-le-Châtel domicilié à Lausanne, av^{te} Neuchâtel,
fils de Abram Daniel Emmanuel Arnaud et de Charlotte Louise née Mellet
veuf de ~~Gustave~~ Rose née Fontaine, dès le six juin mil huit cent septante-deux
né à Oron le premier novembre mil huit cent quarante huit

et

2. Filieux Marie Louise, Institutrice
de Onnens domiciliée à Riga (Russie) en séjour à Neuchâtel
fille de Gustave Adolphe Filieux et de Marie Louise Besson,
célibataire
née à Corsailled le vingt-quatre août mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Oron, Onnens, Neuchâtel, Riga & Lausanne,
les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation du mot, Gustave

Signatures

des époux :

A Arnaud
Louise Filieux

des témoins :

Eug^e Denier
H^e H. A. A. A.

L'officier de l'état civil :

A. A. A. A.
not

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Oron, Onnens, Neuchâtel, Riga &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron, Concise & Neuchâtel

Registre des mariages A.

N° 90
Carey & Dufour

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent
(Avril 19) septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Carey Henri Marc Louis Régisseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lignerolles domicilié à Genève

Noms des parents :

filz de Jean Louis Antoine Carey et de Louise Pauline Verden sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Genève le seize février mil huit cent cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Dufour Eugénie Françoise

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelard domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de François Louis Dufour et de Louise Caroline Bermerjat sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le cinq février mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lignerolles, Chatelard, Genève & Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit, trente-un Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Carey
& Dufour

des témoins :

A. Jigli
M. M...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'offr. de l'état civil
de Genève.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lignerolles, Montreux & Genève

1877

N° 91.

Margot & Poiraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Margot Louis Henri Agriculteur
de Vuitteboeuf et Sainte Croix domicilié à Valleyres sous-Montagny
fils de Louis Emmanuel Margot et de Rose née Poterat,
celibataire
né à Valleyres sous Montagny le vingt-six Juin mil huit cent cinquante sur

et

2. Poiraz (Poiraz) Rosine sans profession
de Valleyres-sous-Montagny domiciliée à Valleyres sous Montagny
fille de défunt Jean David Poiraz et de défunte Françoise Marianne née Martin
celibataire
née à Valleyres sous Montagny le vingt-trois Novembre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Vuitteboeuf, St Croix et Valleyres, les dix-sept février
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Margot
Rosine Poiraz

des témoins :

Duruy J. B.
Pulch. Coubeaux

L'officier de l'état civil :

Y. Poiraz

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'off. de l'état civil
de Montagny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montagny, Baulmes & St Croix

Registre des mariages A.

N° 92
Morel et Mindet

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Morel André michel Menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lyon domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Marguerite Morel fille elle-même et de Michel Morel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lyon le premier février mil huit cent cinquante-deux et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mindet Verena Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Kuttwyl (Bienne) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Ulrich Mindet et de Elisabeth Ryser

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Kuttwyl le vingt octobre mil huit cent quarante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lyon, Kuttwyl & Lausanne, les trois et onze Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Morel André
Mindet Verena

des témoins :

François Perrier
Gustave Bösch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du D^{pt} de J^u & P^o

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Kuttwyl

1877

N^o 93
Sarbach & Wülthrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sarbach Jean fromager
de Frutigen (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Gilgiam Sarbach et de Maria Brügger,
divorcé de Susanne Charkina Wifler, depuis le vingt-deux Janvier mil huit cent septante
- trois
né à Frutigen le trente mai mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Wülthrich Rosina
de Crub (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Frédéric Wülthrich et de Elisabeth Wehrman
célibataire
née à Crub le six Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Frutigen, Crub & Lausanne, le vingt, vingt-trois et
vingt quatre Février mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Josann Sarbach
Rosina Wülthrich

des témoins :

Josann Dvor
Gottlieb Wülthrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'off^r de l'état civil
de Frutigen

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Frutigen & Crub

Registre des mariages A.

No 94
Krieg et Gonet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Krieg Jules Louis, _____ agriculteur,
de Konolfingen (Berne) Com^e de Gysenstein domicilié à Vernand près Yveronne
fils de Charles Rodolphe Louis Samuel et de Françoise Gabrielle Challet
célibataire _____
né à Sévry _____ le onze Octobre mil huit cent quarante-sept _____

et
2. Gonet Marie Susette, _____ femme de chambre
de Vaulion _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Henri Gonet _____ et de Anna Isaline née Delacuisine
célibataire _____
née à Cressier _____ le vingt-deux Novembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Gysenstein, Vaulion & Lausanne, les neuf et dix
mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Louis Krieg
Marie Gonet.

des témoins :
Samuel Gonet,
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à
Gysenstein, Vaulion & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Mursingen & Vaulion _____

N^o 95.
Chambaz et Theiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chambaz Jean Samuel Cafetier,

de Brezblens domicilié à Lancy

fil de Jean Louis Samuel Chambaz et de Louise Fagniez, son épouse,

veuf de Eugénie Céline Prochar, depuis le 17 février mil huit cent septante dix

né à Lancy (Genève) le vingt huit Décembre mil huit cent trente-cinq

et

2. Theiler Elisabeth sans profession,

de Widenschwil (Zurich) domiciliée à Lancy

fille de Jean Henri Theiler et de Elisabeth Bunnier

célibataire

née à Montet le premier février mil huit cent trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Brezblens, à Widenschwil et à Lancy, le dix
et treize Avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chambaz Jⁿ Samuel
Elisabeth Theiler

des témoins :

Aug. Pruginer
Jules Berber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
et acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Widenschwil et Lancy

N^o 96
Schmidhauser et Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schmidhauser Eugène Charles Henri, Employé de Banque
de Sulgen (Surgovie) domicilié à Lausanne,
fils de Jean André Rodolphe et de Suzanne Louise Rechat, sa femme,
célibataire

né à Lausanne le quinze Avril mil huit cent cinquante quatre

et

2. Blanchoud Marie Fanny Elise,
de Oron-le-Château domiciliée à Lausanne
fille de Louis Philippe Blanchoud et de Marie née Barbeyat, sa femme
célibataire

née à Vevey le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Sulgen, Oron & Lausanne, le quatorze et dix-sept
Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Schmidhauser J. Grandjean, Henri Goussier,
Marie Blanchoud, St. Rossier Louis Zwickler

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats des publications à
Sulgen, Oron & Lausanne
autorisation du père de l'épouse

Sulgen & Oron

1877.

N° 97
Plassat & Dunand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Plassat Jean Marie Cultivateur,
de Anthy (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,
fils de Sébastien Plassat et de Françoise Bezel, sa femme,
veuf de Josephine née Desuzinges, depuis le 26 Octobre 1876.
né à Anthy le cinq Aout mil huit cent quarante-trois.

et

2. Dunand Marie Cuisinière,
de Fillinges (C^{te} de Reignes France) domiciliée à Lausanne,
fille de Péronne Dunand et de
célibataire
née à Fillinges le vingt-quatre Juin mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Anthy, à Fillinges & à Lausanne, les 24, 25 Mars
et premier Avril mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

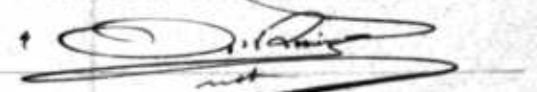
Signatures

des époux :

des témoins :

Plassat Jean Marie de docteur Charles
Marie Dunand Magasin Joseph

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats des publications

officiers de l'état civil de

Déclaration Consulaire

(Consulat de France à Genève)

Permis du Dép^t de J^u & P^o

Registre des mariages A.

N^o 98
Moulin et Blanc
née Jeannin

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moulin Jean Daniel ouvrier de ville
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Jean Abram Moulin et de Jeanne Louise Françoise Willerm,
veuf de Louise née Pache, depuis le vingt-un Janvier mil huit cent septante-six
né à aux Râpes le premier novembre mil huit cent huit

et
2. Blanc née Jeannin Marianne Henriette,
de Belmont sur Pully domiciliée à Montkesson s/Lausanne
fille de Henri Jeannin et de Marianne née Girard,
veuve de Jean Daniel Blanc, depuis le quatre Janvier mil huit cent soixante huit,
née à Method le quinze Juillet mil huit cent vingt-sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Belmont, les sept et huit avril mil
huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jean Moulin
Henriette Blanc

des témoins :
Jules Corbaz
David Louis Pache

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Belmont
Lausanne, et actes de décès des premiers
Conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Pully

1877.

N° 99.

Kostetler et Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kostetler Georges Jacques _____ Maçon, _____
de Guggisberg (Bienne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Charles François Kostetler _____ et de Jeanne Louise Bédard, sa femme
célibataire _____
né à Lausanne le vingt-un (le 21) Juin mil huit cent cinquante-trois _____

et

2. Genton Elise, _____ Cuisinière, _____
de Puidoux et de Chardonne _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Louis Genton _____ et de Jeanne Louise Favre, sa femme,
célibataire _____
née à Chierrens _____ le quatre Mars mil huit cent cinquante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Puidoux, Chardonne et Lausanne, les
24, 25, 26 et 28 Mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Bédard, corrigé, remplacé par Favre

Signatures

des époux :

Georges Kostetler
Elise Genton

des témoins :

Emile Barbaz
Louis Kostetler

L'officier de l'état civil :

4 _____

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Guggisberg, Puidoux, Chardonne et
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^t Saphorin, Corsier et Guggisberg

Registre des mariages A.

N^o 100.Currian et Chatelan
née Girardet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Currian David Aimé, Secrétaire au Procureur Général,
de Chateau-d'Oex _____ domicilié à Lausanne _____
fils de David Josué Currian _____ et de Esther Madeleine née Currian _____
veuf de Julie Louise née Déprez, depuis le douze Août mil huit cent septante-cinq
né à Chateau-d'Oex _____ le vingt-dix (26) février mil huit cent trente-trois,

et

2. Chatelan née Girardet Jeannette Louise, _____
de Breigny sur Morrens _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Adolphe Scipion Girardet _____ et de Swanne Marguerite née Estoppey _____
veuve de Louis Chatelan depuis le quatre Juin mil huit cent soixante-quatre
née à Suchy _____ le vingt-neuf Juin mil huit cent trente-sept _____

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, Breigny - Lausanne, les vingt trois et
vingt quatre Mars mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

D. A. Currian
Jeannette Chatelan

des témoins :

Samuel Martiny
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat des publications
Actes de décès des premiers Conjointes

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chateau-d'Oex & Bottens

1877.

N° 101.

Dunand & Duperré
née Augsburger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Dunand Jean Louis**, Agriculteur,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jean François Jacob Dunand et de Suzanne née Borjeaud,
veuf de franchette Louise Dumuid dès le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-quatre
né à Lausanne le dix-sept Janvier mil huit cent dix

et
2. **Duperré née Augsburger Julie**, Journaliste,
de Rougemont domiciliée à La Ballaz sur Landerne,
fille de Georges David Augsburger et de Suzanne Esther Duc,
veuve de Philippe Duperré, dès le dix-sept Mai mil huit cent septante-trois,
née à Chavannes le quatre Mars mil huit cent trente.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Rougemont les sept & neuf avril mil huit
cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Dunand Julie Duperré
Augstberger
Notaire
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publications à Lausanne
& Rougemont
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont

Registre des mariages A.

1877

N° 102

Chave & Penneveyre

Aujourd'hui vingt-dix juillet mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Chave Louis Jean, Agriculteur de Lausanne domicilié à Chailly sur Lausanne, fils de Abiam Louis Daniel Chave et de Jeanne Marie Rey, sa femme, célibataire né à Chailly le dix Octobre mil huit cent quarante-dix.

et

2. Penneveyre Henriette Fernette, Ménagère de Lausanne domiciliée à Chailly sur Lausanne fille de Jean Paul Michel Penneveys et de Jeanne Marie Chavis, sa femme, célibataire née à Chailly le dix Septembre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Louis Jean Chave
Henriette Penneveyre

des témoins : Henri Penneveys
Henri Chave

L'officier de l'état civil : [Signature]

Papiers présentés : Certificats des publications à
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

1877.

N° 103.

Viret & Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Viret Tiburce Charles, _____ Commis négociant
de Villars-Girardin _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jacques Louis Viret _____ et de Jeanne Marguerite Adèle Debely
célibataire _____
né à Morges _____ le vingt-cinq Aout mil huit cent cinquante-six

et

2. Genton Clara Louise Janny Henriette, _____
de St Saphorin à Lavaux _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Marc François Louis Simon _____ et de Jenny Gatin, sa femme, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le seize Février mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Villars-Girardin, à St Saphorin & à Lausanne,
le vingt-un Mars mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Viret
Clara Genton

des témoins :

J. Brunet
J. Brunet

L'officier de l'état civil :

J. Brunet

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Villars-Girardin, St Saphorin &
Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin & Bettens _____

Registre des mariages A.

N° 104.
Curchod & Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avrie _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Curchod Jules Constant, _____ Comptable
de Lutry & de Dommarin _____ domicilié à Vallorbes, _____
fils de François Louis Curchod _____ et de Susanne Marguerite Dessardes, _____
célibataire _____
né à Chavornay _____ le vingt quatre Octobre mil huit cent cinquante trois.

et

2. Glardon Justine Louise, _____ Caillasse
de Vallorbes _____ domiciliée à Vallorbes, _____
fille de Jeanne et François Jules Glardon et de Louise Marguerite Mathray, _____
célibataire _____
née à Vallorbes _____ le premier Novembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Lutry, Dommarin & Vallorbes, les six sept Avrie
mil huit cent septante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Constant Curchod
Justine Glardon

Henri Burmann
B. Probst

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats des publications
Autorisation de l'Offr. de l'Etat
civil de Vallorbes

Lutry, Vallorbes & Battens

1877.

N° 105.

Menétrey et Wuechhoz
née Marguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Menétrey Louis Elie _____ agriculteur
de Poliez-le-Grand _____ domicilié à Poliez-le-Grand, _____
fils de Henri Daniel Menétrey _____ et de Jeanne Louise Cuchod, sa femme,
célibataire _____
né à Poliez-le-Grand _____ le vingt cinq Septembre mil huit cent trente sept.

2. Wuechhoz née Marguet Fanny, maîtresse de pension
de Bussigny _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Abram Daniel Marguet _____ et de Jeanne Marie née Cuchod, _____
veuve de Samuel Louis Marc Wuechhoz, dèd le quinze Octobre 18 septante deux, 1872,
née à Dommarin _____ le neuf Juillet mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, à Bussigny et à Lausanne, le tem
le un Mars mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Elie Menétrey
Fanny Wuechhoz

des témoins :

Abt. Marguet
Louis Weber

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens & Bussigny

Papiers présentés :

Certificat des publications
Acte de décès du premier mari de l'épouse
Autorisation de l'off. de l'état civil de
Poliez-le-Grand.

1877

N° 106

Archinard & Brailard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Archinard Pierre Daniel Jaques, Comptable,
de Genève domicilié à Genève,
fils de François Archinard et de Maria Cleic, sa femme
célibataire
né à Lausanne le seize février mil huit cent trrente-sept

et

2. Brailard Isabelle Augustine,
de Moudon et Sottens domiciliée à Lausanne
fille de David Louis Brailard et de Susanne Maria Vina Agassis,
célibataire
née à Lausanne le treize Octobre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Genève, Moudon, Sottens & Lausanne les vingt-
quatre, vingt-cinq et vingt-sept Mars mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Archinard
Isabelle Brailard

des témoins :

J. Brailard
B. Archinard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des Publications
Autorisation de l'Off^r de l'Etat civil
de Genève.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Genève, St Cierges & Moudon

1877

n° 107

Decoppet et Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Decoppet Ulysse Eugène Notaire
de Suscévoz domicilié à Vevey
fils de David Samuel Decoppet et de Marie Lydie Carrard,
célibataire
né à Suscévoz le huit Décembre mil huit cent cinquante-trois

et
2. Burnat Elise Julie, sans profession
de Froideville domiciliée à Lausanne
fille de Jean François Burnat et de Henriette née Planche, veuve Carrard
célibataire en secondes noces
née à Yens le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Suscévoz, à Froideville, à Vevey et à Lausanne,
les 6, 7, 9 et 10 Avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Decoppet
Elise Burnat

des témoins :

Louis Weber
M. Perrin

L'officier de l'état civil :

D. Perrin

Papiers présentés :

Certificats des publications
Consentement de la mère de l'Épouse
Autorisation de l'officier de l'état civil de Vevey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Champvent, Vevey et Bottens

N^o 108
Denogent et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Denogent Louis, agriculteur
de Pangins domicilié avant à Prilly
fils de Jean Armand Salomon et de Isaline Louise Leydaz, sa femme
célibataire
né à Pangins le quinze Décembre mil huit cent quarante-cinq

et
2. Blanc Louise, Blanchisseuse,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Blanc et de Judith Amstutz, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le dix-huit Avril mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Pangins, Prilly & Lausanne, les douze, treize et
quatorze Avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Denogent
Delors Blanche

des témoins :

Jules Corboz
Jarrot Huispou

L'officier de l'état civil :

Louis

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'Offs de l'Etat civil
de Dijon

Dijon & Remmel

1877.

N^o 109
Kessler & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent
septante-sept (septante-sept) par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kessler Christian Wilhelm Restaurateur,
de Gannoda, Saxe-Weimar, Prusse domicilié à Wiesbaden (Prusse) act^l à Lausanne,
fils de Jean George Andreas Kessler et de Christianne Charlotte Margarethe Fischer,
célibataire

né à Gannoda le vingt-quatre Octobre mil huit cent quarante-huit

et

2. Corbaz Françoise Louise Gouvernante,
de Lausanne, Le Mont et Epalinges, domiciliée à Wiesbaden, actuellement à Lausanne,
fille de Jean Frédéric Charles Corbaz et de Jeanne Françoise Lambellet,
célibataire

née à Lausanne le vingt-un Mai mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Gannoda, à Wiesbaden, à Lausanne, au Mont et à Epalinges, les 21, 22, 23, 24 et 26 Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Kessler Christian Wilhelm
Louise Corbaz

des témoins :

Ch. Haering
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

Romanet

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Sup^r de J^u Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gannoda, Wiesbaden, Epalinges
Romanet

N° 110

Baudère & Michot
née Grossi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baudère François Valentin, Cordonnier

de Assens domicilié à Lausanne

filz de Henri Joseph Baudère et de Marie Jeanne née Longchamp, sa femme,
divorcé de Louise Dufour dès le cinq Septembre mil huit cent septante

né à Assens le quatorze Mars mil huit cent quarante.

et

2. Michot née Grossi Françoise, Journalière

de Vaulion domiciliée à Lausanne

fille de François Grossi et de Antoinette Christin, sa femme,
veuve de Jean Julien Michot, dès le cinq Avril mil huit cent soixante-cinq

née à Virziget (Hte Savoie) le huit Mai mil huit cent Trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Assens, à Vaulion & à Lausanne, les six et sept civil
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Baudère
M. Michot

des témoins :

L. Calamandrei
Paul Catani

L'officier de l'état civil :

Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Assens
Vaulion et Lausanne
Acte de décès & acte de divorce

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Challens & Vaulion

N° 111.

Pidoux & Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pidoux François Samuel, Instituteur,

de Fozel près Lucens domicilié à Budigny

fil de François Samuel Pidoux et de Jeanne française Beloe

célibataire

né à Mont-la-Ville le vingt huit novembre mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Dumuid Genevieve Louise, sans profession

de Monnaz domiciliée à Lausanne

fille de Charles Henri Dumuid et de Louise Georgette Martin, sa femme,

célibataire

née à Lausanne le vingt six mai mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Fozel, Monnaz, Budigny, Lausanne, les douze, treize
et quatorze avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Pidoux
Genevieve Dumuid

des témoins :

Henry Louis Javel
François Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Gilly

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly, Vufflens-le-Château
Lucens

N° 112
Charles & Pouppard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

R
Aujourd'hui trois Mai _____ mil-huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Charles Louis Zéphirin _____ Employé à la Suisse occidentale
de Briancourt (Haute Marne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Charles _____ et de Jeanne Victoire Jeanniot, _____
célibataire _____
né à Briancourt _____ le vingt Janvier mil huit cent cinquante-cinq
et
2. Pouppard Marie Zéphirine _____
de Jussy (Seine. France) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jules Armand Pouppard et de Adèle Virginie Rêvêque sa femme, _____
célibataire _____
née à Jussy _____ le sept Décembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Briancourt à Jussy & à Lausanne les 31 Mars
et premier Avril mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles
Marie Pouppard
des témoins :
Amerson Aiz
Faurat H. H. H.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Jura Pa

1877

N° 113

Emery et Deluche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emery Marc Louis, cocher,

de Chardonne, domicilié à Lausanne,

fils de Jean Daniel Henri Emery, et de Jeanne Françoise Antoinette Neyroud, ^{sa femme}

célibataire,

né à Chardonne, le dix-neuf Septembre mil huit cent trente-dix

et

2. Deluche Suzanne Marie, cuisinière,

de Carrouges près Mézières, domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Pierre Samuel Deluche, et de Jeanne Louise Gillieron, sa femme,

célibataire,

née à Corcelles, le deux février mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Chardonne le dix-huit avril, à Carrouges le dix-neuf, et à Lausanne le vingt-un avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

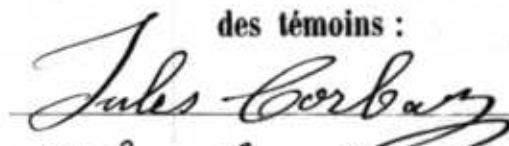

Signatures

des époux :

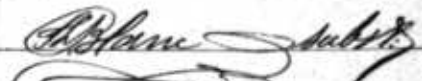


Marie Deluche

des témoins :

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Corcelles - Mézières

Papiers présentés :

certificats des publications à

Chardonne, Carrouge et Lausanne

1877

N° 114

Mayor & Hauwert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent

septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mayor Auguste Charles Louis, agriculteur,

de Chatolard, domicilié à Clarens,

fils de François Jules Ferdinand Mayor, et de Marie Louise née Favre,

célibataire,

né à Clarens, le vingt-six octobre mil huit cent cinquante-deux

et

2. Hauwert Louise Marie, couturière,

de Wengi (Bern), domiciliée à Fexier,

fille de Louis Frédéric Hauwert, et de Suzanne Marie née Rossier,

célibataire,

née à Blenny, le dix-neuf avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Montreux le vingt avril, à St-Légier et à Wengi,

le vingt-un avril dit mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Mayor
Louise Hauwert

des témoins :

Friedrich Mayor
Jules Osborn

L'officier de l'état civil :

Alphonse Dubois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux, St-Légier et Wengi.

Papiers présentés :

Certificats des publications à

Montreux, St-Légier et Wengi,

autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux.

1877.

N° 115

Jordan et Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jordan Alexis, Confiseur,

de Boulers domicilié à Lausanne, av. Winterthur

fil de Pierre Louis Jordan et de Marie née Cavin,

célibataire

né à Boulers le premier février mil huit cent cinquante

et

2. Arnaud Henriette Jeanne Pauline,

de Rossinières domiciliée à Lausanne av. à Poren

fille de François Daniel Arnaud et de Marie Louise Rodolphine Carbonero,

célibataire

née à Vevey le douze novembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Boulers, Rossinières, Winterthur, Poren et Lausanne,
les 13, 14, 15 et 16 Avril 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Jordan
Henriette Arnaud

des témoins :

Delamontex Michel
Julien Corbary

L'officier de l'état civil :

J. P. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Boulers, Rossinières, Winterthur &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Cierges, Rossinières & Winterthur

Registre des mariages A.

N^o 116
Buret & Bourgoz

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Buret Louis Félix, Cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Genthod (Genève) domicilié à Genève

Noms des parents :

fils de Jean Buret et de Josette née Richard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Anney le seize Janvier mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourgoz Marie Louise Hortense,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Isaac Louis Bourgoz et de Emma Louise Pilet,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vevey le dix février mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genthod, Genève, St Sulpice et Lausanne,
les quatorze, quinze et seize Avril mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Félix Buret
Hortense Bourgoz

des témoins :

Mme. H. H. H.
Jules Berber
L'officier de l'état civil :

R. R. R.
M. M. M.

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'Offr. de l'Etat civil
de Genève

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève (cantonal) & Ecublens

1877.

N^o 117.
de Blonay & Bohe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. de Blonay Henri Louis Oscar, Ingénieur,
de Blonay et de Vevey domicilié à Blonay
fils de Frédéric Louis de Blonay et de Anne Louise née Dorat,
veuf de Henriette Octavie Adèle née de Dietrich,
né à Lausanne le dix février mil huit cent vingt-six.

et

2. Bohe Elisabeth, Institutrice,
de Rebach (Prusse Rhénane) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Bohe et de Marie Marguerite née Jung,
célibataire
née à Rebach le onze Juin mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Blonay, Vevey, Rebach et Lausanne, les vingt
huit avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. L. Oscar Blonay
Elisabeth Bohe

des témoins :

Auguste Blonay
Auguste Bohe

L'officier de l'état-civil :

J. Bohe

Papiers présentés :

Certificat de publication &
autorisation de l'off. de l'état civil
de Blonay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Blonay, Vevey & Rebach.

Registre des mariages A.

N° 118
 Marquard et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil huit cent
 septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Marquard Charles Auguste Louis, Instituteur,
 de Grandcour domicilié à Grandcour,
 fils de Jean Louis Marquard et de Elise Henriette née Besse,
célibataire

né à Grandcour le dix Octobre mil huit cent quarante-huit

et

2. Guex Eliza Marie Louise, Couturière,
 de Boulers et de Moudon domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean François Guex et de Jeanne Françoise Mayor,
célibataire

née à Lausanne le dix huit Février mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Grandcour, à St Cierges, à Moudon et à
Lausanne, les trois et six mai mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Marquard
Eliza Guex

des témoins :

V. F. Péillard
Henri Guex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Grandcour

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Grandcour, Moudon
St Cierges

1877.

N° 119.

Claudet & Cuagnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Claudet Marc Auguste, _____ Veuzin
de Coinsins _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Marc Antoine Claudet _____ et de Rose née Chentz, sa femme, _____
célibataire _____
né à Coinsins _____ le vingt huit Juin mil huit cent cinquante-un

et
2. Cuagnier Amélie, _____ Veuzin
de Yvonand _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Daniel Cuagnier _____ et de Jeanne Leisse née Cuagnier, sa femme,
célibataire _____
née à Yvonand _____ le huit mai mil huit cent cinquante _____

Les publications ont eu lieu à Coinsins, à Yvonand et à Lausanne, les
vingt-un Avril mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Auguste
Cuagnier Amélie

des témoins :

Marc Gillieron
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Coinsins à Yvonand et à
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux _____

officiers de l'état civil de _____

Yvonand & Begnins

N° 120

Arnaud et Peterhans

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Arnaud Joseph Louis Octave _____ décorateur
de Carouge, Canton de Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Arnaud _____ et de Cléopâtre Girardet, sa femme, _____
divorcé de Marie Caroline Rossy, dès le 28 Septembre 1875. _____
né à Chambéry _____ le onze Aout mil huit cent quarante-cinq

et

2. Peterhans Clémentine Sidonie, Conturière,
de Carouge (G) Fislisbach (Argovie) domiciliée à Lausanne, _____
fille de André Peterhans _____ et de Nomosie Nimmia, _____
célibataire _____
née à Fislisbach _____ le cinq Décembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Carouge, Fislisbach et Lausanne, les deux, quatre
- Cinq Mai mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Carouge écrit ci-dessus.

Signatures

des époux :

Ls. Arnaud
Clémentine Peterhans

des témoins :

David Lachin
Louis Anet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Carouge, Fislisbach & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève (central) & Fislisbach

1877.

Registre des mariages A.

n° 121
Garnier et Cettour-
Rose.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Garnier François, Magasinier,
de Montkriond (Haute-Savoie) domicilié à Vevey
fils de Jean Garnier, défunt et de Jeanne Marie Buisson,
célibataire

né à Montkriond le dix-neuf Septembre mil huit cent quarante
et

2. Cettour-Rose Rosalie, Cuisinière,
de Bonnevaux (Haute-Savoie) domiciliée à Lausanne
fille de Joseph Cettour-Rose et de Rose Cettour-Munier,
célibataire

née à Bonnevaux le vingt-trois Janvier mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu à Montkriond, Vevey, Bonnevaux, Lausanne, les
vingt-six et vingt-huit Avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Garnier
Cettour-Rose Rosalie

des témoins :

Cettour Augustin
Bardoud Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication, Déclaration
Consulaire, permis du Département et
autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Vevey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vevey

N° 122
Bovay & Vicquerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bovay, Alexis, Coulanger,
de Chanéaz domicilié à Chanéaz avant à Dyon,
fils de David Samuel Bovay et de Susanne Esther née Pidoux,
célibataire
né à Chanéaz le vingt-six Mars mil huit cent cinquante,

et
2. Vicquerat, Lina, Couturière,
de Combremont-le-Grand domiciliée à Lansanne,
fille de François Vicquerat et de Maire Anne née Michoud, sa femme,
célibataire
née à Chierrens le quatre Décembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Chanéaz, à Combremont-le-Grand, à Dyon et à
Lansanne les treiz cinq à six Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Bovay
Lina Vicquerat

des témoins :

F. Gilliard
Jules Forbats
L'officier de l'état civil
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications
autorisation de l'off. de l'état civil de
Mollensins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Combremont Mollensins & Dyon

1877

N° 123

Peneu et Losli née Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Peneu Edouard Corroyent,
de Gex (Ain - France) domicilié à Lausanne
fils de Jean Eleonor Peneu et de Louise Marie Blanc, sa femme,
Célibataire
né à Lausanne le dix-neuf Aout mil huit cent quarante-sept

et

2. Losli née Baud Henriette Louise Marianne, Coillense,
de Eriswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Charles François Baud et de Susanne Eugénie Chapuis sa veuve,
~~Célibataire~~ veuve de Frédéric Losli, de le cinq Mars mil huit cent septante-cinq.
née à Lausanne le dix Juillet mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Gex, Eriswyl & Lausanne, les vingt-un Aout
mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Peneu
Louise Losli

des témoins :

Charles Blam
Arriet Rolland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Eriswyl

Registre des mariages A.

N^o 124
 Welkin et Nägeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Welkin François Joseph docteur,
 de Constance (Bade) domicilié à Lausanne
 fils de Nicolas Welkin et de Thérèse Doss, sa femme
célibataire

né à Constance le deux Octobre mil huit cent quarante-neuf

et

2. Nägeli Maria Barbara tapissière,
 de Zurich domiciliée à Lausanne
 fille de Jacob Nägeli et de Barbara Müller,
célibataire

née à Zurich le trois Décembre mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Constance, Zurich & Lausanne, les quatorze &
vingt Avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Welkin
B. Nägeli

des témoins :

U. Gremli
Jules Corbaty

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Zurich

Papiers présentés :

Certificats des publications

Déclaration Consulaire

Permis du Département de J. & P.

1877

N^o 125.
Reichenbach et Razzach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reichenbach, Frédéric, _____ domestique de Campagne,
de Gsteig (Bière) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Benedict Reichenbach et de Maria Madelaine Reichenbach,
célibataire _____
né à Saanen _____ le vingt-six Mai mil huit cent cinquante-un.

et

2. Razzach, Thérèse, _____ fille de Chambre,
de Munich (Bavière) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Anna Razzach _____ et de _____
célibataire _____
née à Munich _____ le vingt-cinq Juillet mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Gsteig, Munich & Lausanne, les six sept & dix civil
mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Reichenbach, Frédéric
Thérèse Razzach

des témoins :

Samuel Frensch
Friedrich Müller

L'officier de l'état civil :

4 _____
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Gsteig
Munich & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gsteig

Registre des mariages A.

N° 126
Rod & Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rod, Emile, Employé au Chemin de fer,
de Dèmoret domicilié à Lausanne,
fils de David François Rod et de Jeanne maire née Dutoit
célibataire

né à Mondon le quatorze Octobre mil huit cent cinquante deux
et

2. Brun, Marie Marguerite Sudekte, Repasseuse
de Dèmoret Savieze (Valais) domiciliée à Lausanne,
fille de François Joseph Brun et de Françoise Corbag,
célibataire

née à Lausanne le trois Décembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Dèmoret, Savieze & Lausanne les sept et
neuf Avril mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation du mot "Dèmoret" ci-dessus.

Signatures

des époux :

Rod Emile
Marie Brun

des témoins :

Eugène Rod
Jules Corbag

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à
Dèmoret, Savieze & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mollendine & Savieze

1877.

n° 127

Clérici et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clérici Angèle Philippe, Mariée

de Cannero, Pallanza-Novate, Italie, domicilié à Lausanne,

fil de Louis Joseph Clérici et de Jeanne née Cavigati, sa femme

veuf de Louise Charlotte Marie née Wassez, depuis le 17 août 1872.

né à Cannero le vingt-sept novembre mil huit cent ^{quarante-quatre} ~~septante-sept~~

et

2. Chevalley Julie Marie, Couturière

de Echonan domiciliée à Lausanne,

fille de Louis Marie Chevalley et de Jeanne Françoise Rose Prayaz,

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept février mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Cannero, à Echonan et à Lausanne, les vingt-huit
et vingt-neuf avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé deux mots rangés remplacés par ceux quarante-quatre

Signatures

des époux :

Angèle Clérici
Julie Chevalley

des témoins :

Marius Pitarf.
Gustave Guex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation pour l'épouse
Permis du Département de Genève
Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Consulat d'Italie

N° 128

Baroggi & Pélard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baroggi Pierre Antoine Marie, fabricant de Orselina (Essin) domicilié à Lausanne, fils de Pierre Galeazzo Baroggi et de Marie née Trouillard, célibataire

né à Fribourg le quinze Juin mil huit cent quarante cinq et

2. Pélard Marie Jenny Julie, Couturière, de Pailly domiciliée à Lausanne, fille de Louis Pélard et de Louise Degiez, sa femme, célibataire

née à Valleyres le vingt-deux février mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Orselina, Pailly & Lausanne, les quatre, cinq et huit Mai mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Baroggi
Jenny Pélard

des témoins :

Jurmy La...
Julien Corbuzier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Orselina
Pailly & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Orselina & Valleyres

La commune d'Orselina a été partagée, la famille Baroggi et de Auratto (voir des. à base Baroggi, 1^{er} mai 1895, n° 206)

N^o 129
Panchaud et Gonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Panchaud Frédéric Louis, _____ oubergiste, _____
de Poliez-le-Grand _____ domicilié au Étoncherrière Grandvaux,
fils de Georges Louis Panchaud _____ et de Susanne Marie née Cuchin, _____
célibataire _____
né à Bottens _____ le deux Août mil huit cent vingt-six _____

et

2. Gonet Henriette _____ Cuisinière, _____
de Vaulion _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Henri Gonet _____ et de Anne Fathine Delacour, _____
célibataire _____
née à Crissier _____ le six Janvier mil huit cent quarante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, à Grandvaux, à Vaulion et à
Lausanne, les douze et treize Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Panchaud
Henriette Gonet

des témoins :

François Gonet
Jules Corberon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Poliez-le-Grand
à Vaulion, à Grandvaux et à Lausanne
autorisation de l'off. de l'état civil de Cully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Poliez-le-Grand, Cully et Vaulion

Registre des mariages A.

N° 130.

Guignard et Lavanchy
née Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guignard Henri Victor Cochee,
de l'Abbaye et de Bottend domicilié à Ferney-Voltaire
fils de Jean Henri Daniel et de Anna Jeanne Suzanne Henriette Gachel
célibataire

né à Bielley-Vijulaz le deux Janvier mil huit cent quarante-trois

2. Bonzon ^{divorcée de Marc Bonzi et} Jenny Louise,
de Savigny domiciliée à Ferney (France)
fille de Marc François Bonzon et de Jeanne française Bucnat,
femme divorcée de Marc Henri Lavanchy dès le 4 Mars 1876
née à Pompaples le vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, à Bottend, à Savigny et à Ferney,
les 31 Mars, 1 Avril, 20 Avril, et 2 Mai 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

approuvé la correction soit radiation du mot venue
remplacé par celle indiqués, divorcée de Marc Henri

Signatures

des époux :

Victor Guignard
Louise Lavanchy

des témoins :

A. Hérisson
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
à l'Abbaye, Bottend, Savigny
Ferney

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

l'Abbaye, Bottend, Savigny et Ferney

1877.

N° 131.

Gutner et Blanc

9 265

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gutner Jean domestique de Campagne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlen (Berne) domicilié à Essertes sur Oron,

Noms des parents :

fils de Christian Gutner et de Barbara Bingyeli,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Wahlen le onze août mil huit cent cinquante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc Marie, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Mont sur Lausanne,

Noms des parents :

filie de Jean Abram Blanc et de Louise Euphrasine Blanc,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née aux Rapet (Lausanne) le vingt trois Mars mil huit cent cinquante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wahlen à Essertes à Lausanne au Mont, les cinq, sept, huit et neuf Mai mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Gutner
Marie Blanc

des témoins :

Favrat Guiseppe
Jules Corbuet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
autorisation de l'off. de l'état civil
d'Oron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wahlen, Oron & Chesaux

N° 132

Spongia & Bogenmeyer
née Kläberle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Spongia Gregorio Docteur en médecine,
de Rovigno (Ilisie-Crieste-Autriche) domicilié à Vienne (Autriche)
fils de Domenico Spongia et de Eufemia Pavan
célibataire
né à Rovigno le trente avril mil huit cent quarante-huit

et
2. Bogenmeyer née Kläberle Maria Caroline Crescentina
de Vienne (Autriche) domiciliée à Lansanne
fille de Michel Antoine Kläberle et de Louise Bittelmann, sa femme,
veuve de Frédéric Adolphe Bogenmeyer, dès le vingt-six mars mil huit cent
septante-trois,
née à Kempten (Bavière) le seize octobre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Rovigno, Vienne & Lansanne, les 28 & 29 Avril
mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Gregorio Spongias
Fred
Marie Bogenmeyer

Louis Beganey
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificat des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département de J.-L. P.

au Consulat d'Autriche à
Genève

1877.

N° 133.

Bresset & Brailard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bresset Jaques Joseph Cyprien meunier

de Neyruz (Fribourg) domicilié à Lausanne,

fils de Philippe Bresset et de Marie Joseph née Chassot,

célibataire

né à Neyruz le seize Septembre mil huit cent quarante-cinq

et

2. Brailard Marie Marguerite Anselme cuisinière

de St Martin (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

fille de François Brailard et de Marie Cochard,

célibataire

née à St Martin le treize Janvier mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Neyruz, St Martin & Lausanne, les neuf, dix & douze Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

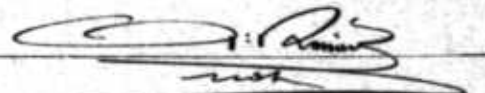
Joseph Bresset

L'épouse a déclaré en présence des témoins ne pouvoir signer, ayant un doigt à la main droite malade

des témoins :

Jean Hugueby & Co
Gaptiste Juriens

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Neyruz & St Martin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Neyruz
St Martin & Lausanne

Registre des mariages A.

N° 134
Chavance et Rüfenacht

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chavance Hippolyte Célestin, Cuisinier-Chef,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villemervy (Hte Maine, France) domicilié à Genève,

Noms des parents :

filz de François Etienne Chavance, et de Marie Masson, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Villemervy le treize Avril mil huit cent quarante-neuf,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rüfenacht Victoire Stéphanie Léonie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Choune (Berne) domiciliée à Lausanne (Cuchy)

Noms des parents :

fille de Rodolphe Frédéric Eugène, et de Léonie née Bondy, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lyon le vingt-cinq février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villemervy, Genève, Choune & Lausanne, le neuf, douze & treize Mai mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

[Faint handwritten notes]

[Signatures of Chavance and Rüfenacht]

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Dept de Justice Police

Genève & Choune

1877.

n° 135.

Goy et Trübel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept ~~Avril~~ Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Goy Eugène Marc, ~~_____~~ Cédenmier,
de ~~Vaulion~~, domicilié à ~~Lausanne~~,
fils de Philippe Eugène Goy et de Marie Louise née Péclard, sa femme,
divorcé de Louise Henriette Pache, ses le vingt-quatre Aout mil huit cent septante-un,
né à ~~Aubonne~~ le dix-neuf deux Avril mil huit cent quarante-sept

et

2. Trübel Apollonia, ~~_____~~ Blanchissense,
de ~~Carlsberg (Bavière)~~, domiciliée à ~~Lausanne~~,
fille de Charles Trübel, et de Catherine Holzheimer, sa femme,
célibataire
née à ~~Carlsberg~~ le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante-trois,

Les publications ont eu lieu à ~~Vaulion, à Carlsberg et à Lausanne, les six,
sept et neuf Avril mil huit cent septante-sept.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots dix-neuf rayés à la huitième ligne
ainsi que celui, avril rayé à la première ligne

Signatures

des époux :

Eugène Goy
Apollonia Trübel

des témoins :

Louis Fugamuz
Jules Corbatz

L'officier de l'état civil :

~~_____~~

Papiers présentés :

Certificats des publications
Acte de divorce de l'Époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

~~Vaulion & Carlsberg~~

Registre des mariages A.

N^o 136
Aubert et Chatelan née
Marquis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Aubert Louis Auguste horloger,
de Lieu domicilié à Lausanne
fils de David Samuel Aubert et de Georgette née Raymond,
veuf de Marie née Brun, dès le vingt-deux novembre mil huit cent septante-cinq,
né au Lieu le cinq Décembre mil huit cent quinze.

et

2. Chatelan née Marquis Caroline,
de Bietigny sur Morrens domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Louis Marquis et de Henriette Elie née Sieglar,
veuve de Marc Chatelan dès le vingt-sept octobre mil huit cent soixante-deux
née à Lausanne le premier Juillet mil huit cent trente.

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Bietigny & à Lausanne, les vingt-dix &
vingt-sept mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Aubert
C^{te} Chatelan

des témoins :

Joseph Pellissier
Saurat Huissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Bietigny au Lieu & à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bettend & du Lieu

1877.

N° 137.

Maitre et Dunoyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Maitre Francois Alexandre, Marchand de Vin
de Epauvillers (Berne) domicilié à Berne
fils de Joseph Alexandre Maitre et de Marie Joséphine née Willemin, sa
célibataire femme,

né à Epauvillers le dix-neuf Mai mil huit cent quarante-sept

2. Dunoyer Fanny Pierrette Anna Bertha sans profession,
de Quillier domiciliée à Lausanne
fille de Jean Samuel Dunoyer et de Françoise Susanne Dusserre, sa
célibataire femme,

née à Lausanne le cinq Décembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Epauvillers, à Quillier, à Berne et à Lausanne,
les neuf, onze et douze Mai mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maitre
F. Dunoyer

des témoins :

Maitre
Jos. Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats des publications et
autorisation de l'off. de l'état civil
de Berne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Berne, Soubey-Epauvillers
Gingins-Quillier

Registre des mariages A.

N° 138.

Inaebnit & Unterfinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui doize Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Inaebnit Henri, Journalier,
de Grindelwald (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Henri Inaebnit et de Susanne Aemec, sa femme,
veuf de Elisabeth Urech dèd le vingt-quinze Novembre mil huit cent septante-cinq
né à Interlaken le quatre Décembre mil huit cent quarante-deux

et

2. Unterfinger Maria Barbara, Cuisinière,
de Rothenburg (Lucerne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Unterfinger et de Maria Anna Schürmann, sa femme,
célibataire
née à Meygen (Lucerne) le deux Octobre mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Grindelwald Rothenburg & Lausanne, les dix-sept,
dix-neuf & vingt Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Inaebnit Henri
Maria Barbara Unterfinger

des témoins :

Léon Leutscher
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grindelwald & Meygen

Papiers présentés :

Certificata des publications
Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux

1877.

N° 139.

Magnenat & Renchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Magnenat Jules Gabriel, _____ tailleur, _____
de Vaulion _____ domicilié à Romanel sur Morged,
fils de Henri Gabriel Magnenat, _____ et de Jeanette née Raymond, _____
célibataire _____
né à Vaulion _____ le quatre mai mil huit cent quarante-neuf _____

2. Renchoz Louise Fanny _____ lingère, _____
de Château-d'Oex _____ domiciliée à Gollion, _____
fille de Louis Renchoz _____ et de Madelaine née Steiner, _____
célibataire _____
née à Gollion _____ le vingt-un Juillet mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Gollion, Château-d'Oex & Romanel,
les treize, quatorze & quinze avril mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Magnenat
Fanny Renchoz

des témoins :

Jules Magnenat
Renchoz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Collobrier _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Collobrier, Château-d'Oex, Vaulion &
Cossoney _____

N° 110

Müller & Rondahl née
Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Müller Richard Ernst Berthold, Savonnier,
de Brux en Bohême, domicilié à Lausanne,
fils de Ernst Heinrich Wilhelm Müller et de Johanna Amalia Berthasie Wienecke,
célibataire
né à Leipzig le sept Juillet mil huit cent quarante-sept,

et

2. Rondahl née Steiner Marie Anna, maîtresse de pension,
de Oedem (Hanovre) domiciliée à Lausanne,
fille de Niklaus Steiner et de Anna Gloor,
veuve de François Rondahl, dès le dix Octobre mil huit cent septante-trois,
née à Dutzenäsche (Silogia) le dix-sept Novembre mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Brux, Oedem, Leipzig & Lausanne, les trois &
neuf Mars mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Richard Ernst Berthold Müller
Marie Rondahl

des témoins :

Lucie Peitrequin
Martin Bovard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Acte de décès du premier mari de l'épouse
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Justice &
Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Consulat Allemand

1877.

n° 141.

Duczet et Bachofner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duczet Charles Augustin Abram agriculteur

de Montreux domicilié à Lausanne,

fils de Charles Henri Abram et de Jeanne Louise Vodoz, sa femme,

célibataire

né à La Cour-de-Peilz le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante-cinq,

et

2. Bachofner Elisabeth

de Fehraltorf (Zurich) domiciliée à Lausanne

fille de Conrad Bachofner et de Elisabeth Suter,

célibataire,

née à Hochfelden (Zurich) le vingt-trois Novembre mil huit cent cinquante-huit,

Les publications ont eu lieu à Montreux-Chatelard, Fehraltorf Lausanne,

les vingt-quatre et vingt-huit avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Duczet Charles
Bachofner Elisabeth

des témoins :

H. Reymond
E. Bébo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montreux & Fehraltorf

Papiers présentés :

Certificat des publications à
Montreux-Chatelard, Fehraltorf &
Lausanne & autorisation en
faveur de l'Épouse, mineure

Par jugement rendu le 20 Novem-
bre 1890 déclaré exécutoire le
même jour, le Tribunal Civil
de Bâle (Zurich) a dissous par le
divorce le mariage inscrit ci-
contre, en vertu de l'article 115
de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Lausanne le 14 Janvier 1891

L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

No. 142.

Fellay et Martin
née Daulte.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent
 septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Fellay Pierre Camille Caillier,
 de Champsec-Bagnes (Valais) domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Pierre Fellay et de Marie Euphrasie Guigoz,
 Divorcé de Rosine née Stuki, dès le dix-sept Mai mil huit cent septante-sept,
 né à Champsec-Bagnes le vingt-deux Octobre mil huit cent trente-quatre.

et
 2. Martin née Daulte Emma, Caillense
 de St Croix domiciliée à Lausanne,
 fille de François Louis Daulte et de Jeanne Louise Duboux,
 divorcée de Charles Marc Martin dès le quinze Septembre mil huit cent sept
 née à Lutry le quatre Septembre mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Bagnes, St Croix & Lausanne les deux quatre
 Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Camille Fellay
Emma Martin

des témoins :

J. H. G. G. G.
J. H. G. G.

L'officier de l'état civil :

J. H. G. G.

Papiers présentés :

Certificats des publications
Actes de divorce des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Bagnes & St Croix

Par arrêt du Tribunal Civil
 du District de Lausanne en date
 du 22 Janvier 1880, le mariage
 ci-dessus a été dissous par le divorce
 en vertu de l'article 46 lettre b de la
 loi fédérale du 24 Décembre 1874
 sur l'état civil & le mariage.
 Le divorce a été prononcé contre
 la femme.
 Conformément aux invitations du
 Département de Justice & Police le
 22 Avril 1880.
 L'off. de l'Etat Civil
J. H. G. G.

1877.

N° 143.

Vesin et Mogeon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vesin Jean Marie Gustave, batelier,
de Meillerie (Hte Savoie) domicilié à Meillerie
fils de Léopoldite Vesin et de Marie Déciat : sa femme,
célibataire

né à Echollen (Hte Savoie) le neuf Mars mil huit cent quarante-cinq
et

2. Mogeon Jenny Marie, Repasseuse,
de Lausanne domiciliée à Ouchy,
fille de Pierre Louis François Marc et de Jenny Fevot, sa femme,
célibataire

née à Lausanne (Ouchy) le dix Octobre mil huit cent cinquante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Meillerie & à Lausanne le dix-neuf Mai mil
huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Vesin
Marie Mogeon

des témoins :

J. Dupont
E. Bourgeois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publications à Lausanne & Meillerie
Déclaration Consulaire
Permis au Dept de J & P

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Département de J & P)

N^o 1111
Lehmann et Varioli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lehmann Frédéric, Mécanicien,
de Worb (Canton de Berne) domicilié à Echallens
fils de Christen Lehmann et de Barbara Fubier,
célibataire
né à Signau le vingt-sept septembre mil huit cent quarante-quatre,

et

2. Varioli Marie Françoise Félicité, Couturière,
de Vargo en Piémont domiciliée à Echallens
fille de Jean Dominique Laurentz et de Catherine née Cornaz,
célibataire
née à Poliez-Pittet le quatre Juin mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Worb, Echallens, Vargo & au Consulat d'Italie
à Genève, les vingt-six avril, vingt-huit sept Mai 1877

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

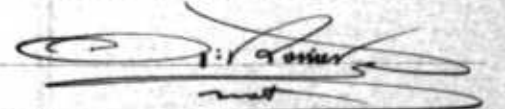
des époux :

Frédéric Lehmann
Marie Varioli

des témoins :

de Ross,
Jules Corbucci

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publications
Autorisation de l'Off^r de l'état civil
de Echallens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Worb & Echallens

1877.

n° 145.

Tacheron et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tacheron Jules Boulangier,

de Mollondins domicilié à Lausanne,

filz de Pierre Abram Tacheron et de Julie née Héritier

célibataire

né à Mollondins le huit Juin mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Rod Isaline Cuisinière,

de Ropraz, Mézières et Corcelles domiciliée à Corcelles, avant à Lausanne

filz de François Rod et de Susanne Vorse née Dicoz,

célibataire

née à Ropraz le dix-sept Mai mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Mollondins, Ropraz, Mézières, Corcelles
Lausanne, les 26, 28 & 29 juin 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Tacheron
Isaline Rod

des témoins :

Favrat Huissier
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Mollondins, Ropraz, Mézières, Corcelles
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mollondins, Corcelles & Mézières

Registre des mariages A.

N^o 146
Jaquiéry et Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquiéry Auguste Cocher,
de Demoret, Mondon & Brenles domicilié à Lausanne,
fils de Louis Jaquiéry et de Lydie née Rod,
célibataire
né à Demoret le onze Octobre mil huit cent cinquante-deux

et

2. Burdet Julie Ménagère,
de Orzens et Ursins domiciliée à Prahin,
fille de Jean Pierre Burdet et de Suzanne Marie née Luscher,
célibataire
née à Dommeleys le dix-huit Juin mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Demoret, Mondon, Brenles, Orzens, Ursins
Prahin & Lausanne, les 17, 19 & 21 Mai 1877

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Jaquiéry
Julie Burdet

des témoins :

Favrat Louis
Jules Berburg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publications
à Demoret, Mondon, Brenles, Orzens, Ursins
Prahin & Lausanne

Mollondin, Lucen, Mondon
& Ursins

1877

N° 117.

Geniez et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par Jugement rendu le
trente Novembre mil huit
cent quatre-vingt-trois,
par le Tribunal civil du
District de La Broye, le mariage
ci-contre a été dissous par le
divorce.

Le divorce a été prononcé
contre l'épouse laquelle ne
pourra contracter un nouveau
mariage avant le terme de
trois ans.

Lausanne, le 7 Juin 1884

L'off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Geniez Jean Ernest Cyprien Monsieur,
de Chierrens domicilié à Surpierre (Fribourg)
fils de Jean Geniez et de Marie Florence née Goumaz
célibataire
né à Chapelle (Broye) le vingt-trois Juillet mil huit cent quarante huit

2. Mottet Sophie Rosine
de Henniez domiciliée à Henniez
fille de Louis Mottet et de Louise née Wist,
célibataire
née à Seigneux le dix Décembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Chierrens, à Surpierre & à Henniez, les vingt sept
& vingt huit Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Geniez Cyprien
Rosine Mottet

des témoins :

Jules Fehnd
Jules Corbes

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Cierges, Surpierre &
Granges

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Surpierre

Registre des mariages A.

N^o 148
 Trin et Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Trin Jules Louis, Employé au Chemin de fer
 de Sainte Croix domicilié à Lausanne
 fils de Jérôme Trin et de Jeanne Louise Migroz née Dentan,
 célibataire

né à Pully le onze Juin mil huit cent cinquante-une
 et

2. Nicolas Rose Charlotte, Cuisinière,
 de Epalinges domiciliée à Lausanne
 fille de Pierre Louis Nicolas et de Charlotte Loup sa femme,
 célibataire

née à le Mont le deux Avril mil huit cent cinquante-une.

Les publications ont eu lieu à St-Croix, à Epalinges & Lausanne, les seize
dix-huit & dix-neuf Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Trin
Rose Nicolas

des témoins :

Gjerster Edouard
Delacouraz Etienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Croix & Epalinges

Papiers présentés :

Certificats des publications à
St-Croix, Epalinges & Lausanne

1877.

N° 149
Isler & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Isler Henri, Négociant,
de Zurich domicilié à Lausanne,
fils de Henri Isler et de Elisabeth Randegger, sa femme
célibataire
né à Zurich le dix Août mil huit cent cinquante-huit,

2. Dubois Louise Marie,
de Mauraz et du Locle domiciliée à Lausanne
fille de Charles Louis Dubois et de Octavie Buvelot, sa femme
célibataire
née à Lausanne le onze Mai mil huit cent quarante-huit,

Les publications ont eu lieu à Zurich à Mauraz, au Locle & à Lausanne,
les dix-neuf, vingt & vingt-cinq Mai mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Isler
Mari Dubois

des témoins :

Jos. Pionny
J. Pionny

L'officier de l'état civil :

J. Pionny

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Zurich, Mauraz, Locle & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Zurich, Locle & Pampigny

Registre des mariages A.

N° 150
Petit et Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Petit Charles Abram Cocheur

de Avenches domicilié à Vevey

fil de Pierre Samuel Petit et de Marianne Voise Fivaz

célibataire

né à Avenches le dix huit Janvier mil huit cent cinquante-un

et

2. Testuz Julie Sans profession

de Rivaz, Lutry, Villette domiciliée à Grandvaux

fille de Jean François Testuz et de Demme Voise Françoise Noverraz

célibataire

née à Grandvaux le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Avenches, Rivaz, Lutry, Villette, Grandvaux &
Vevey, les huit et neuf Juin mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chs Petit
Julie Testuz

des témoins :

J. Meguer
A. Gaudin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat des publications
Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Vevey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Avenches, Vevey, Lutry, St-
Saphorin, Lutry

N° 152

Wagen & Estoppey

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wagen Charles Marc Negociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Flurlingen (C^{ton} de Zurich) — domicilié à Lausanne

Noms des parents :

filz de Jean Henri Wagen — et de Anne Barbata Will, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne — le vingt novembre mil huit cent quarante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Estoppey Henriette Louise Danielle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Trey — domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Francois Louis Estoppey et de Susanne Marie Louise Regamey, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne — le vingt Juin mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Flurlingen, Trey & Lausanne, le trente un Mai et deux Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Wagen
H. Estoppey

des témoins :

H. Estoppey
J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications et autorisation du tuteur de l'épouse, originaires

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Flurlingen & Trey

1877

n° 153.

Favrat & Burdet

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favrat Henri Daniel, memisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de François Daniel Favrat et de Marianne Charlotte Burdet,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le cinq Mars mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdet Emilie Henriette, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Louis Burdet et de Jeanne Henriette née Laurent,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le deux Novembre mil huit cent quarante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ursins, les sept et neu de Juin
mil huit cent quarante-six ~~dix septante sept~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots "quarante six" rayés ci-dessus.

Signatures

des époux :

Henri Favrat
Emilie Burdet

des témoins :

Eugène Tilet
Louis Baudet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Lausanne & Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ursins

154
Martin & Truan

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent
septante - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Martin Marc Gustave, Maçon,
de Sainte Croix domicilié à Vallorbes,
fils de David François Martin et de Louise Marguerite Falcy
veuf de Rose Marie Glardon, dès le vingt trois juillet mil huit cent septan-
té - six.
né à Vallorbes, le seize juillet mil huit cent quarante sept.

et
2. Truan Françoise Marguerite, sans profession
de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,
fille de Emile Truan et de Marie Julie Jaquet,
célibataire
née à Vallorbes le vingt huit mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à St Croix & Vallorbes, les huit neuf Juin mil
huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Gustave Martin
Marguerite Truan

des témoins :
Geboeur
Jules Barbary
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
Certificats des publications
autorisation de l'officier de l'Etat civil
de Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
St Croix & Vallorbes

1877.

N° 155

Hauser & Fricker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil huit centseptante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hauser Francois Xavier, Ménisier,
de Hettenschwil, Commune de Lenggen (Argovie) domicilié à Vevey, avant à Lausanne,
fils de Jacole Hauser et de Anna maria née Sutter,
célibataire

né à Hettenschwil le huit Décembre mil huit cent quarante-sept

et

2. Fricker Rosine Barbara, Cuisinière,
de Bingen (Lothach - Bade) domiciliée à Lausanne,
fille de Jacob Frédéric Fricker et de Rosine née Eckerlin,
célibataire

née à Bingen le treize Janvier mil huit cent cinquante trois,

Les publications ont eu lieu à Hettenschwil-Lenggen, à Bingen, à Vevey à Lausanne,
les seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

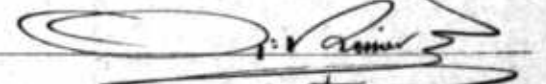
Signatures

des époux :

des témoins :

Francois Xavier Hauser Charles Girod
Rosine Barbara Fricker Robert Sommerhalp

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats des publications & autori-
sation de l'officier de l'état civil de
Vevey

Hettenschwil-Lenggen, Vevey
Bingen

N^o 156
Gilliéron et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gilliéron Jacob Jules, — Employé au Chemin de fer,
de Servion domicilié à Lausanne,
fils de Charles Louis Gilliéron — et de Rosalie née Vnichoud,
divorcé de Louise françoise Philippine née Stramm, dès le dix février 1873,
né à Vouvey le deux Mars mil huit cent trente huit

et

2. Michoud Marie Louise,
de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Lausanne,
fille de Victor Emmanuel Michoud et de Madelaine née Rouilly,
célibataire
née à Chavannes-le-Chêne le dix-neuf Juillet mil huit cent trente six.

Les publications ont eu lieu à Servion, Chavannes & Lausanne, les quinze
et seize Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Gilliéron
Louise Michoud

Louis Pégany
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats des publications à
Servion, Chavannes & Lausanne,
Acte de divorce de l'Époux.

Vronand & Dion

1877

N° 157.

Ferrari et Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ferrari Pierre, Cimenteur,
de Suna (Paltanza-Novate, Italie) domicilié à Lausanne
fils de Jean Ferrari et de Marianne Geroni, sa femme,
célibataire
né à Suna le cinq Mai mil huit cent quarante-deux

et

2. Giddey Lisette Françoise, Cuisinière,
de Grandvaux domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Giddey et de Jeannette née Riccard, sa femme,
célibataire
née à Alex (Cully) le vingt-trois Juin mil huit cent trrente-quatre

Les publications ont eu lieu à Suna à Grandvaux, à Lausanne et au Consulat
d'Italie à Genève, les 12 & 20 mai 1877

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferrari PierreLisette Giddey

des témoins :

Jules Bortatz

L'officier de l'état civil :

J. P. Bonar

Papiers présentés :

Certificats de publicationDéclaration ConsulairePermis du Dép^t de J^{ur} & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully

Registre des mariages A.

N° 158.

Marchand & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Marchand Georges Julien, — Ouvrier tannier,
de Bofflens _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Henri Marchand et de Louise Olive Dupuis, sa femme,
célibataire _____

né à Bofflens _____ le quatorze Mai mil huit cent cinquante quatre,

et
2. Gilliéron Julie Isaline, — Représentante,
de Chatillens et de Servion _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Henri Antoine Gilliéron et de Jeanne Henriette Berger, sa femme,
célibataire _____

née à Lausanne _____ le treize Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Bofflens, à Chatillens, à Servion & à Lausanne,
les quatorze, quinze & seize Juin mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marchand Georges

Julie Gilliéron

des témoins :

Charles Burger

Maurice Jules

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à
Bofflens, Chatillens, Servion &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reminomatier-Bofflens & oron
pour Chatillens & Servion

1877

N° 159.

Burger et Péclard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Burger Oscar Victor David Charles, tailleur de pierre,
de Allaman _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Henri Charles François Burger et de Louise Estoppey sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le vingt deux Janvier mil huit cent cinquante six.

et

2. Péclard Louise, _____ Couturière, _____
de Pailly _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Louis Péclard _____ et de Louise née Degiez, sa femme
célibataire. _____
née à Peney _____ le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Allaman, Pailly & Lausanne, le dix-sept
mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Burger
Louise Péclard

des témoins :

Jules Degiez
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Allaman, Pailly & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vuarnens (Pailly) & Allaman

Registre des mariages A.

N° 160

Nicola et Ducraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nicola Joseph Etienne, gypsiere

de Premoselle (Piémont) domicilié à Lutry,

fil de Joseph Antoine Nicola et de Jeanne Marie Visinand,

célibataire

né à Lutry le quatorze Novembre mil huit cent cinquante six

et

2. Ducraux Emma, Couturiere,

de S^r Léger domiciliée à Lausanne

filie de Jean Louis Rodolphe Ducraux et de Marianne Visette Hornung

célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Premoselle, S^r Léger, Lutry, Lausanne & au
Consulat d'Italie à Genève, les 14, 15 & 16 Juin 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nicola Etienne
Emma Ducraux

des témoins :

Henri Ducraux
Louis Ducraux

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats des publications - Déclaration

consulaire, Permis du Département de Jura - S^r Léger - Lutry

autorisation de l'Offi de l'Etat civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

1877.

N° 161

Calame & Koch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Calame Charles Jules Robert, Négociant,
de La Cour-de-Peilz _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean François Calame _____ et de Françoise Jimmy Baatar _____
célibataire _____

né à Lausanne _____ le vingt-sept Avril mil huit cent cinquante-cinq
et

2. Koch Fanchette Adèle, _____
de Grandvaux _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Marc Koch _____ et de Louise Marguerite Belet _____
célibataire _____

née à Lausanne _____ le neuf Janvier mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peilz, à Grandvaux & à Lausanne, le
sept & neuf Juin mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Calame
Adèle Koch

des témoins :

Al Koch
St. Bise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
La Cour, Grandvaux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Cour de Peilz & Cully

N° 162

Blanchoud et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7
Juin 1888 déclaré exécutoire
le 28 d'août suivant, le Tri-
bunal civil du District de
Lausanne a dissous par le
divorce le mariage inscrit
ci-contre.

Le divorce a été prononcé
contre le mari, en vertu des
articles 46 & 47 de la loi
fédérale du 24 Décembre
1874.

Lausanne, le 7^{ème} Juin 1888.

L'Off: de l'Etat Civil:

[Signature]

6-187
Aujourd'hui dix Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanchoud Emile François, — Vigneron —

de Oron-le-Château — domicilié à Lausanne, —

fils de Jean Jacques Blanchoud et de Marie Rose Jaton, sa femme,

célibataire —

né à Chailly / Lausanne le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-un

et

2. Blanc Susette Marie, —

de Lausanne — domiciliée au Mont / Lausanne, —

fille de François Louis Blanc et de Jeanne Françoise Basset, —

célibataire, —

née à Lausanne — le vingt-quatrième Novembre mil huit cent cinquante-
six.

Les publications ont eu lieu à Oron, au Mont & à Lausanne, les treize, qua-
torze et seize Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Blanchoud
Marie Blanc

des témoins :

Eli Basset
Charles Fiala

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats des publications à Oron,
au Mont & à Lausanne.

Oron & Romanel

1877.

N° 163.

Pollien & Wüst
née Biazza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pollien Victor Charles _____ menuisier,
de Crissier & d'Assens _____ domicilié à Lausanne, au Grandson,
fils de Charles Benjamin Pollien _____ et de Charlotte Louise Georgette Gertron,
veuf de Louise Sophie Forestier dès le dix huit Février mil huit cent septante six,
né à Verrey _____ le vingt huit mai mil huit cent septante six quarante trois

et

2. Wüst née Biazza Adelaïde _____ blanchisseuse,
de Lupfig (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Georges Biazza _____ et de Antie Marie née Emard, _____
veuve de François Frédéric dit Feitz Wüst, dès le vingt huit Janvier mil huit cent septante six
née à Moudon _____ le vingt deux Juin mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Crissier, à Assens, à Lupfig, à Grandson & à Lan-
sanne, les 16, 17, 18 et 20 Juin mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots "septante six" rayés à la huitième ligne

Signatures


des époux :

Pollien Victor Charles
Adelaïde Wüst

des témoins :

Emmanuel Grosjean
Ch^{es} Réal

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Crissier, Assens,
Lupfig, Grandson & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

C. Romanel, Echallens & Grandson

N° 164.

Buffat & Ravessoud

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil huit cent
 septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Buffat Marc Frédéric, agriculteur,
 de Vuarens domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Samuel Buffat et de Susette née Dogny,
 célibataire
 né à Echallens le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante,

et
 2. Ravessoud Elise Augustine, Cuisinière,
 de Pully & de Paudex domiciliée à Lausanne,
 fille de Pierre Louis Ravessoud et de Jeanne Susanne Lavanchy,
 célibataire
 née à Pully le onze Décembre mil huit cent quarante huit.

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Pully, Paudex & Lausanne, les quinze
 et seize Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

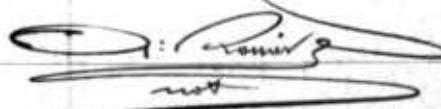
Signatures

des époux :

des témoins :

Frédéric Buffat Charles Gasanctuy
 Elise Ravessoud Auguste Louis Pidoux

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats des publications à Vuarens
 Pully, Paudex & Lausanne

officiers de l'état civil de
 Vuarens & Pully

1877.

N° 165.

Pointet et Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pointet Arthur Emile, tailleur,
de Echandens domicilié à Lansanne
fils de Jean François Pointet et de Marie Louise Rossier,
célibataire
né à Echandens le quinze février mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Barbaz Louise Marie Jenny — Repasseuse,
de Epalinges et de Lansanne domiciliée à Lansanne,
fille de Henriette Barbaz défunte et de
célibataire
née à Lansanne le dix-neuf novembre mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à Echandens, Epalinges & Lansanne, les trois et
cinq Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Pointet
Louise Barbaz

des témoins :

Louis Roseng
Auguste Boby

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publications à Echandens,
Epalinges & Lansanne
Autorisation du tuteur de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Epalinges & Lansanne

Registre des mariages A.

N° 166.
Bonin et Fontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bonin Jacques Claude, Employé au Chemin de fer,
de Avallon (Yonne - France) domicilié à Lausanne,
fils de Claude Marie Bonin, défunt et de Emélie née Dansin, sa veuve,
célibataire
né à Avallon le douze Mars mil huit cent quarante - six

et

2. Fontaine Antoinette, Repasante,
de Chevrier (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de Joseph Fontaine défunt, et de Louise Truchet, sa veuve,
célibataire
née à St Maurice C^{te} Valbens le dix Septembre mil huit cent quarante - cinq

Les publications ont eu lieu à Avallon, Chevrier & Lausanne, les 19, 27 mai et
trois Juin mil huit cent septante - sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bonin Claude
Antoinette Fontaine

des témoins :

H. Raymond
Jules Corberet

Officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Consulat de France

1877.

N° 167.

Wettstein et Chanson
née mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui denze Juillet mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wettstein Gaspard Edouard, Commissionnaire,
de Fällanden (C^lon de Zurich) domicilié à Yvernaie,
fils de Martin Wettstein et de Marguerite Angst,
célibataire
né à Fällanden le cinq Mars mil huit cent soixante-sept.

et
2. Chanson née Mayer, Susette Louise Henriette, journalière,
de Moiry domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Elie Mayer et de Jeanne Marguerite née Cleze,
veuve de Jean Francois Chanson, dès le dix-neuf Juin mil huit cent septante-quatre,
née à Echallens le seize Août mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Fällanden, Moiry & Lausanne, les vingt six et trente
Mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. D. Wettstein
Henriette Mayer

des témoins :

Mogin Edouard
Johann Frenki

L'officier de l'état civil :

J. L. L...
not

Papiers présentés :

Certificat de publication
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarraz & Fällanden

Registre des mariages A.

N^o 168
Métuy & Herrscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Métuy Jean, Voiturier

de Loèche et d'Albinen (Valais) domicilié à Lausanne,

fil de Lorentz Métuy et de Barbara Métuy

célibataire

né à Albinen le quatre Décembre mil huit cent quarante huit,

et

2. Herrscher Anne Marie, Cuisinière,

de Vogelsheim (Haut Rhin) domiciliée à Lausanne,

fille de Mathias Herrscher et de Salomé Obrecht,

célibataire

née à Vogelsheim le vingt-deux Juillet mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Loèche, Albinen, Vogelsheim & Lausanne, les
7, 9, 10 & dix sept Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Métuy
Anne Marie Herrscher

des témoins :

Franz Heinsin
Jules Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Loèche, Albinen & Vogelsheim

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Loèche, Albinen, Vogelsheim & Lausanne

1877.

N° 169.

Enning & Buinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Enning Benjamin Louis, _____ Relieur,
de Mauraz _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Marc Louis François Enning et de Julie Sophie Meyer, sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le vingt Juin mil huit cent cinquante-cinq _____

2. Buinand Caroline Lina, _____ Couturière,
de Eclagnens & Biolley-Magnoux _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Louis Buinand _____ et de Susanne née Bailloud, sa femme,
célibataire _____
née à Romanel _____ le cinq Mai mil huit cent cinquante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Mauraz, Eclagnens, Biolley-Magnoux & Lausanne,
les quatorze, seize & dix huit Juin mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Enning
Lina Buinand

des témoins :

François Besson
Jules Corberet

L'officier de l'état civil :

J. Bonin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny, Echallens & Mollendins

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Mauraz, Eclagnens & Biolley-Magnoux &
Lausanne _____

Registre des mariages A.

N^o 170.
Bolliet & Redard
 nie Schwarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bolliet Eugène, agriculteur,
 de Préverenges domicilié à Préverenges,
 fils de Jean Louis Samuel Bolliet et de Jeanne Françoise née Boyay
célibataire
 né à Préverenges le dix Août mil huit cent quarante-cinq.

et

2. Redard Catherine Marguerite Christiana,
 de Echandens domiciliée à Pompaples,
 fille de Lorenz Schwarz et de Anna Maria Benninger,
 veuve de Georges Charles Louis Redard, dès le six Juillet 1864,
 née à Ober-ans (Wurtemberg) le dix huit Janvier mil huit cent rente-cinq.

Les publications ont eu lieu à Préverenges, Echandens, St Sulpice & Pompaples
 les douze et seize Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Bolliet
Catherine Redard

des témoins :

E. Bébon
Jules Gerber
 L'officier de l'état civil :

[Signature]
 not

Papiers présentés :

Certificats des publications
des lieux d'origine & domicile
Autorisation de l'off. de l'état civil d'Echandens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Donay, La Sarray & Ecublens

1877.

N° 171.

de Coppet & Deladoey

Aujourd'hui treize Juillet mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. de Coppet Frédéric, Ingénieur Professeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Suscévoz, domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de françois Gustave de Coppet et de féliciana Barboza de Oliveira aranda,
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Rio-Janeiro (Brésil) le premier Juin mil huit cent cinquante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Deladoey Marie Caroline, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle et d'Yverne, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Pierre Frédéric Deladoey et de Louise Henriette Decoppet, sa femme,
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze Octobre mil huit cent quarante-neuf,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Suscévoz, à Aigle, à Yverne et à Lausanne,
les vingt-deux et vingt-trois Juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. de Coppet
C. Deladoey

des témoins :

Champvent
A. Schaffler

F. de C. F. B. de Coppet
F. Deladoey

L'officier de l'état civil :

D. R. R.
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Aigle,
Yverne Suscévoz et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Champvent et Aigle.

Registre des mariages A.

1877

N^o 172
Gillieron
et
Bouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gillieron Aimé, agriculteur,
de Servion, domicilié à Forêt,
fils de Jean François Gillieron, et de Jeanne Françoise née Tidaux, sa femme,
célibataire,

né à Villars-le-Comte, le quinze janvier mil huit cent cinquante-quatre
et

2. Bouly Rosine, agriculteur,
des Cullayes et Montpreuzyes, domiciliée aux Cullayes,
fille de Jean Abram Bouly, et de Jeanne Louise née Crat, sa femme,
célibataire

née aux Cullayes, le douze avril mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Servion, à Forêt et aux Cullayes le quatorze juin
et à Montpreuzyes, le quinze juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Gillieron
Rosine Bouly

des témoins :

H. Roumain
Jules Cosbar
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1^o Certificats des publications à Dien,
Forêt, Mézières et Corcelles-le-Tort
2^o Autorisation de l'Etat-civil de Forêt

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Dien, Forêt, Mézières et Corcelles-
le-Tort

1877

N° 173

Corrado et Autier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Corrado Charles Daques, compositeur,
de Turin, (Italie), domicilié à Lausanne,
fils de Félix Corrado, et de Catherine Zappugno, sa femme,
célibataire,

né à Turin, le vingt-deux août mil huit cent quarante-six

et

2. Autier Marie Antoinette Elise, repasseuse,
de l'abbaye, canton de Vaud, domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Marc Autier, et de Julie Suzanne Speron,
célibataire,

née à Fêchy, (Vaud) le dix-huit avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Turin et au Consulat d'Italie les vingt et vingt-sept
Mai, à l'abbaye et à Lausanne, le douze mai mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Corrado
Elise Autier

des témoins :

Félix Chesi
Robert Ernest

L'officier de l'état civil :

Blanc Subity

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1^o Certificats des publications,2^o Déclaration du consul Italien,3^o Permis du Département de Justice et Police.

l'abbaye.

Registre des mariages A.

1877

N° 174

Fleury et Hummer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fleury François Frédéric, _____ restaurateur,
de Mauraz, _____ domicilié à Sausanne, _____
fils de François Marc Henri Fleury, et de Julie née Descombes, sa femme,
célibataire, _____
né à Sausanne, _____ le dix-neuf août mil huit cent quarante-six
et

2. Hummer Emma, _____ sans profession,
de Thajngen, canton de Schaffhouse, _____ domiciliée à Bex, _____
fille de Jacob Hummer, _____ et de Marie Madeleine Hartmann,
célibataire, _____
née à Schaffhouse, _____ le cinq février mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Mauraz le 27, à Thajngen le 28, à Bex le 29, et à Sausanne
le 30 juin mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Fleury,

Emma Hummer

des témoins :

Gustave Isely
G. Sürer

L'officier de l'état civil :

Blaise Aubert

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny, Thajngen et Bex.

Papiers présentés :

1. Les certificats des publications,
2. Déclaration signée par les époux

1877

N° 175

Moulin x Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moulin Jules, agriculteur,
de Lonsanne, domicilié à Epalinges,
fils de Jean Samuel Moulin, défunt et de Louise Françoise née Diserens, sa
femme,
célibataire,

né à Epalinges, le vingt-quatre août mil huit cent quarante-cinq
et

2. Regamey Louise, couturière,
de Lonsanne, domiciliée aux Lapes sur Lonsanne,
fille de Charles Regamey, et de Augustine née Pache, sa femme,
célibataire,

née à Epalinges, le vingt février mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Epalinges le quatorze et à Lonsanne le seize juin
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Moulin
Louise Regamey

des témoins :

J. Guery
Jules Corboz
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1^{er} certificat des publications,
2^e autorisation de l'officier de l'état civil
d'Epalinges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges.

Registre des mariages A.

1877

N° 176

Delessert x Siegfried

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delessert Francis David, _____ agriculteur,
de Savigny et de Forel, _____ domicilié à Savigny, _____
fils de Jean Pierre Delessert, _____ et de Joanne Marianne Georgette Delessert, sa
célibataire, _____ femme, défunte,
né à Savigny, _____ le vingt-quatre janvier mil huit cent trente-six
et

2. Siegfried Elisabeth, _____ cuisinière,
de La Lenk. (Berne), _____ domiciliée à Sausanne, _____
fille de Pierre Siegfried, _____ et de Madeleine Dübi, _____
célibataire, _____
née à La Lenk, _____ le douze août mil huit cent trente-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Savigny et Forel le trente mai, à la Lenk le premier,
et à Sausanne, le deux juin mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. David Delessert
Elise Siegfried

des témoins :

L. H. Chevaley
Jules Chappuis

L'officier de l'état civil :

Blanc Dubet
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1^o Certificats des publications, _____2^o autorisation de l'officier de l'état civil
de Savigny _____(Savigny, Forel, La Lenk et _____
_____)

1877

N° 177

Pittet & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pittet Louis Onésime, _____ agriculteur,
de Villars-Bramard et Seigneux, _____ domicilié à Romont, _____
fils de Jean Pierre Pittet, _____ et de Marie Marguerite née Rosset,
célibataire, _____

né à Villars-Bramard, le quatre avril mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Jaton Isaline, _____ ménagère, _____
de Villars-Mendraz, _____ domiciliée à Romont, _____
fille de Jean David Jaton, _____ et de Jeanne Elisabeth Martin, _____
célibataire, _____

née à Villars-Mendraz, le neuf septembre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Romont le vingt-trois, à Villars-Bramard, à Seigneux
et Villars-Mendraz, le vingt-cinq juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Onésime Pittet
Isaline Jaton

des témoins :

Jeanet Huisin
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

Alain Dublet

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1^o certificats des publications;
2^o autorisation de l'off. de l'état civil de
Romont.

(Villarsel, St Cierges et Romont

1877

N° 178

Amiguet & Payot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Amiguet alexis, commissaire-arpenteur, de Ollon, domicilié à Lausanne, fils de Jean François Amiguet, et de Marie Félicie née Chambovey, célibataire, né à Ollon, le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-trois.

2. Payot Julie, sans profession, de Corcelles sur Concise, domiciliée à Lausanne, fille de David Samuel Payot, et de Susanne née Vienet, célibataire, née à Corcelles sur Concise, le dix avril mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Concise le deux, à Ollon le cinq et à Lausanne, le sept juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Handwritten signatures of Alexis Amiguet, Julie Payot, and witnesses.

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats des publications

Ollon & Concise

1877

N° 179

Chappuis & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, déclaré définitif et exécutoire le trois décembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé pour le divorce le mariage contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettres b. et c. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 7 décembre 1894.

L'officier de l'état-civil:



Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Chappuis Edouard Louis, vaillieur de pierre, de Cully et de Sutz, domicilié à Vers-chez-les-Blanc, fils de Jean Louis Chappuis, et de Rose Marie née Freymond, veuve de Cécile Caroline née Francey, depuis le vingt-trois janvier mil huit cent septante-trois, né à Forel, le quatorze janvier mil huit cent quarante-huit.

et

2. Regamey Elise Joséphine, sans profession, de Epalinges, domiciliée à Epalinges, fille de Marie Louise Regamey et de célibataire, née à Epalinges, le vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Cully, à Sutz et à Lausanne, le quatorze, et à Epalinges, le quinze avril mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Louis Chappuis
Elise Joséphine Regamey

des témoins :

A. Hediger
Jules Burbanz

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1^{er} Certificats des publications;
2^e acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Cully, Sutz et Epalinges.

Registre des mariages A.

1877

N° 150

Giese et Gnehlén

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giese Wilhelm Friedrich, menuisier,
de Mengen, district de Fribourg, (Baden), domicilié à Sausanne,
fils de Anna Barbara Giese, et de
célibataire,
né à Mengen, le quatorze avril mil huit cent quarante-sept.

et

2. Gnehlén Marie Jeanne Susanne, sans profession,
de Corsier sur Vevey, domiciliée à Sausanne,
fille de Jean Marc Sigismund Gnehlén, et de Jeanne Sophie Monod, sa femme,
célibataire,
née à Sausanne, le deux août mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Corsier, le vingt quatre, à Sausanne, le vingt six Mai
et à Mengen terminées le vingt-cinq juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wilhelm Giese
Marie Gnehlén

des témoins :

F. Rogemont
P. Gnehlén
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1° Les certificats des publications;
2° Déclaration consulaire;
3° Permis du Dép. de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Corsier.

1877

N° 121

Batard et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Batard Louis Jules, agriculteur,
de Lignerolles, domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Emmanuel Batard, et de Susette née Mingard, sa femme,
célibataire,

né à La Sarraz, le vingt-un juillet mil huit cent quarante-six

et

2. Favre Adelaïde Henriette, sans profession,
de Servion, domiciliée à Lausanne,
fille de Frédéric Louis Favre, et de Jeanne Marie Susanne Chollet,
célibataire,

née à Lausanne, le seize décembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lignerolles et à Servion, le cinq, et à Lausanne, le
sept juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Batard
Henriette Favre

des témoins :

Samuel Emery
H. Raymond

L'officier de l'état civil :

Alphonse Aubert

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1. Les certificats des publications

2. Les actes de naissance

Lignerolles et Servion

Registre des mariages A.

1877

N° 182

Maurer et Mouron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Maurer Charles, _____ menuisier,
de Adelboden, canton de Berne, _____ domicilié à Lausanne,
fils de Daniel Maurer, _____ et de Elisabeth Schläppi,
veuf de Henriette Louise Jaquier, d'ès le 24 octobre 1876,
né à La Lenk, (Berne), le premier juillet mil huit cent quarante-six
et

2. Mouron Louise Marie Julie, _____ courtisanière,
de Chardonne, _____ domiciliée à Lausanne,
fille de François Mouron, _____ et de Louise née Chevallier, sa femme,
célibataire,
née à Chardonne, _____ le trois mai mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, le quatre, à Adelboden, le cinq, et à Lausanne,
le sept juillet mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles MaurerJulie Mouron

des témoins :

Louis MouronJules Corbaz

L'officier de l'état civil :

Alphonse Sublet

Papiers présentés :

1° Les certificats des publications,

2° L'acte de décès de la première femme
de l'époux. _____Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deAdelboden et Corsier

1877

N° 183

Benz & Devenoges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le septième juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Benz Charles Henri, ouvrier,
de Thierachem, canton de Bone, domicilié à Sausanne,
fils de défunt Jean Benz et de Suzanne née Ufer, sa femme,
veuf de Marianne Gyger, depuis le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-sept,
né à Rolle le sept novembre mil huit cent quarante-six.

et

2. Devenoges Dina, sans profession,
de Sauges, canton de Neuchâtel, domiciliée à St Croix, av. à St Sulpice La Sarraz,
fille de Jonas Devenoges et de Julie Anaïs née Dornod, sa femme,
célibataire,
née à Travers le vingt-neuf janvier mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à St Croix et à La Sarraz le dix, à St Aubin le onze, à Thierachem,
le douze et à Sausanne, le quatorze juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Benz
Dina Devenoges

des témoins :

J. B. B.
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Alphonse Dubois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

Papiers présentés :

1. Extrait de décès de la femme de l'époux;
2. Les certificats des publications.

à Thierachem, St Aubin, St Croix
et La Sarraz.

Registre des mariages A.

1877

N° 184
Rod et Hennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rod Louis, agriculteur,
de Ropraz, Corcelles, Mézières et Demoret, domicilié à Ropraz,
fils de Pierre Samuel Rod, et de défunte Jenny nie Perret,
célibataire,
né à Ropraz le huit août mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Hennard Julie, ménagère,
de Cugy et de Doulers, domiciliée à Ropraz,
fille de Jean François Hennard, et de deunne Marie Louise nie Chastelan,
célibataire,
née à Cugy le vingt juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Ropraz et Corcelles le huit, à Mézières le neuf, à Demoret le dix, à Cugy, le treize, et à St. Cierges le quinze mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Rod
Julie Hennard

des témoins :

Jean Desmutes
Jules Corbatz

L'officier de l'état civil :

Alban Aubert

Papiers présentés :

1. Les certificats des publications;
2. L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Corcelles, le Dorat

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

(Corcelles, Mézières, Donneloye, Pétit le Grand et St. Cierges)

1877

N° 185

Cruchon & Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cruchon alexis, agriculteur,
de Bercher, domicilié à Cerniaz,
fils de Bierre Daniel Cruchon, et de Jeanne Henriette née Corday,
célibataire,
né à Chapelles, le onze juillet mil huit cent cinquante trois
et

2. Cachin Rosine ardèle, sans profession,
de Cerniaz, domiciliée à Cerniaz,
fille de Jean Jacob Cachin, et de Lisette née Gris,
célibataire,
née à Cerniaz, le neuf septembre mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Cerniaz le sept, et à Bercher le onze juillet mil huit
cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Cruchon
Ardèle Cachin

des témoins :

Daniel Cachin
Emile Corday

L'officier de l'état civil :

M. H. Aubert
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

Papiers présentés :

1^o Les certificats des publications,
2^o L'autorisation de l'officier de l'état
Civil de Villarsel.

C. St. Cierges et de Villarsel.

Registre des mariages A.

1877

N^o 186
Gerber & Favre

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gerber Samuel, couvreur,
 de Langnau, canton de Berne, domicilié à Lausanne, avant à Yverdon, Neuchâtel,
 fils de Rodolphe Gerber, et de Susanne née Pieren,
 célibataire,
 né à Wimmis, le douze avril mil huit cent quarante-un
 et.

2. Favre Elisabeth, cuisinière,
 de Münchenwiler, canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean Frédéric Favre, et de Elisabeth Duncker,
 célibataire,
 née à Münchenwiler, le dix août mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois, à Langnau le vingt-cinq, et à Münchenwiler le vingt-sept juin mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Samuel Gerber
Elisabeth Favre

des témoins :
Probst-Heuri
Jules Corbaz
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
 1^o Les certificats des publications,
 2^o Une déclaration de Favre à Neuchâtel, relative au domicile de l'époux.

Blanc Dubois
 Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Langnau et Münchenwiler

1877

N° 187

Neyroud & Galland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Neyroud Julien Charles, commis à la poste,
de Chardonne, domicilié à Sausanne,
fils de Henri Rodolphe Neyroud, et de Françoise Aline née Burkhardt,
célibataire,
né à La Rippe le vingt-deux avril mil huit cent-cinquante.

et

2. Galland Mélina, commis à la poste,
de Auvergnier et de Neuchâtel, domiciliée à Sausanne,
fille de Charles Henri Galland, et de Rosina Annam,
célibataire,
née à Neuchâtel le cinq janvier mil huit cent-cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Neuchâtel et à Sausanne, le trente juin,
et à Auvergnier le deux juillet mil huit cent-septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Neyroud
A. Galland

des témoins :

J. Jacquot
J. Blam

L'officier de l'état civil :

A. Blanc Dubet

Papiers présentés :

Les certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier, Auvergnier et Neuchâtel

N° 188.

Lädermann & Lädermann

Aujourd'hui deux cent septante-sept mil huit cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lädermann Jean Joseph, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Madiswyl (Berne) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean François David et de Louise Félicie Fured,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le dix-sept Mai mil huit cent cinquante-un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lädermann Louise Félicie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Madiswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filie de Jean Jaques Lädermann et de Susanne Louise Welten,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Evian (Savoie) le dix-huit Décembre mil huit cent cinquante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Madiswyl & Lausanne, les sept Juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Lädermann
Félicie Lädermann

des témoins :

Jayfomin
St. Michaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Madiswyl & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Madiswyl

1877.

N^o 159
Rouiller et Mann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Aout _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rouiller Henri _____ tapissier,

de St Sulpice La Côte aux Fées (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

fil de Auguste Rouiller _____ et de Louise Grieser, sa femme,

célibataire _____

né à Genève _____ le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante-dix,

et

2. Mann Caroline, _____ Couturière,

de St Croix _____ domiciliée à Lausanne,

fille de Jacob Mann _____ et de Barbara King, sa femme,

célibataire _____

née à Lausanne _____ le cinq Aout mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, à La Côte aux Fées, à St Croix et à Lausanne,

les 17, 18, 19 & 21 Juillet 1877. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Rouiller

Caroline Mann

des témoins :

H. Mann

E. Aubert

L'officier de l'état civil :

J. Rouiller

Papiers présentés :

Certificats des publications à St Sulpice

La Côte aux Fées (Neuchâtel), St

Croix & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Sulpice, La Côte aux Fées &

St Croix _____

Registre des mariages A.

N^o 190
Wolf et Tanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Sept mil huit cent
septante . sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wolf Jacob Jardinier,
de Spiez (Berne) domicilié à Bex,
fils de Jacob Wolf et de Anna née Luginbühl,
célibataire.

né à Gesingen (Spiez) le sept février mil huit cent cinquante-deux,
et

2. Tanner Anna Maria Cuisinière,
de Héris (Berne) domiciliée à Duchy sous Yvernaie,
fille de Rodolphe Tanner et de Maria Könni,
célibataire.

née à La Chaux-de-Fonds le trois juin mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Spiez, Héris, Bex & Yvernaie les treize et
quatorze juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Wolf
Anna Tanner

des témoins :

Eduard Guerra
J. Camet

L'officier de l'état civil :

J. Romet
not

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'offr de l'Etat civil
de Bex.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Spiez, Héris & Bex)

1877

N° 191.

Bettex et Cothésy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mois mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bettex Abram Louis, Pasteur,

de Combrement-le-Petit domicilié à St Cierges,

fil de Jacques Louis Bettex et de Susanne Marie Page,

veuf de Caroline Louise Marie Carr, des le vingt-cinq Décembre mil huit cent septante

né à Payerne le vingt-neuf Mars mil huit cent vingt-un ^{quatre,}

et

2. Cothésy Marie Louise, sans profession

de Dompierre domiciliée à Lausanne,

filie de Pierre Cothésy et de Jeanne Louise née Tahud, sa femme

célibataire

née à Dompierre le quatorze Janvier mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Combrement-le-Petit, St Cierges, Dompierre &
Lausanne, les dix-neuf et vingt-un Juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Bettex
Marie Cothésy

des témoins :

E. Sébous
Jules Corbatz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
autorisation de l'offi. de l'Etat civil
de St Cierges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges, Lucens & Combrement

Registre des mariages A.

N^o 192
Knebel & Jaquillard

Aujourd'hui neuf Aout mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Knebel Jules Frédéric Domestique de Campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sarras domicilié à Villeneuve

Noms des parents :

fil de David Frédéric Knebel et de Julie Youtaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Aigle le huit Juillet mil huit cent cinquante-quatre
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaquillard Fanny Louise Repassense

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Ouchy

Noms des parents :

fille de Jean Charles Abraham et de Louise Daccord sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-quatre Aout mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Sarras, Rougemont, Villeneuve & Yvernonne, les
six et sept Juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Knebel
Fanny Jaquillard

des témoins :

A. Tornier
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
autorisation de l'Off^r de l'Etat civil de
Villeneuve

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarras, Rougemont
Villeneuve

1877

N° 193
Lässer & Redard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lässer Jean Godfroid Cordonnier,
de Wylberg (Argovie) domicilié à Cossonay,
fils de Friedrich Lässer et de Barbara Herzog,
célibataire
né à Schöffland (Argovie) le six Mars mil huit cent quarante cinq

et

2. Redard Elise Emma, femme de Chambre,
de La Sarraz & des Verrières (Neuchâtel) domiciliée à Berne
fille de M. Louis Redard et de Marguerite Elise Fehlmann
célibataire
née à La Sarraz le neuf Mai mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Wylberg, La Sarraz, Les Verrières, Cossonay &
Berne, les dix-sept, dix-neuf et vingt Juin mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Gottf. Lässer
Emma Redard

des témoins :

Joseph Wälehti
Harrat Huissein

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Wylberg
Cossonay, La Sarraz, Les Verrières & Berne.
autorisation de l'Offi. de l'état civil de Cossonay Wylberg & Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay, La Sarraz, Les Verrières

Registre des mariages A.

N^o 194.
Luginbühl et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Luginbühl Charles Oscar _____ Négociant,
de Lausanne & Bowyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Charles Isaac Victor Luginbühl et de dame Cathérine Steubli, sa femme,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le treize Septembre mil huit cent quarante-six _____

et

2. Martin Julie Jenny Fanny, _____ Couturière,
de Pully _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de monsieur Henri Louis Martin et de Rose Louise Bigler, sa femme,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le vingt Novembre mil huit cent quarante-huit _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bowyl Pully, les 25, 26 & 28 Juillet
mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Luginbühl
Jenny Martin

des témoins :

J. Crampard
J. Crampard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications faites
à Bowyl-Hochstetten, à Pully & à
Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hochstetten & Pully _____

1877.

N° 195

Schopfer & Burtin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatorze août mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schopfer Adrien Oswald Louis, Commis négociant,
de Lapraz domicilié à Lausanne,
fils de Pierre François Schopfer et de Augustine Fanchette Nardel, sa femme,
célibataire,
né à Lausanne le quatre Juin mil huit cent cinquante-cinq.

et

2. Burtin Emma Alfreda Françoise Louise, Institutrice,
de Ormont-dessous domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Alfred Burtin et de Christina Frédérique Reutter, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le premier Décembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Lapraz, à Ormont-Dessous et à Lausanne, les
dix-neuf, vingt et vingt-un Juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "vingt" rayé à la première ligne

Signatures

des époux :

A. Schopfer
A. Burtin

des témoins :

H. Barm

A. Schopfer J. Reutter

L'officier de l'état civil :

D. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lapraz,
Ormont-Dessous & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romainmotier & Ormont-Dessous

Registre des mariages A.

N^o 196.
Vidon & Dubuc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vidon Georges Samuel Marc Pierre, Mécanicien,
de Annemay (Ardèche - France) _____ domicilié à Annemay _____
fils de Jean Vidon _____ et de Louise Sophie Alexandrine Pingoud,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le six Décembre mil huit cent trente-six.

et

2. Dubuc Marie Elise, _____ Couturière, _____
de Oulens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Marc Henri Dubuc _____ et de Marianne Madelaine Pingoud,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Annemay, Oulens et Lausanne, les Treize et quatorze
Juillet mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vidon Samuel
Elise Dubuc

des témoins :

Grange Michel
Debaré Numair

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Annemay
Oulens et Lausanne - Déclaration consulaire
Permis du Département de Jura et Pce

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Annemay - Oulens

1877.

N° 197
RoCHAT et TomBEZ

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Aout mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. RoCHAT Jules Louis Chef de cuisine,
de l'abbaye domicilié à Neuchâtel,
fils de Georges François Marc RoCHAT et de Julie Henriette née Bernay,
célibataire
né à L'abbaye le vingt huit Aout mil huit cent cinquante trois,

et

2. TomBEZ Henriette Catherine, Cuisinière,
de Bellerive domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel TomBEZ et de Louise née TomBEZ,
célibataire
née à Sallavaux le dix-sept avril mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, à Neuchâtel, à Bellerive et à Lausanne
le vingt cinq, vingt six et vingt huit juillet mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

RoCHAT Jules Louis
TomBEZ Henriette

des témoins :

Johy
Coquery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
autorisation de l'off. de l'état civil de
Neuchâtel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Neuchâtel, l'abbaye & Constanseuse

Registre des mariages A.

N° 198
Demont et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Aout _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Demont Marc J'ceni, _____ agriculteur, _____
de Grancy _____ domicilié à St Sulpice, _____
fils de Jean Samuel Demont _____ et de Louise Susanne née Monaiton,
veuf de Henriette Susanne Demont née Pomraz, née le 15 Octobre 1873.
né à Grancy _____ le neuf Septembre mil huit cent vingt-sept.

et

2. Chollet Marie Marguerite, _____ Cuisinière,
de Maucou _____ domiciliée à Lonsanne, _____
fille de Frédéric Gabriel Chollet et de Marguerite née Sereau, _____
célibataire _____
née à Maucou _____ le vingt-neuf Juillet mil huit cent trente quatre

Les publications ont eu lieu à Grancy, St Sulpice, Maucou & Lonsanne, les
trois, cinq & onze Aout mil huit cent septante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

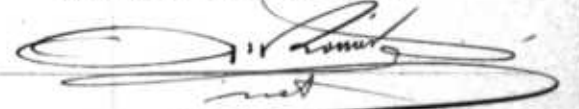
Signatures

des époux :

des témoins :

Monsieur Henri Demont Jean Moulin
Marie Marguerite Chollet Charles Prouby

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publications
autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Eublend _____

Eublend Grancy, Polizieux

1877.

N° 199.

Marchand & Corthésy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre ans mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Marchand Pierre Henry Domestique,
de Bofflens domicilié à Aigle
fils de défunt Henry Marchand et de Suzanne née Doret,
célibataire
né à Bofflens le neuf Novembre mil huit cent vingt-quatre,

et

2. Corthésy Sophie Domestique,
de Dompierre domiciliée à Aigle
fille de défunt Jacob Daniel Corthésy et de Suzanne Marie née Druessel,
célibataire
née à Dompierre le trois Décembre mil huit cent trante neuf.

Les publications ont eu lieu à Bofflens, à Dompierre & à Aigle, les vingt-sept, vingt
huit et trante Juillet mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Marchand
Sophie Corthésy
Julie Corthésy

des témoins :

Georges Marchand
Jules Corbar
L'officier de l'état civil.

Papiers présentés :

Certificats des publications et autoris
ation de l'off. de l'état civil de
Aigle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aigle Lucens & Reminmetier

Registre des mariages A.

N° 200.
Blanc & Som

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit cent _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc Victor, _____ Négociant _____
de Lausanne _____ domicilié à Paris, _____
fils de Susanne Marie Blanc fille et de elle-même de Abram Philippe Blanc,
célibataire _____
né à Veinand près Lausanne le vingt-sept Juin mil huit cent quarante

et

2. Som Marie Jeanne Thérèse, _____ sans profession _____
de Paris _____ domiciliée à Paris, _____
fille de Jean Som _____ et de Elisabeth dite Lisette Kunegel,
célibataire _____
née à Paris _____ le vingt six Décembre mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Paris et Lausanne, les premier, dix et vingt huit
milliet mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

V. Blanc

M. Som

des témoins :

Marc Antoine Billaud

Henri Louis Pausat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications de Paris
de Lausanne

Autorisation des père & mère de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Paris

1877.

N° 201.

Habert & Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit cent _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Habert Prosper Garçon d'hôtel,
de Bazoilles (Vosges - France) domicilié à Paris, 6^{me} arrondissement
fils de Martin Habert et de Monique Delorme, sa femme,
célibataire
né à Bazoilles le vingt-deux avril mil huit cent quarante-sept.

et

2. Girardet nee Girardet Louise Marguerite, Jardinier,
de Pilly domiciliée à Pilly
fille de Jean Louis Girardet et de Henriette Louise nee Guynard,
veuve de François Girardet depuis le vingt sept Juillet mil huit cent septante-dix.
née à Pilly le trois Juillet mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Bazoilles, Paris et Pilly, les deux et cinq cent
mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Prosper Habert

Louise Girardet

des témoins :

J. J. Voverraz
Wolff

L'officier de l'état civil :

J. J. Voverraz

Papiers présentés :

Certificats des publications

Déclaration Consulaire

Permis du Dept de J^e & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romaine

Registre des mariages A.

N^o 202
Girardet et Chatton

Aujourd'hui trente deux mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Girardet Henri Louis, Commis Négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Louis Girardet et de Marguerite Schneeberger, sa femme,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

né à Lausanne le douze Septembre mil huit cent cinquante quatre.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chatton Suzanne Marguerite,

Lieu d'origine et de domicile :

des Eaux-Vives (Genève) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

filles de Germain Chatton et de Françoise Suzanne Moire Dubuis, sa femme,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, aux Eaux-Vives & à Lausanne, les deux, trois et quatre deux mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

La Girardet
Marguerite Chatton

des témoins :

Marras
L. Bouch

L'officier de l'état civil :

Romard

Papiers présentés :

Certificats de publications à Pully
aux Eaux-Vives & à Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romard des Eaux-Vives

1877.

N° 203.

Besançon & Schiza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 Décembre 1910 déclaré exécutoire le 22 février 1911 le Tribunal civil du district de Lausanne a donné par le divorce le mariage inséré ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari, en vertu de l'art. 145 b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 6 Mars 1911

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Besançon Frédéric François Aimé, Menuisier,
de Lutry domicilié à Lausanne,
fils de Frédéric Besançon et de Adeline Julie Witweil,
célibataire
né à Lausanne le vingt-cinq mai mil huit cent cinquante-cinq.

et

2. Schiza Marie Augustine Repasseuse,
de Loco (Cossin) domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Louis Schiza et de Félice Baur, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Loco & à Lausanne, les vingt-cinq et huit
juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Besançon François
Augustine Schiza

des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lutry,
Loco & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Loco.

Registre des mariages A.

N° 204
RoCHAT & Corbaz

Aujourd'hui trente Neuf _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. RoCHAT Jules François, Conducteur de Train
de Eclépens et au Lieu (Charbonnières) domicilié à Eclépens,
fils de Marc Gabriel RoCHAT et de Henriette Louise Kieffer,
célibataire
né à Eclépens le onze avril mil huit cent cinquante-dix

et
2. Corbaz Rosine, Préjente
de Mont sur Louanne domiciliée à Granges-sous-Crey,
fille de Jean Louis Corbaz et de Jeanne Louise Porchet,
célibataire
née à Crey le vingt-cinq octobre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Eclépens, au Lieu, au Mont & à Granges-sous-Crey
les 29, 1, 3 & 4 Neuf 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jules François RoCHAT
Rosine Corbaz

des témoins :
Albert Guillet
Jules Corbaz
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
Certificats constatant les publications
Désignation de l'offr. de l'Etat civil
de La Sarray

Neuf
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
La Sarray, Romanet, Crey &
Eclépens

1877

N° 205.

Dollfus & Perdonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dollfus Alfred, _____ Ingénieur Civil,

de Paris _____ domicilié à Paris,

fil de Charles Dollfus _____ et de Emile née Galline, _____

célibataire _____

né à Paris _____ le sept Juillet mil huit cent cinquante-quatre _____

et

2. Perdonnet Lucy, _____

de Vevey, _____ domiciliée à Lausanne, _____

filie de Gustave Perdonnet _____ et de Elisabeth Anne née Roden, _____

célibataire, _____

née à Lausanne _____ le treize Février mil huit cent cinquante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Paris, Vevey et Lausanne, les 28, 30 Juin et
premier Juillet mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Dollfus
Lucy Perdonnet

des témoins :

P. Desfrances
M. de la Roche

L'officier de l'état civil :

F. Ponce

Papiers présentés :

Certificats des publications _____

Déclaration Consulaire _____

Permis du Département de la Seine _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Paris & Vevey _____

N° 206

Bonnefoy & Constantin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bonnefoy Emile Léandre, Employé de Commerce,
de Bonnioux (Vaucluse France) domicilié à Lussan,
fils de Joseph Julien Bonnefoy et de Marie Valérie Sauffret, son épouse,
célibataire
né à Bonnioux le vingt-six Novembre mil huit cent cinquante,

et

2. Constantin Aline Louise — sans profession
de Evian-les-Bains (Haute Savoie) — domiciliée à Evian
fille de François Constantin et de Françoise Rey, sa femme,
célibataire
née à Evian le quatorze Octobre mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Bonnioux, Evian & Lussan, les onze cent mil huit
cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Bonnefoy et Aline Constantin
Jules Peterlin et Baptiste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du D^{pt} de J^{ur} & P^{ro}

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bonnioux, Evian &

1877

n° 207

Dégion & Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 février 1877, dit en exécution le 2 mai suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage inchoé ci-dessus. Le divorce a été accordé aux deux époux en vertu de l'article 117 de la loi fédérale des 24 décembre 1874.

Transcrit sur l'invitation du Dept. de Justice et Police le 11 mai 1877.

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui six septembre mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dégion Jean Samuel, religieux,

de Courtilles, domicilié à Lausanne,

fils de Jacques Samuel Dégion, et de Jeanne Susanne Marguerite Fritsché,

veuf de Jeanne Marie Guex, depuis le treize décembre mil huit cent septante-six,

né à Lausanne, le deux mai mil huit cent trente-sept

et

2. Barraud Louise, sage-femme,

de Bussigny, domiciliée à Lausanne,

fille de François Louis Barraud, et de Jeanne Françoise née Rod,

célibataire,

née à Morges, le vingt-trois mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bussigny et à Courtilles, les 28 et 30 juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Dégion
Louise Barraud

des témoins :

Marcus Barraud
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

Papiers présentés :

1^{er} certificats des publications;2^e acte de décès de la précédente

femme de l'époux

Lausanne et Bussigny

Registre des mariages A.

1877
 No 208
 Gallax et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six septembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Gallax François Louis, brigadier de police,
 de Ormont-dessus, domicilié à Lausanne,
 fils de Jean David Gallax, et de Jeanne Susanne née Bolomay,
célibataire,
 né à Villeneuve, le treize-un août mil huit cent cinquante.

et

2. Félix Sophie, cuisinière,
 de la Rogiva, domiciliée à Vevey,
 fille de Mathilde de Marguerite Félix, et de _____
célibataire,
 née à Morges, le vingt-six mai mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Ormont-dessus, la Rogiva et Lausanne,
les dix et onze août mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gallax François Louis
Sophie Félix

des témoins :

É. Bébon
H. Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de :

Ormont-dessus, Palézieux et Vevey

1877

N° 209

Rikli et Dittli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui enze septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rikli Gottfried, _____ boucher, _____
de Wangensied, canton de Berne, _____ domicilié à Lansanne, _____
fils de Johann Ulrich Rikli, _____ et de Vézina Rikli, sa femme,
célibataire, _____
né à Wangensied, _____ le cinq mars mil huit cent cinquante-deux

et

2. Dittli Victoria, _____ repasseuse, _____
de Altdorf, canton d'Uri, _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de Charles Dittli, _____ et de Maria Josepha Nell, sa femme,
célibataire, _____
née à Altdorf, _____ le quatre mars mil huit cent cinquante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Wangensied et à Lansanne le vingt-un, et à Altdorf
le vingt-six juillet mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Rikli
Victoria Dittli

des témoins :

Jett, Charles
Friedrich Bertscher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

Wangensied et Altdorf _____

Papiers présentés :

Certificats des publications à Wangensied,
à Altdorf et à Lansanne _____

Par décision du 5 novembre 1877
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
des époux est Rikli et Dittli.
Rikli, dont orthographe
"Rikli".

Lansanne, le 9 novembre 1877.
L'officier de l'état civil :
Rikli, dont orthographe "Rikli".
copie à Wangen a. A. (Berne) et
Altdorf (Uri)

Registre des mariages A.

1877

N° 210

Mercier & Marion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize septembre mil huit centseptante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Mercier François Jacob, sous-chef-de-gare,de Coppet, domicilié à Sausanne,fils de François Mercier, et de Jose Marguerite Susanne Matthey,célibataire, sa femme,né à Coppet, le henta-un décembre mil huit cent cinquante-un.

et

2. Marion Adèle Julie Louise, couturière,de St^e Croix, domiciliée à Sausanne,fille de Pierre Antoine Marion, et de Louise Joseph, sa femme,célibataire,née à Sausanne, le deux mai mil huit cent cinquante-cinq.Les publications ont eu lieu à Coppet et St^e Croix, le vingt-deux, à Sausanne, le vingt-cinq août mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mercier
A. Marion

des témoins :

Ch. H.
S. P.

L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Coppet, St^e Croix et Sausanne.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :Coppet et St^e Croix

1877

N° 211

Perey et Pernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Perey Ferdinand Rodolphe, agriculteur,
de Vufflens-le-Château, domicilié à Denens,
fils de Jean Samuel Ferdinand Perey, et de Rose Françoise Marguerite née avocat,
veuf de sa mère Rosalie née amaron, dès le 10 Décembre 1858
né à Vufflens-le-Château, le premier février mil huit cent vingt-deux
et

2. Pernet Jenny Fanny, ménagère,
de Denens, domiciliée à Denens,
fille de Rodolphe Pierre Louis Pernet, et de Beame aline née Laquiere,
célibataire,
née à Denens, le trente-un Mai mil huit cent-vingt-huit

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, et à Villars sous Yens le vingt-cinq
sept mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Perey
Jenny Pernet

des témoins :

Buttier
Jules Verbeur
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1. Les certificats des publications,
2. L'autorisation de l'officier de l'état civil
de Villars sous Yens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vufflens-le-Château et Villars s/ Yens.

1877

N° 212

Rochat et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze septembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rochat Alfred Constant, relieur,
de l'abbaye, domicilié à Lausanne,
fils de Louis Constant Rochat, et de Louise Claire née Niess, en femme,
célibataire,

né à Orbe, le sept juin mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Rochat Susanne, sans profession,
de Liern et de l'abbaye, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Alexandre Fréderich, et de Anne Marie Louise Pauline Zrahler,
célibataire,

née à Lausanne, le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, au Liern et à Lausanne, le onze août
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rochat
Susanne Rochat

des témoins :

W. J. Walker

L'officier de l'état civil :

W. J. Walker

Papiers présentés :

Les certificats des publications à
l'abbaye, au Liern et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

l'abbaye et au Liern

N° 213

Borra-Michaud et
Perriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 14 courant le
Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné
la rectification de l'acte ci-dessus, dans ce sens
que le nom de famille doit être Michaud
Borra-Michaud doit être Michaud
Le 6 Mars 1905

L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui dix-huit septembre _____ mil huit cent

septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borra-Michaud Jean Louis, _____ tailleur de pierre,
de Champéry, canton du Valais, _____ domicilié à Sausanne, _____
fils de Joseph Borra-Michaud, _____ et de Marie Sophie Belon, sa femme,
célibataire, _____

né à Douera (Algérie), le vingt-trois septembre mil huit cent cinquante-trois

et

2. Perriraz Jenny, _____ sans profession,
de Chavornay et de l'abergement, _____ domiciliée à Chavornay, avant à Sausanne, _____
fille de Fidérie Perriraz, _____ et de Suzette Louise Auberson, sa femme,
célibataire, _____

née à Chavornay, _____ le treize juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Chavornay, à l'abergement et à Sausanne, le vingt-un
et à Champéry, le vingt-deux juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Borraz Michaud
Jenny Perriraz

des témoins :

Yriolat Albert
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Les certificats des publications à
Champéry, à Chavornay, à l'abergement
et à Sausanne.

Champéry, Chavornay et Signerolles.

1872

N° 214

Ducarroz & Dogny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ducarroz Jean Joseph, _____ chauffeur, _____
de Montbrelloz, canton de Fribourg, _____ domicilié à Saubanne, _____
fils de Pierre Joseph Ducarroz, et de Joséphine née Thierrin, _____
célibataire, _____
né à Montbrelloz, _____ le vingt-six décembre mil huit cent quarante-cinq.

et

2. Dogny Marie Philomène, _____ garde-malades, _____
de Bioley-Orjulaz, _____ domiciliée à Saubanne, _____
fille de Pierre Abram Henri Dogny, et de Marie Thérèse dite Fanchette Barby, _____
célibataire, _____
née à Bioley-Orjulaz, _____ le vingt-six février mil huit cent trente-cinq.

Les publications ont eu lieu à Bioley-Orjulaz et Saubanne, le vingt-cinq, et à
Montbrelloz, le vingt-sept août mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Joseph Ducarroz
Marie Dogny

des témoins :

Jean Joseph Eggen
Milhet Jean Lucien

L'officier de l'état civil :

Blanc

Papiers présentés :

Les certificats des publications à
Montbrelloz, Bioley-Orjulaz & Saubanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de :

Montbrelloz et Echallens

1877

N° 215

Monnet & Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Monnet Henri Louis Charles, encaisseur à la banque,
de Grancy, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Marc François Louis Monnet, et de Jeanne Françoise Gabrielle Devriez,
célibataire, _____ sa femme,

né à Beyries, _____ le vingt-huit octobre mil huit cent trente-neuf.
et

2. Girard Henriette Louise, _____ modiste, _____
de St^e Croix, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Pierre Girard, et de Henriette Félix, sa femme,
célibataire, _____

née à Genève, _____ le sept novembre mil huit cent trente-deux.

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, le vingt-quatre, à Grancy et à Lausanne,
le vingt-cinq août mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Monnet
Lr Girard

des témoins :

Louis Blanc
Louis Girard

L'officier de l'état civil :

Alphonse Dublet

Papiers présentés :

Les certificats des publications à
Grancy, St^e Croix et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grancy & St^e Croix _____

Registre des mariages A.

1877

No 216

Bernhard & Soosli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bernhard Jean, _____ maréchal,
de Unterstockholz, canton de Berne, domicilié à Sausanne,
fils de Jacob Bernhard, _____ et de Marie Witschi, sa femme,
célibataire,
né à Langenthal, _____ le vingt-huit août mil huit cent quarante-trois
et

2. Soosli Eliza, _____ cuisinière,
de Brismyl, canton de Berne, _____ domiciliée à Genève,
fille de Daniel Soosli, _____ et de Elisabeth Steffen, sa femme,
célibataire,
née à Huttwyl, _____ le vingt-trois septembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Unterstockholz, à Brismyl, à Genève, le quinze et à
Sausanne, le dix-huit août mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Bernhard
Elise Soosli

des témoins :

J. Lils
H. Winter

L'officier de l'état civil :

Blumhardt

Papiers présentés :

Les certificats des publications à
Unterstockholz, à Genève, à Brismyl et à
Sausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

Langenthal, de Brismyl et de
Genève _____

1877

N^o 212
Voisin et Béboux née
Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Voisin François, _____ peintre en voitures,
de Bernex, canton de Genève, _____ domicilié à Genève, _____
fils de Jean aîné Voisin, _____ et de Françoise Laplace, sa femme,
veuf de Julie Rosine Reymond, depuis le cinq mars mil huit cent septante-sept,
né à Bernex, _____ le huit juin mil huit cent vingt-six _____

et

2. Béboux née Reymond Jenny Rodolphine, garde-malades,
de Cully et de Lutry, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jules Elisée Reymond, _____ et de Jeannette Lisette Dupuis, sa femme,
divorcée de Jean Frédéric Béboux, depuis le cinq décembre mil huit cent septante,
née à Rolle, _____ le seize juillet mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Genève le trente-un juillet, à Bernex le premier, à Cully,
à Lutry et à Lausanne, le quatre août mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Voisin François
Rodolphine Béboux

des témoins :

Emile Béboux
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de :

Genève, Cully et Lutry _____

Papiers présentés :

- 1^o Les certificats des publications ;
- 2^o l'acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux ;
l'acte de divorce du 12 mars de l'épouse ;
- 3^o L'autorisation de l'état civil de Genève.

Registre des mariages A.

12-238

N° 218

Campart et Sudheimer
née Verdon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Campart Charles David Isaac, Négociant,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jean François Campart et de Jenny Louise Anne Albertine Ruquiens,
veuf de Charlotte Louise Desponds, dès le 14 Novembre mil huit cent septante-dix,
né à Lausanne le treize Mars mil huit cent trente-trois.

et

2. Sudheimer née Verdon Philippine Emma, coiffeuse,
de Corsier sur Vevey domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Ferdinand Verdon et de Catoline née Scherle,
veuve de Jean David Alexandre Sudheimer, dès le trente Juillet 1873,
née au Loche le dix-huit Novembre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Corsier et à Lausanne, le vingt-un Aout et
premier Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Campart
Emma Sudheimer Verdon

des témoins :

M. Favrot
D. Jordan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Corsier
à Vevey et acte de décès de la 1^{re}
femme de l'époux & du 1^{er} mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier

1877.

N^o 219.
Châtelan & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Châtelan, Marc-François-Jean, Commis de Banque,
de Bretigny sur Molens domicilié à Lausanne,
fils de Marc Châtelan et de Caroline Marquis,
célibataire
né à Lausanne le huit février mil huit cent cinquante-sept

et

2. Rochat, Jeanette-Augustine-Julie,
de Lieu et de l'Abbaye domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Alexandre Frédéric et de Anne Marie Louise Pauline Swablen,
célibataire,
née à Lausanne le dix-sept avril mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Bretigny, au lieu de l'Abbaye et à Lausanne, les
29, 31 août et 1^{er} Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Châtelan
H. Rochat

des témoins :

Ch. Bernand
A. Kelt

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'Abbaye, au lieu de Bottens

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bretigny
au lieu de l'Abbaye et à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 220
Equey & Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Equey, Jean-Joseph Boulangier,
de Es-Monts, Canton de Fribourg, domicilié à Lausanne,
fils de _____ et de Madeleine Equey
célibataire
né à Es-Monts (Fribourg) le vingt-cinq mil huit cent quarante-sept.

et
2. Pahud, Françoise-Suzanne-Olympe,
de Poliez-Pittet domiciliée à Lausanne
fille de Jean Nicolas Pahud et de Mme Henriette née Pahud
célibataire
née à Poliez-Pittet le vingt-deux Mars mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Ursy-Es-Monts, à Poliez-Pittet et à Lausanne les cinq
et huit Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Joseph Equey
Suzanne Pahud

des témoins :

Claude Berger
CHATSON

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Ursy-Es-Monts, Poliez-Pittet et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ursy et Rottent

1877.

N° 221.

Burdet et Clerc née
Dupretzel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Burdet, Louis, _____ Employé au Chemin de fer,
de Ursins _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Daniel Burdet _____ et de Catherine née Viomet, _____
célibataire _____
né à Yvonand _____ le quatorze Mai mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Clerc née Dupretzel Marianne Louise, Couturière,
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jacques François Dupretzel _____ et de Femme Marguerite Beroud, _____
veuve de Jean Louis Clerc, dès le dix huit Juillet mil huit cent septante-cinq.
née à Palézieux _____ le vingt-huit Octobre mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Ursins & Lausanne, les vingt-quatre et vingt-cinq
sept mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Burdet
Louise Clerc

des témoins :

Emile Bépoux
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

A. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications à Ursins et
à Lausanne _____
acte de décès du mari de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ursins _____

Registre des mariages A.

N° 222
Palaz & Metlach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Palaz Jean-Samuel, Fonctionnaire-postal,
de Villetta et de Riez domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Palaz et de Jeanne Susanne Cocker,
divorcé de Marie Marguerite Antoinette née Kouttenmoser, dès le 12 février 18 septante-quatre
né à Lausanne le treize octobre mil huit cent quarante-quatre

et

2. Metlach, Rosine, sans profession,
de Montelier, Canton de Fribourg domiciliée à Morat,
fille de Daniel Metlach et de Anna Baischi,
célibataire
née à Morat le trente avril mil huit cent quarante-neufLes publications ont eu lieu à Villetta-Riez, Montelier-Morat et Lausanne, les dix-sept
et dix-huit Aout mil huit cent septante-sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :




des témoins :




L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications et acte
de divorce de l'épouseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morat & Cully

1877.

N^o 223.
Curchod & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil huit cent
septante - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Curchod Jules, agriculteur,
de Dommartin et Villars - Giercelin domicilié à Naz
fils de Jean Charles Curchod et de Marie Marguerite née Monachon,
célibataire,
né à Naz le vingt - sept Mars mil huit cent quarante - trois,

et

2. Gindroz Julie, Agriculteur,
de Poliez - Pittet et de Bottens domiciliée à Bottens,
fille de Jean Louis Gindroz et de Jeanne Esther née Jaton,
célibataire,
née à Bottens le huit Mai mil huit cent quarante - six.

Les publications ont eu lieu à Dommartin, Villars - Giercelin, Poliez - Pittet, Bottens
et Naz (Fey) le huit Juin mil huit cent septante - sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Curchod
Julie Gindroz

des témoins :

Auguste Huisin
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

R. Romig

Papiers présentés :

Certificats des publications et auto-
risation de l'officier de l'état civil de
l'arrondissement de Fey.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens & Fey

Registre des mariages A.

N° 224

Truan & Jaquet

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Truan, David-Louis, limonier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes domicilié à Vallorbes

Noms des parents :

fil de David Louis Truan et de Gasparine Glardon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Vallorbes le vingt-cinq Mars mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaquet, Elise-Thérèse

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes et Ballaignes domiciliée à Vallorbes

Noms des parents :

fille de Jérémie François Jaquet et de Caroline Emilie Matthey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vallorbes le quatre Février mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbes et à Ballaignes les trente un Aout et cinq Septembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Truan
Elise Jaquet

des témoins :

Louis Rigamont
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'off. de l'Etat civil de Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Vallorbes et Ballaignes

1877

N° 225

Schnetzler & Arni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui ~~quatre~~ ^{deux} ~~Septembre~~ ^{Octobre} _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schnetzler, Jacob, _____ célibataire,
de Gächlingen, Canton de Schaffouse, — domicilié à Lausanne _____
fils de Anna Schnetzler (fille de Jacob) et de _____
célibataire _____

né à Gächlingen _____ le neuf Avril mil huit cent cinquante-sept _____
et

2. Arni, Anna-Maria, _____ Cuisinière,
de Nennighofen, Canton de Soleure domiciliée à Lausanne, _____
fille de Adam Arni _____ et de Christina Uhlmann, sa femme,
célibataire _____

née à Kirschberg (Berne) le premier Octobre mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Gächlingen, Nennighofen & Lausanne, les douze,
treize et quinze Septembre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

approuvé la radiation des mots Septembre & quatre
remplacés par deux & Octobre

Signatures

des époux :

Jacob Schnetzler
Marie Arni

des témoins :

Heinrich Steinegger
Luis Pfundli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Gächlingen
Nennighofen & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Gächlingen & Nennighofen _____

Registre des mariages A.

N° 226.

Pamblanc & Ferber

2-188

Aujourd'hui quatre ~~Septembre~~ Octobre mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Date des publications :

1. **Pamblanc, Daniel-François-Albert**, *ferblantier*,
de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*,
fils de *Louis Daniel Pamblanc* et de *Marie Marguerite Ansemet*, sa femme
célibataire

né à *Lausanne* le *sept décembre* ~~vingt-quatre~~ *Sept* mil huit cent cinquante ~~vingt~~ *quatre*
et

2. **Ferber, Anna-Maria**, *sans profession*,
de *Chereaux* domiciliée à *Lausanne*,
fille de *Christian Ferber* et de *Catherine Keller*, sa femme,
célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-quatre* *Juillet* mil huit cent cinquante-*vingt*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* & à *Romanel*, les huit et neuf *Septembre* mil huit cent septante - sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

après avoir la correction, date de naissance de l'Époux, sept Décembre 1800 cinquante-quatre et Septembre 1851

Signatures

des époux :
D. Pamblanc
A. Ferber

des témoins :
D. Pamblanc
E. Ruffy
L'officier de l'état civil :

Romy

Papiers présentés :

Certificats des publications à Romanel & à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanel

1877.

n° 227
Senichaud & Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Senéchaud Charles, Commis Négociant,
de St Croix domicilié à Sausanne,
fils de Isaac François Senéchaud et de Jeanne Louise Pilliod, sa femme,
célibataire
né à Sausanne Vevay le treize Novembre mil huit cent quarante-sept.

et

2. Chavan Anna Marie Susanne, couturière,
de Epalinges domiciliée à Sausanne,
fille de Pierre Christophe Louis Chavan et de Françoise Marianne Dinggeli,
célibataire
née à Sausanne le seize Juillet mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à St Croix, à Epalinges & à Sausanne, les sept, huit et
dix Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Sausanne capé.

Signatures

des époux :

Ch. Senéchaud
Marie Chavan

des témoins :

H. Davel
Ch. Fournier

L'officier de l'état civil :

J. P. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications à St Croix
Epalinges & Sausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Croix & Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 228
Samson & Bähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Samson, Moïse-Louis, Écrivain du Tribunal,
de St Saphorin à Lavaux domicilié à Lausanne,
fils de Moïse Samson et de Rouise Maïre née Grebety, sa femme,
~~célibat~~ veuf de Maïre Pochet, sis le vingt Janvier mil huit cent septante-sept
né à Lausanne le neuf Septembre mil huit cent vingt-sept.

et
2. Bähler, Louise, Couturière,
de Buchholterberg (Clair de Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Christian Bähler et de Anne Demietze, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le deux Janvier mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, Buchholterberg & Lausanne, les premiers & trois Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samson Moïse Louis
Louise Bähler

des témoins :

Korinmann H.
Chambery Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de
St Saphorin Buchholterberg
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin & Buchholterberg

1877

no 229.
Comte & Jordan
Inversin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Comte Henri Securien,
de Payerne, domicilié à Lausanne,
fils de Louis Samuel Abram Comte et de Marie Françoise née Metter, sa femme,
célibataire
né à Payerne le vingt-neuf Mai mil huit cent quarante huit.

et

2. Jordan née Inversin Jeanne Françoise, vaillense,
de Mézières domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Inversin et de Jeanne Françoise née Imbert, sa femme,
veuve de Ulrich Jordan, dès le neuf Juin mil huit cent septante-un
née à Bussy sur Morge le treize Mai mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Payerne, Mézières & Lausanne les quatorze & quinze
Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Comte
Jeanne Jordan

des témoins :

Louis Pigamy
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. P. Amis

Papiers présentés :

Certificats de publication, de
Payerne, Mézières & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Payerne & Mézières

Registre des mariages A.

N° 230

Messaz & Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
septante - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Messaz Francois Samuel homme d'équipe à la gare,
de Boreux et de l'Isle domicilié à Lausanne,
fils de Paul Louis Messaz et de Jeanne Dalgas, sa femme,
célibataire

né à Boreux le dix sept Décembre mil huit cent cinquante deux

et
2. Clavel Fanny Jenny Couturière,
de Oulens domiciliée à Lausanne,

filie de Jean Henri Georges Clavel et de Jeanne Françoise Samsen sa femme,
célibataire

née à Lausanne le vingt huit Juillet mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Boreux, L'Isle, Oulens et Lausanne, les cinq, six
et huit Septembre mil huit cent septante - sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Messaz
Fanny Clavel

des témoins :

J. Burnice
Louis Messaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Boreux
L'Isle, Oulens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens, L'Isle & Gingins

1877

N° 231
de Roguin & Göttsfrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre ~~Septembre~~ Octobre _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. De Roguin, Charles-Henri-Louis, Rentier,
de Yverdon _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Louis de Roguin _____ et de Louise Henriette Caroline Curchod, sa
célibataire _____ femme,
né à La Bouc de Peilz le onze Juillet mil huit cent cinquante-quatre,

et

2. Göttsfrey, Susanne, _____ sans profession,
de Echallens _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de François Xavier Göttsfrey et de Louise Susanne Geussel, sa femme,
célibataire _____
née à Lausanne, _____ le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Echallens et Lausanne, le dix-huit
Août mil huit cent septante-sept, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Septembre" rayé.

Signatures

des époux :

Charles-Henri-Louis Roguin
Susanne Göttsfrey

des témoins :

J. J. Larraz
J. J. Larraz

L'officier de l'état civil :

J. J. Larraz

Papiers présentés :

Certificats de publications à Yverdon
Echallens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Yverdon & Echallens

Registre des mariages A.

N° 232
Güt & Collet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Güt Louis Charles Samuel, homme d'équipe à la Gare,
de Schlatingen, Canton de Thurgovie, domicilié à Lausanne,
fils de Ulrich Güt et de Louise Benoitte nee Cugni, sa femme,
célibataire

né à Eclépens le dix sept Janvier mil huit cent cinquante sept.

et
2. Collet Fanny Julie, Cuisinière,
de Suchy, Penthéroz & Lussey, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Abram Collet et de Louise nee Desponds, sa femme,
célibataire

née à Lussey le dix Novembre mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Schlatingen (Thurgovie), à Suchy, Penthéroz Lussey
et Lausanne, les 15, 17, 18 & 19 Septembre mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Güt Louis Charles Samuel
Collet Fanny Julie

des témoins :

Albert Besson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Schla-
tingen, Suchy, Penthéroz, Lussey &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Belmont, La Praz, Vuarons et
Basadingen, Schlatingen

1877.

n° 233.
Jaques et Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent

septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaques Henri Louis Frédéric Edouard, Pasteur,

de Lutry et de Villette domicilié à Chiezrens,

fils de Marie François Jaques et de Jeanne Aline née Mignot,

célibataire

né à Morges le vingt-six Octobre mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Fontannaz, Louise-Jeanne-Genièvre,

de Biolley-Dijulaz domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Samuel Henri Fontannaz et de Marie Charlotte Louise Monnard,

célibataire

née à Lausanne le treize Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Biolley-Dijulaz, Chiezrens & Lausanne, les
dix-sept et quinze Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Jaques pasteur
L. Fontannaz

des témoins :

Fred. Wanner pasteur
P. Roux

L'officier de l'état civil :

D. Roux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication et attestation
de l'officier de l'état civil de Chiezrens -
St Croix.

St Croix, Echallens, Lutry
et Cully

Registre des mariages A.

N° 234
Droquet & Brak

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Droquet Ernest Eugène, secourier

Lieu d'origine et de domicile :

de St Croix domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Louis Droquet et de Marie Louise née Boze, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Monthierend le dix-sept Décembre mil huit cent cinquante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Brak Marie-Georgine-Louise-Frédérique, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ober-Neunforn (C^{ton} de Schwyz) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Brak et de Louise Françoise Végaret, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-neuf Avril mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Croix, à Oberneunforn & à Lausanne, les dix-sept et dix-huit de sept mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Droquet
Marie Brak

des témoins :

J. Pöschli
E. Braun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à St Croix
Ober-neunforn & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Croix & Neunforn

1877.

N° 235.

Laurent & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Laurent Louis*, _____ agriculteur,
de *Fey* _____ domicilié à *Fey* _____
fils de *Pierre Gabriel Laurent* _____ et de *Jeanne Marie Zelley*, _____
célibataire _____
né à *Fey* _____ le vingt-cinq novembre mil huit cent quarante huit

et

2. *Laurent Augustine Eliza Louise* agriculteur,
de *Fey*, _____ domiciliée à *Fey*, _____
fille de *Pierre Abram Laurent* _____ et de *Jeanne Susanne née Laurent*, _____
veuve de *Alexis Laurent* dès le vingt-neuf mars mil huit cent septante-un _____
née à *Fey* _____ le trente avril mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Fey*, le vingt-un Septembre mil huit cent septante-
sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Laurent Louis
Laurent Eliza

des témoins :

A. Hérisser
Jules Corbar
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'offr. de l'Etat Civil de l'arrondisse-
ment de *Fey* _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey _____

Registre des mariages A.

1877

N° 436.

Béboix & Buckhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Béboix, Henri-Alexis, Vigneron,
de Belmont domicilié à Châtigny sur Lausanne,
fils de Felix Béboix et de Louise Jeanne Susanne née Favre,
célibataire
né à Belmont le dix-huit Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Buckhardt, Katharina, Cuisinière,
de Seftigen, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Buckhardt et de Christina Wenger, sa femme,
célibataire
née à Lauperswil le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Seftigen et Lausanne, les sept et huit
Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Béboix
Catherine Buckhardt

des témoins :

Martin Auguste
Jules Corbar
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Belmont-Pully
Seftigen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully & Seftigen

Sur jugement rendu le sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq, de
clari définitif et exécutoire le sept jan-
vier mil huit cent quatre-vingt-deux
le Tribunal civil du district de Lau-
sanne a déboué par le divorce le ma-
riage entret ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le ma-
ri, en vertu de l'article 46^b de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit sur l'invitation du Dépt de
Justice et Police le 18 janvier 1892.

L'officier de l'état civil :

1877.

N^o 237.

Agassio & Ballenegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Agassio, Henri, Négociant,
de Bavois domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Agassio et de Sophie née Cruchaud, sa femme,
veuf de Sophie Elisa Louise née Rechat, sa le vingt-un Mars mil huit cent septante-un,
né à Bavois le douze Janvier mil huit cent quarante.

et

2. Ballenegger, Louise-Georgine, Préposée,
de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Georges Louis Frédéric Samuel et de Suzanne Marie Louise Dapaz, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le vingt-un Janvier mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Bavois, Langnau et Lausanne, les vingt, vingt-un et
vingt-deux Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Agassio
L. Ballenegger

des témoins :

J. Bavaud
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Romin
not

Papiers présentés :

Certificats des publications de Bavois
Langnau & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chavigny & Langnau.

Registre des mariages A.

No 238.

Michel et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Michel, Eugène-Auguste, Commis postal
de Rougemont domicilié à Lausanne, av. à Vevey
fils de Laouard Michel et de Julie Appoline Fatten,
célibataire
né aux Verrières le treize février mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Magnenat, Marie-Élise-Émilie, sans profession
de Vaulion domiciliée à Lausanne
fille de Abraham David Magnenat et de Marie Anna Gloor, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le neuf Mars mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Vaulion, Vevey, Lausanne, les quinze
die-sept-vingt Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Michel
Emilie Magnenat

des témoins :

G. Falsin
Samuel Harting

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Rougemont
Vaulion, Vevey & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont Vaulion & Vevey

1877.

N° 239.
Blanc & Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

5-2394

Aujourd'hui dix-huit Octobre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Charles Frédéric, _____ Employé de Banque,
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____
fils de François Louis Blanc _____ et de Marie Louise Giron, sa femme, _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le seize Janvier mil huit cinquante-cinq _____

et
2. Rapin Fanny Eliza _____ Singère _____
de Yverne _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Beate Francis Frédéric Rapin _____ et de Jeanne Tricot, sa femme, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le vingt-six Mai mil huit cent cinquante-un _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverne, le vingt-neuf Septembre
mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Blanc

Eliza Rapin

des témoins :

J. Blanc

J. Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Rapin

not

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Lausanne et Yverne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Yverne

Registre des mariages A.

N° 240.

Weissbrodt & Schaffroth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix-huit Octobre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weissbrodt, Alexandre Samuel, _____ *Pecheur* _____

de Gals, Canton de Berne _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Johann Jacob Weissbrodt _____ et de Louise Tissot, sa femme _____

célibataire _____

né à Sampelen (Berne) le neuf Juillet mil huit cent cinquante _____

et

2. Schaffroth, Rosine, _____ *Cuisinière* _____

de Lutzelflüh (Canton de Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

filie de Johann Christian Schaffroth et de Madeleine Fuser, _____

célibataire _____

née à Berne _____ le vingt Mai mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Gals Lutzelflüh et Lausanne le vingt-neuf Septembre
et premier Octobre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot, vingt rayé à la première ligne.

Signatures

des époux :

Alexandre Samuel Weissbrodt
Rosine Schaffroth

des témoins :

Bischofstein Charles
Berger Joffroy

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Gals _____
Lutzelflüh & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gals & Lutzelflüh _____

1877.

No 241.
Panchaud & Ducraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Panchaud, Jules-Émile, Beulanger,
de Lenay et Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne,
fils de Jean François Panchaud et de Louise Henriette Suzanne née Panchaud,
célibataire,
né à Morges le douze Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Ducraux, Lina-Nanette, Couturière,
de St Léger domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Rodolphe Ducraux et de Mariame Lisette Hornung,
célibataire,
née à Morges le enze Mai mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lenay, Poliez-le-Grand, St Léger et Lausanne, les
vingt huit et vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules-Émile Panchaud
Lina-Nanette Ducraux

des témoins :

a. Goulet
Louis Ducraux

L'officier de l'état civil :

J. P. Romier
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lenay
Poliez-le-Grand, St Léger et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens, St Léger et Lenay

Registre des mariages A.

N° 242

Lavanchy & Eugonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lavanchy Jean Gabriel Frédéric, décrotteur
de Lutry & Montpreveyres domicilié à Lausanne,
fils de Jean Pierre Louis Lavanchy et de Jeanne Marie Madeleine Diombaz,
veuf de Henriette Duruz dès le sept Octobre mil huit cent septante-dix
né à Lausanne le dix Août mil huit cent dix-sept

et

2. Eugonnet Suzanne Jeannette, cuisinière,
de Chavannes sur le Vevey domiciliée à Lausanne,
fille de Etienne Louis Eugonnet et de Jeanne Louise née Focellen,
célibataire
née à Cossoray le seize Juin mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Montpreveyres, Chavannes & Lausanne les
vingt-neuf et trente Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Lavanchy
Suzanne Eugonnet

des témoins :

Marc Eugonnet
Jules Corber
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry
Montpreveyres, Chavannes & Lausanne
Acte de décès de la première femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Grancy, Corcelles

1877.

N^o 243.
Hansjacob et Bercher
née Kessi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hansjacob Henri-Charles-Louis, _____ Mécanicien,
de Echichens _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Frédéric Henri Hansjacob, et de Jeanne Vaneu, _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le cinq Mars mil huit cent quarante-neuf _____

et

2. Bercher née Kessi, Anna-Mazia, _____ sans profession
de Genève _____ domiciliée à Berne, _____
fille de Abraham Kessi _____ et de Anna Maria Maurer, _____
divorcée de Jean Bercher depuis le dix-sept Décembre mil huit cent septante-cinq
née à Neuchâtel _____ le onze Janvier mil huit cent quarante-un _____

Les publications ont eu lieu à Echichens, Genève, Lausanne et Berne, les quatre, six
et dix Octobre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Hansjacob
Marie Luvignat

des témoins :

Adrieger
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication à Echichens,
Genève, Lausanne & Berne _____
Acte de divorce de l'Épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vufflens-le-Château, Genève & Berne _____

Registre des mariages A.

N^o 244

Steuter & Krenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Steuter, Ferdinand, _____ Gypcier - Peintre,
de Langenegg (Autriche) _____ domicilié à Berne,
fils de Pierre Steuter _____ et de Catherine née Musskaumer,
célibataire, _____
né à Langenegg, _____ le dix-neuf Octobre mil huit cent quarante-neuf _____

et

2. Krenger, Marguerite, _____ Blanchisseuse,
de Ruthi, Canton de Berne _____ domiciliée à Lausanne,
fille de Frédéric Krenger _____ et de Elisabeth Marti,
célibataire _____
née à Bümplitz _____ le neuf Avril mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à (Langenegg (par dispense)) Ruthi, Berne & Lausanne
les huit et dix Septembre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Steuter
Margrith Krenger

des témoins :

Jacques Schuler
Jacob Torvi

L'officier de l'état civil :

Toni
not

Papiers présentés :

Dispense des publications à Langenegg
Certificats de publication à Ruthi, Berne & Lausanne
Déclaration consulaire et permis du Dép^t de Justice & Police
autorisation de l'off^r de l'état civil de Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Langenegg, Ruthi, Berne & V.

1877.

N° 245.

Meister & Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meister Emile laitier,
de Sumiswald Canton de Berne domicilié à Lausanne,
fils de Frédéric Meister et de Verena Leuenberger, sa femme,
célibataire
né à Lyss (Berne) le deux Mai mil huit cent cinquante quatre,

et

2. Baumgartner, Elizabeth Cuisinière,
de Bremgarten (Canton de Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Baumgartner et de Verena Zürcher, sa femme,
célibataire
née à Ruesch (Berne) le trente-un Mai mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Bremgarten et Lausanne, les vingt
cinq et vingt huit de ce mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Meister
Elise Baumgartner

des témoins :

Georges Schuler
Jacob Torvi

L'officier de l'état civil :

S. Romin
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Sumiswald
Bremgarten & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sumiswald & Bremgarten

Registre des mariages A.

N° 246

Gasser & Benassy

Aujourd'hui vingt trois Octobre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gasser, Louis-Jean-Henri, Charretier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully domicilié à Crissier, act. à Gmel,

Noms des parents :

fil de Jean Louis Gasser et de Marie Elisabeth née Bauman, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sion, Valais le vingt neuf Octobre mil huit cent quarante-deux,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Benassy, Marie-Louise, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Camaiore-Lucca (Italie) domiciliée à Crissier,

Noms des parents :

filie de Mathieu Benassy et de Marianne née Favre, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bastia (Corse) le premier Juin mil huit cent cinquante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lully, Crissier, Gmel, Camaiore & Gmel ainsi qu'au Consulat d'Italie à Genève, les 28 Août & 16 Septembre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gasser Henri
Marie Benassy

des témoins :

Henri Favre
Jules Corberat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation del' Off. del' Etat civil de l'Arrondissement de Romanel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars / Yverdon, Romanel, Gmel & Consulat d'Italie à Genève

1877.

N° 247.

De Crouzaz & Henninger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. De Crouzaz, Henri, _____ Pharmacien,

de Trey _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Jeanne De Crouzaz _____ et de Julie d'Emiette née Joël, sa femme,
célibataire _____

né à Payerne _____ le vingt-un Septembre mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Henninger, Betty, _____ sans profession,

de Pully _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jacques Henri Henninger _____ et de Barbara Schloepfer, sa femme,
célibataire _____

née à Lausanne _____ le trente-un Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Trey, Pully & Lausanne, les dix, douze et quinze
Septembre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri De Crouzaz
Betty Henninger

des témoins :

J. Joël
W. Louis Turner

L'officier de l'état civil :

R. Rommel

Papiers présentés :

Certificats des publications à Trey
Pully & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rommel & Trey _____

Registre des mariages A.

N^o 248
Pèce et Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pèce Louis Charles Ferdinand, Médecin,
de Bea domicilié à Lausanne,
fils de Benzi Pèce défunt et de Marie née Corsat,
célibataire
né à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent cinquante-huit.

et
2. Blanchoud Caroline, sans profession,
de Ozon-le-Château domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Ferdinand Blanchoud et de Elisabeth dite Jenny Girardet, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le dix Mai mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Bea, à Ozon et à Lausanne, les quatre & six
Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Pèce
Caroline Blanchoud

des témoins :

L. Corsat
H. Niguet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bea
Ozon & Lausanne
autorisation de la mère de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bea & Ozon

1877.

N° 249.

Dayer et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dayer, Joseph-Marie-Bernard, célibataire
de Héricemence, Canton du Valais, domicilié à Lausanne,
fils de Eugène Dayer et de Joséphine née Cieda,
célibataire
né à Sion le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante

et
2. Regamey, Louise-Fanny, Repasseuse
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jeanne Julie Regamey et de elle-même de Jean Louis attie Cleic,
célibataire
née à Lausanne le quatre Mai mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Héricemence, à Lausanne, le quatre et six Octobre mil
huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dayer Joseph
Fanny Regamey

des témoins :

Eli Balouch
Paris Philippe

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Héricemence et
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Héricemence

Registre des mariages A.

N^o 250
Nicoud et Ansemier
née Bourgeois

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Octobre mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Nicoud, Henri, portier d'hôtel,
de Vanmarais, Canton de Neuchâtel domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Nicoud et de Nanette née Paillard,
veuf de Julie Louise Conod, dès le vingt deux Octobre mil huit cent septante six,
né à St Aubin le vingt cinq Novembre mil huit cent cinquante

et
2. Ansemier née Bourgeois, Marie Fanny, limonadière,
de Penthoz domiciliée à Lausanne
fille de Gabriel Louis Bourgeois et de Marianne Henriette Bonzon,
veuve de Auguste Ansemier, dès le treize avril mil huit cent septante cinq,
née à Aclens le neuf Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Vanmarais Penthoz Lausanne, les quatre & six
Octobre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Nicoud Henri
Marie Ansemier

des témoins :
Jules Egger
Jules Barraud

L'officier de l'état civil :


Papiers présentés :
Certificats de publications de
Vanmarais, Penthoz & Lausanne
& actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
St Aubin & Sullens

1877.

n° 251.
Favrat & Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favrat, Eugène, _____ Sellier _____

de Lansanne _____ domicilié à Chavannes (Eublens)

fil de Pierre Samuel Favrat _____ et de Suzanne Henriette née Barbaz,

célibataire _____

né à Mauvernay _____ le dix-neuf février mil huit cent cinquante-trois

et

2. Moulin, Fanny, _____ Tailleur _____

de Lansanne _____ domiciliée aux Croisettes (Epalinges)

fille de Constant Moulin _____ et de Jeanne Louise Rieber, sa femme,

célibataire _____

née à Epalinges _____ le vingt-quatre Novembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Epalinges & Chavannes les dix &
sept Octobre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Favrat
Fanny Moulin

des témoins :

Favrat Henri
Jules Corbas
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et
Autorisation de l'officier de l'Etat civil
de l'arrondissement d'Eublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Eublens & Epalinges

5-1607

N° 252

Favrat & Regamey

Aujourd'hui vingt cinq Octobre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favrat, Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié au Chalet à Croillet sur Lausanne,

Noms des parents :

fils de Pierre Samuel Favrat et de Susanne Henriette née Barbaz

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Mauveinay le seize Juin mil huit cent quarante-trois,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Regamey, Jenny, Tailleuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Epalinges,

Noms des parents :

fille de Jean Jaques Regamey et de Marianne née Regamey,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née aux Rapes le vingt trois Juillet mil huit cent cinquante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Epalinges, le quinze Septembre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Favrat
Jenny Regamey

des témoins :

Auguste Favrat
P. Barbaz

L'officier de l'état civil :

J. J. Favrat

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Lausanne & Epalinges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Epalinges

1877.

n° 253.

Favrat & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 août 1883, le Tribunal civil du District de Lausanne, a dissous par le divorce le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'art. 46 S. 6 de la loi fédérale du 24 décembre 1874 sur l'état civil et le mariage.

Lausanne, le 1^{er} décembre 1883

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq octobre _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Favrat, Paul**, _____ *laidier*,
de Lausanne _____ domicilié à Romanet, _____
fils de Pierre Samuel Favrat _____ et de Suzanne Genevieve Barbaz, *veuve*,
célibataire _____

né à Manverney _____ le quatre Septembre mil huit cent cinquante-six,

et

2. **Lavanchy Marie Fanny**, _____ *Cultivatrice*,
de Montpreveyres et de Lutry _____ domiciliée à Montblesson / Lausanne,
fille de François Justin Lavanchy _____ et de Suzanne Esther née Reyamey,
célibataire _____

née à Montblesson _____ le six Mars mil huit cent cinquante-six _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanet, Montpreveyres et Lutry, les
cinq, six et sept octobre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature Paul Favrat]
[Signature Marie Fanny Lavanchy]

des témoins :

[Signature Eugène Passat]
[Signature Henri Passat]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'off. de l'état civil de
Romanet. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet, Corcelles & Lutry _____

Registre des mariages A.

N° 254

Courvoisier et Candaux

Aujourd'hui vingt six Octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Courvoisier Jean Alois Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Romainmotier et Mont-la-Ville domicilié à Romainmotier,

Noms des parents :

fils de Charles Louis Courvoisier et de Marguerite Susette née Roy,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Romainmotier le premier février mil huit cent cinquante-cinq,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Candaux Emma Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Brethommieres domiciliée à Brethommieres,

Noms des parents :

fille de Benjamin Candaux et de Suzanne Françoise née Chevalier,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Brethommieres le treize août mil huit cent quarante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, Mont-la-Ville & Brethommieres
les trois et quatre Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Courvoisier
Emma Candaux

des témoins :

J. Emery
Jules Berber
L'officier de l'état civil
J. Emery

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'Offr. de l'Etat civil
de Romainmotier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Romainmotier & L'Isle

1877.

n° 255.

Ducraux & Grobel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ducraux Alexandre-Franci, _____ Agriculteur,
 de S^t Léger _____ domicilié à Gland, _____
 fils de Louis Henri Ducraux _____ et de Jeanette née Lambreau, _____
 célibataire _____
 né à Gland _____ le dix sept mil huit cent cinquante-six _____

et

2. Grobel, Mélanie, _____ Cuisinière,
 de Fiterne Haute-Savoie, _____ domiciliée à Lansanne, _____
 fille de Andréanne Grobel _____ et de _____
 célibataire _____
 née à Fiterne _____ le vingt-un sept mil huit cent cinquante-sept _____

Les publications ont eu lieu à S^t Léger, Gland, Fiterne & Lansanne, les
vingt huit et vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Ducraux _____
Grobel Mélanie _____

des témoins :

Fouvat Henri _____
Jules Corbois _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Begnins S^t Léger, Fiterne _____

Papiers présentés :

Certificats de publication et _____
autorisation de l'off. de l'Etat civil _____
de Begnins (Gland) _____

Registre des mariages A.

N^o 256
Corboz & Geniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Corboz, François-Marie-Alfred, ouvrier
de Pont St Martin et Massonnens, Canton de Fribourg, domicilié à Lausanne,
fils de François Xavier Corboz et de Marie Félicité née Otty,
célibataire
né à Pont St Martin (Massonnens) le trois Mars mil huit cent quarante-neuf

et

2. Geniez, Cécile, Cuisinière
de Chierens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Daniel Geniez et de Susette Henriette née Barrand,
célibataire
née à Chierens le quinze Novembre mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Pont St Martin, Massonnens, Chierens et Lausanne
les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept deux mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Corboz Alfred
Cécile Geniez

des témoins :

Faerat Hippolyte
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Pont St Martin, Massonnens, Chierens
et Lausanne

St Cierges, Massonnens, Pont
St Martin

1877

N° 257.

Blanc et Bohnenberger

11-31

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Blanc Jules Édouard, Cordonnier,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Blanc et de Jeanne Elisabeth Chavan,
célibataire,
né à Lausanne le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante-un.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

et
2. Bohnenberger Louise Suzette Henriette, Revueuse,
de Weissenstein (Baden) domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Bohnenberger et de Susanne Marie Dur,
célibataire,
née à Lausanne le vingt-cinq Juin mil huit cent quarante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Weissenstein les vingt-deux et vingt-cinq
Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Édouard Blanc
Louise Bohnenberger

des témoins :

Louis Cevoy
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lausanne
et Weissenstein

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Weissenstein

Registre des mariages A.

N^o 258
Wittlin & Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wittlin, Urs, _____ appareilleur,

de Reinach (Bâle-Campagne) _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Mrs Wittlin _____ et de Marie Anna Wenger, _____

célibataire _____

né à Reinach _____ le trente novembre mil huit cent quarante-quatre

et

2. Rosset, Elise, _____

de Oulens sur Lucens _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Abram Samuel Rosset _____ et de Jeanne Desarzens, _____

célibataire _____

née à Chapelles _____ le vingt-sept septembre mil huit cent quarante-sept,

Les publications ont eu lieu à Reinach, Oulens & Lausanne, les 27, 29 ^{Septembre} ~~Octobre~~
et sept ^{Octobre} ~~Novembre~~ mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. supprimé la radiation des mots octobre & novembre, remplacés
par "septembre & octobre"

Signatures

des époux :

Urs Wittlin _____

Elise Rosset _____

des témoins :

J. H. Schwarz _____

H. Gombli _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications à Reinach

Oulens & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Reinach & Lucens _____

1877

N° 259.

Steffen et Stauffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 mai 1907 déclaré exécutoire le 18 juillet 1907 le Tribunal civil du district de Vevey a dissous par le divorce le mariage institué ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46. b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 L'union le 2 août 1907. L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Steffen, Abram-Louis, vignillon à la Grise, de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Lausanne, fils de Jean Abram Steffen et de Susanne Borlez, sa femme, célibataire né à Hérimoz le quatorze Mars mil huit cent cinquante

et

2. Stauffer, Henriette-Lina, Cuisinière, de Sigriswyl, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne, fille de Jules Stauffer et de Henriette Borard, sa femme, célibataire née à Lausanne le quatre Juin mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Sigriswyl & Lausanne, les vingt et vingt-deux Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature: Louis Steffen]
[Signature: Lina Stauffer]

des témoins :

[Signature: Victor Garrillot]
[Signature: Jules Stang]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gessenay & Sigriswyl

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gessenay
Sigriswyl & Lausanne
Autorisation des parents de l'Épouse

Registre des mariages A.

N° 260
Goël & Crottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Goël, Eugène, Doulanges,
de Pilly domicilié à Rolle, avant à Lausanne,
fils de Abiam Louis Goël et de Jeanne Louise née Rey, sa femme,
célibataire

né à Mézières le quatre avril mil huit cent cinquante-deux

et

2. Crottaz, Jenny, Cuisinière,
de St Barthélemy domiciliée à Lausanne
fille de françois Daniel Crottaz et de Marquérîte née Borgeaud,
célibataire

née à Saint Barthélemy le vingt deux mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Pilly, St Barthélemy, Rolle & Lausanne, les
six Octobre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Goël
Jenny Crottaz

des témoins :

Alfred Campiche
Dussenne Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et
Autorisation de l'Officier de l'Etat
civil de Rolle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pilly, Rolle & Echallens

1877.

N° 261
Chappuis & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chappuis Constant Frédéric, tailleur de pierres,
de Cully et de Lutry domicilié à Vers-Chez-les-Blanc (Lausanne)
fils de Isaac Louis Chappuis et de Rose Marie née Freymond,
célibataire

né à Savigny le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante-dix

et

2. Pache Fanny, cultivatrice,
de Epalinges domiciliée à Vers-Chez-les-Blanc,
fille de Daniel Pache et de Jeanne Madeleine née Regamey
célibataire

née à Vers-Chez-les-Blanc, le vingt-quatre février mil huit cent cinquante-un,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Epalinges et Lausanne, les quatre et
dix Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Frédéric Chappuis
Fanny Pache

des témoins :

Isaac Virent
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Cully
Lutry, Epalinges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Cully, Lutry & Epalinges.

Registre des mariages A.

N° 262.

Stuck & Buache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Stuck Marc Rodolphe, Charbon, de Chênes-Bougeries, Canton de Genève domicilié à La Sallaz sur Lausanne, fils de Jean Stuck et de Jeanne Marie dite Louise Gay célibataire

né à Chêne Bougeire (Genève) le quinze Aout mil huit cent cinquante et

2. Buache Fanny Louise, Cuisinière, de Payerne domiciliée à Lausanne, fille de Louis Benjamin Buache et de Marguerite née Givel, célibataire

née à Payerne le quatre Mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries, Payerne & Lausanne les onze et treize Octobre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Stuck Rodolphe
Louise Buache

des témoins :

Charles Long
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

4 [Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Genève (cantonal) & Payerne

Papiers présentés :

Certificats de publication de Chêne-Bougeries, Payerne & Lausanne

Par jugement rendu le 19 février 1891, déclaré définitif et exécutoire le 16 mars suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit sans que le divorce le mariage inscrit ci contre

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inscrit sur l'invitation du Dept de Justice et Police le 25 mars 1891.

L'officier de l'état civil.

1877.

N° 263.

Morf & Strubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Morf, Félix, _____ Négociant,
de Opfikon, Canton de Zurich _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Henri Morf _____ et de Marguerite Schweizer, _____
célibataire _____
né à Opfikon _____ le onze Janvier mil huit cent cinquante-deux _____

et
2. Strubin, Maria-Elisabeth, _____ sans profession,
de Liestal, Canton de Bâle Campagne domiciliée à Lausanne, _____
fille de Nicolas Strubin _____ et de Elisabeth née Tschanz, _____
célibataire _____
née à Aarimühle _____ le onze Aout mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Opfikon, Liestal & Lausanne, les treize, seize et
vingt-un Octobre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Morf
Maria-Elise Strubin

des témoins :

Charles Dony
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

*Certificats de publication à Opfikon,
Liestal et Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Opfikon et Liestal

Registre des mariages A.

N° 264

Feiltequin et Daviel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Feiltequin, Pierre-François*, _____ *Cordonnier*,
de *Romanel sur Lansanne* _____ domicilié à *Lansanne*, _____
fils de *Charles Louis Feiltequin* _____ et de *Anne Sophie Henriette née Favrat*,
veuf de *Marie Isaline Wursten*, dès le dix avril mil huit cent septante-sept
né à *Romanel* _____ le vingt-sept Décembre mil huit cent quarante _____

et

2. *Daviel, Jeanne-Antoinette*, _____ *tailleuse*,
de *Gaillard-Chonex (Haute Savoie)* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
fille de *Claude Louis Daviel* _____ et de *Elisabeth Rochat sa femme*, _____
célibataire _____
née à *Gaillard-Chonex* _____ le quinze Août mil huit cent quarante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à *Romanel, Gaillard-Chonex & Lansanne*, les
huit, dix & seize Septembre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Feiltequin
Jeanne Daviel

des témoins :

Emile Feiltequin
Jinre Simonin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel et Gaillard

Papiers présentés :

Certificats de publication de Romanel
Gaillard & Lansanne
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

1877.

N° 265.

Meylan & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 mai 1885 déclaré exécutoire le 18 août 1885, le Tribunal Civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage et contre :

Le divorce a été prononcé contre le mari in vertu des articles 46 § 1 et 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 28 Août 1885

L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meylan, Jean-Louis, Agriculteur
de rien domicilié au Mont sur Lausanne,
fils de Jean Louis Meylan et de Louise Madelaine Baud, sa femme,
célibataire

né au Mont le vingt Juillet mil huit cent quarante-un.

et
2. Regamey, Jenny, Cuisinière,
de Lausanne et de Savigny domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Philippe Regamey et de Femme Louise Semroz, sa femme,
célibataire

née à Lausanne le six Mars mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Romanel, au lieu à Savigny et à Lausanne
les vingt et vingt-deux Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Louis Meylan
Jenny Regamey

des témoins :

J. Regamey
Ch. Marguerat

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel, du lieu à de Savigny

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'Off. de l'Etat Civil
de l'arr. de Romanel

Registre des mariages A.

N^o 266
Carrard & Kolb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Carrard, Emile, _____ aiguilleur au Chemin de fer
de Poliez-Pittet _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Abram Carrard _____ et de Jeanne Henriette Huguenet, sa femme,
veuf de Adèle Rosine Baldy, dès le vingt-cinq avril mil huit cent septante-cinq,
né à Poliez-Pittet _____ le neuf Août mil huit cent trente-neuf. _____

et
2. Kolb, Jenny-Georgine, _____ tailleurse,
de Charannes-des-Bois _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Benjamin Kolb _____ et de Eléonore Susanne Douquet, sa femme,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le sept Novembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, Charannes des Bois et Lausanne,
les dix-sept, dix-huit et vingt Octobre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Carrard
Georgine Kolb

des témoins :

Charles Kolb
Philippe Paris

L'officier de l'état civil :

4 _____

Papiers présentés :

Certificats de publication de Poliez-
Pittet, Charannes-des-Bois & Lausanne
& acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Bottens & Coppet _____

1877

267
Kaemmerli & Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kaemmerli, Henri-Auguste lithographe,
de Vinelz, Canton de Berne, domicilié à Lausanne,
fils de Jean André Kaemmerli et de Henriette née Blanchoud, sa femme,
célibataire,
né à Montblesson le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante

et

2. Ramuz, Elise-Henriette-Marie, Couturière,
de Sullens domiciliée à Lausanne,
fille de Marc François Sylvain Ramuz et de Elisabeth Mumenthaler, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le neuf Juillet mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vinelz & Sullens les dix-neuf et vingt
Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Kaemmerli,
Marie Ramuz

des témoins :

François Ramuz
Ramuz

L'officier de l'état civil :

J. Ramuz

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Vinelz, Sullens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vinelz & Sullens

Registre des mariages A.

N^o 268
Dépierrez et Gaudard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dépierrez, Henri-Vincent-Aimé, Agriculteur,
de Assens, domicilié à Assens,
fils de Jean David Victor Dépierrez et de Marie Susanne Brochon,
célibataire,
né à Assens le trois Juin mil huit cent cinquante.

et

2. Gaudard Aline, Agriculteur,
de Echallens, Biolley-Orjulaz, St-Barthélemy & Lausanne domiciliée à Assens,
fille de Jean Henri Daniel Gaudard et de Marianne Bally,
célibataire,
née à Doussens le vingt-deux février mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Assens, Echallens, Biolley-Orjulaz & St-Barthélemy les quatorze & quinze Septembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dépierrez
Aline Gaudard
Charlotte Gaudard

des témoins :

Gaudard Charles
Jules Corbas
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication
Autorisation de l'Off. de l'état civil
de l'arrondissement d'Echallens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens

1877.

№ 269
Gailloud et Coigny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gailloud, Jean-Philippe, Comptable,
de Villeneuve, Remaz & Noville domicilié à Lausanne,
fils de Jean Pierre Louis Gailloud et de Julie Marguerite née Bertholet,
célibataire
né à Verey le trente Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

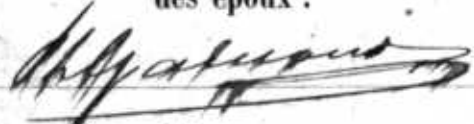
2. Coigny, Marie, Professeur de Musique,
de Champtanroz domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Coigny et de Adèle née Muller, sa femme,
célibataire
née à La Chiesaz le treize Aout mil huit cent cinquante-quatre,

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Remaz, Noville, Champtanroz et Lausanne,
les dix-neuf et vingt Octobre mil huit cent septante-sept.

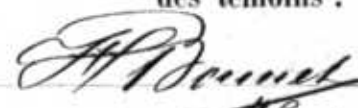

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

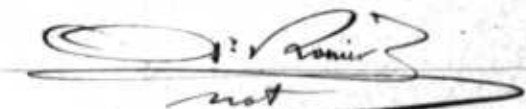
des époux :


Marie Coigny

des témoins :

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve x Combremont

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ville-
neuve (Remaz & Noville), Champtanroz
& Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 270
Favez & Fevot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favez, Louis, Menuisier, Comptable,
de Servion domicilié à Lausanne,
fils de frédéric Louis Favez et de Jeanne Marie Susanne Chollet,
célibataire
né à Corsier le douze Mars mil huit cent quarante-sept.

et

2. Fevot, Marie-Anne, Sans profession,
de Lausanne et de Morges domiciliée à Lausanne,
fille de Abram Gédion fevot et de Marie Agathe Jeanne Steiner,
célibataire,
née à Rollé le premier Juin mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Servion, Morges et Lausanne, les quatre & six
Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures.

des époux :

Louis Favez
Marie Fevot.

des témoins :

Eugène Steiner
Juvin Steiner.

L'officier de l'état civil :

Ronier

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Servion, Morges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron & Morges

1877.

№ 271.
Badoux & Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre _____ mil huit cent
septante-sept. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Badoux, François-Adrien, _____ ouvrier tanneur,
de Dompierre _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Daniel Badoux, _____ et de Virginie née Bandet, sa femme,
célibataire, _____
né à Dompierre _____ le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante-deux

et
2. Morel, Louise-Julie, _____ sage-femme,
de Monticher _____ domiciliée à Lausanne, avant née Lully,
fille de Louis François Morel _____ et de Jeanne Amélie Isaline Châtellet,
célibataire, _____
née à Monticher _____ le dix Octobre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Monticher, Lully & Lausanne, les vingt-cinq et vingt-sept Octobre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Adrien Badoux
Louise Julie Morel

des témoins :

Honori Gimbert
Jules Bosler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Dompierre, Monticher, Lully &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Isle Lucerne & Lully

N^o 272
Muñoz Leon et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 25 août 1903 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage soit rectifié dans ce sens que le nom de famille soit par erreur Muñoz-Léon, soit écrit :

Munoz-de-Léon

En outre il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le Notaire Boyt, le 17 mai 1847 et visée par le Conseil d'Etat le 24 dit, que M. Muñoz-de-Léon a acquis la bourgeoisie de la Commune du Chenit

Lausanne le 27 août 1903.

L'off. de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Muñoz^{de} Leon, Fernando-Rafael-Lino, Pasteur protestant,
de Huelva en Espagne, du Chenit domicilié à Séville (Espagne) _____
fils de feu Rafael Muñoz Léon _____ et de Dolores Garcia, sa femme, _____
célibataire _____

né à Huelva _____ le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante-un,

et

2. Meylan, Pauline-Isentiette, _____ sans profession,
du Chenit _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jacques Henri Meylan _____ et de Jeanne Anna Boucheille, sa femme,
célibataire _____

née à Lausanne, _____ le dix Janvier mil huit cent cinquante-dix _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier & au Brassus et au Consulat
d'Espagne à Genève, les vingt & vingt-deux Octobre 1877. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature]
Fernando Muñoz Leon
[Signature]
Pauline Meylan

des témoins :

[Signature]
Henrique Tienda
[Signature]
M. Meylan Not.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne,
du Sentier & du Brassus _____
et Permis du Dépt. de Justice & Police _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sentier (Brassus) & au Consulat
d'Espagne à Genève _____

1877.

n° 273.

Dubois et Ammann
née Pasteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dubois Louis Octave Négociant
de Mauvaz domicilié à Lansanne,
fils de Charles Marc Francois Albert, et de Antoinette Camossi, sa femme,
célibataire
né à Lansanne le trente avril mil huit cent quarante-huit.

et

2. Ammann née Pasteur Louise Julie, Négociant,
de Wängi (Tchurgovic) domiciliée à Lansanne,
fille de Francois Christian Pasteur et de Rose Marguerite Siebler, sa femme,
veuve de Adolphe Jean Marc Ammann, dès le neuf août mil huit cent septante-dix.
née à Aubonne le deux Septembre mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Mauvaz, à Wängi & à Lansanne, les dix-sept, dix-neuf
et vingt Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. O. Dubois
L. O. Dubois
Ammann

des témoins :

H. S. S. S.
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pampigny (Mauvaz) & de Wängi.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mauvaz
Wängi & Lansanne
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Registre des mariages A.

N^o 274
Blanc & Cruchon

6-5

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Jules-François-Louis-Samuel, commis de Bureau,
de Lausanne domicilié à Cour sous Lausanne,
fils de François Louis Blanc et de Marie Louise Giron, sa femme,
célibataire

né à Lausanne le huit Juin mil huit cent cinquante-deux
et

2. Cruchon, Nancy, Couturière,
de Berchier, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel Cruchon et de Franquette Recordon, sa femme
célibataire,

née à Berchier le dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Berchier, les dix huit et vingt
Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Blanc
Nancy Cruchon

des témoins :

Amisai Cruchon
M^{lle} Gaudin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Lausanne & Berchier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Pierre (Berchier)

1877.

N° 275

Schmid et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schmid, Jacob dit Jacques, _____ Confirme,
de Aderbach près Sinsheim (Bade) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Georges Balthazar Schmid _____ et de Hortensia née Caweng, _____
célibataire _____
né à S. G. (Grisons) _____ le dix Juillet mil huit cent trente-trois. _____

et

2. Besson, Georgette, _____ Cuisinière,
de Berolles _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Gabriel Besson _____ et de Mme Isabelle Henriette Goy, sa femme,
célibataire _____
née à Berolles _____ le vingt Octobre mil huit cent trente-neuf. _____

Les publications ont eu lieu à Aderbach, Berolles et Lausanne, les dix-neuf et
vingt-deux Septembre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Schmidt
Georgette Besson

des témoins :

Jean Roy
Jean Puth

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats de publication

Déclaration Consulaire

Permis du Département de Jca Jca

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bière

Registre des mariages A.

N^o 276.
Luginbühl et Magnenat

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Luginbühl, Jean, Jardinier,
de Rubigen, par de Munsingen (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Luginbühl et de Anna née Luginbühl,
célibataire
né à Gurben (Berne) le seize septembre mil huit cent quarante-huit.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

2. Magnenat, Elise, Sans profession,
de Vaulion domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Magnenat et de Susanne née Glayre,
célibataire
née à Ansercy le vingt trois septembre mil huit cent cinquante
trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Lausanne et Rubigen les six
et neuf Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Johannes Luginbühl
Elise Magnenat

des témoins :

Meister Emil
Jules Berber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Munsingen, Vaulion & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Munsingen & Vaulion

1877.

N^o 277.

Biegezt et Ludwig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Biegezt Michel tennelier,
de Altenheim, G^d duché de Bade, — domicilié à Lussanne, —
fils de Jean Jacob Biegezt — et de Catherine née Bär,
célibataire —
né à Altenheim — le quatre Juillet mil huit cent cinquante-cinq,

et
2. Ludwig, Caroline, Cuisinière,
de Grauelskaum (G^d Duché de Bade) domiciliée à Lussanne, —
fille de Wilhelmine Ludwig, — et de —
célibataire —
née à Grauelskaum — le deux Mai mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Altenheim, Grauelsbaum et à Lussanne
le treize Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Michel Biegezt
Caroline Ludwig

des témoins :

Adolph Muller
Ernst Meyer

L'officier de l'état civil :

J. P. Romig

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Sea-Pee

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 278
Corbaz & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Corbaz, Jean-Louis, Instituteur
du Mont et de Lausanne domicilié à Chailly sur Lausanne
fils de Jean David Corbaz et de Anne Louise née Pache, sa femme
célibataire
né au Mont le huit Novembre mil huit cent trente-huit.

et
2. Thuillard, Fanchette-Marie, sans profession
de Froidesville domiciliée à Romanel,
fille de Jean François Thuillard et de Jeanne Louise Corbaz, sa femme
célibataire
née à La Naz ière Romanel le premier Mai mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu au Mont, à Froidesville, à Romanel & à Lausanne,
les vingt-sept et trente Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. L. Corbaz
Fanchette Thuillard

des témoins :

J. S. Thuillard
A. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Romanel - Le Mont - Froidesville
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Bottens

1877.

N° 279.

Craudaz & Fonjallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil
du District de Lausanne en date
du 10 Mai 1883 le mariage
ci-contre a été dissous par le
divorce en vertu de l'article 46
lettres a & b de la loi fédérale du
24 Décembre 1874 sur l'Etat
civil et le mariage.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux.

Inséré ensuite d'avis du
Département de Justice & Police
le 30 Juillet 1883.

L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Craudaz Alphonse *Relieur*,
de Lutry et d'Herminches domicilié à Lausanne,
fils de Pierre David Frédéric Craudaz et de Marianne Emilie Coulin,
célibataire
né aux Pâques (Lausanne) le vingt Juin mil huit cent cinquante-trois.

et
2. Fonjallaz Ida, *Sans profession*,
de Epesses et Lutry domiciliée à Epesses,
fille de Samuel Louis Fonjallaz et de Jeanne Louise Buttiaz,
célibataire,
née à Epesses le seize Octobre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Herminches, Epesses, Pully & Lausanne, les
premier et trois Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Craudaz
Ida Fonjallaz

des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication de
Lutry, Herminches, Epesses & Lausanne.

Lutry, Moudon & Cully

Registre des mariages A.

N° 280.

Henry et Cousin
née Eugueniot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henry Joseph Honoré, tailleur de pierre,
de Mazingey Vosges fiancé, domicilié à Lonsanne,
fils de Jean Joseph Henry et de Françoise Carlet,
célibataire

né à Mazingey le trente Décembre mil huit cent quarante huit.

2. Cousin^a et Eugueniot Antoinette, cuisinière
de Concise, domiciliée à Lonsanne,
fille de François Eugueniot et de Françoise Wuth,
veuve de Jean François Cousin, dès le vingt sept Octobre mil huit cent sept
- l'année - quatre,
née à Challice (Ain) le onze Mars mil huit cent quarante quatre.

Les publications ont eu lieu à Mazingey, à Concise & à Lonsanne, les dix neuf et
vingt Octobre mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henry
Antoinette Cousin

des témoins :

Chapuis
Jacob Haer

L'officier de l'état civil :

Pomier
not

Papiers présentés :

Certificats de publications
Déclaration Consulaire
Tecnis du Dept de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Concise (et Consulat de
France)

1877.

N^o 281
Mann & Bürge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mann, Jémi-Georges, _____ Comptable,
de S^{te} Croix _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jacob Mann _____ et de Barbara King, sa femme,
célibataire, _____
né à Lausanne _____ le vingt huit Juillet mil huit cent cinquante-dix,

et
2. Bürge Mathe, _____ Couturière,
de Hornussen (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Franz Xavier Bürge _____ et de Martha nie Herzog, _____
célibataire _____
née à Hornussen _____ le treize Octobre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à S^{te} Croix, Hornussen et Lausanne, les vingt quatre,
vingt six et vingt sept Octobre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Mann
M. Burge

des témoins :

F. Rastier
Rudolf Furrer

L'officier de l'état civil :

J. Rastier
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de S^{te} Croix
Hornussen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^{te} Croix & Hornussen

Registre des mariages A.

N^o 282.
Rey & Kaufmann

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Rey, Jean-Joseph, Cordonnier,
de Muzi-Hasli, Canton d'Argovie, domicilié à Lansanne,
fils de Alois Rey et de Ursula née Schwegler,
célibataire
né à Muzi-Hasli le quinze Novembre mil huit cent quarante-dix.

et
2. Kaufmann Anna-Mazia, Couturière,
de Winikon, Canton de Lucerne, domiciliée à Lansanne,
fille de Francischa Kaufmann et de _____
célibataire
née à Winikon le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Muzi (Winikon), à Lansanne, les six, huit & seize Sept.
tembre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Rey Joseph
Maria Kaufmann

des témoins :
Julio Lyoubre
Frey Gallus

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Certificats de publication de
Muzi, Winikon & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Muzi & Winikon

1877.

N^o 283
Piccard et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent
Septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Piccard Louis Ferdinand Eugène Emile**, Docteur en médecine,
de Autry et Villars St^e Croix domicilié à Lansanne,
fils de Daniel Louis Ferdinand Piccard et de Jeanne Françoise Marie Louise Buttin,
divorcé de Caroline Fanny Alléoud dès le dix-huit Décembre mil huit cent septante-trois.
né à Aigle le vingt-quatre Aout mil huit cent quarante

et

2. **Michoud, J. Céline**, Sans profession,
de Epesses et de Autry domiciliée à Lansanne,
fille de François Louis Michoud et de Jeanne Rose Kopf.
célibataire
née à Epesses le onze Mai mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Autry, Villars St^e Croix, Epesses et Lansanne,
les vingt-sept et trente Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Piccard
Hélène Michoud

des témoins :

J. Romier
H. Baillet

L'officier de l'état civil :

J. Romier
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Autry
Villars-St^e Croix, Epesses & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Autry, Cully, Bussigny

Registre des mariages A.

N° 284
Breit et Burnat

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Breit, Louis-David, vigneron,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rütli, Canton de Berne, domicilié à Lansanne,

Noms des parents :

fils de Charles Louis Breit et de Jeanne Louise Cransaz,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Rütli le quinze Mars mil huit cent cinquante-quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burnat, Clara, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domiciliée à Lansanne,

Noms des parents :

fille de Jeanne Louise Françoise, et de

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Froideville le onze Novembre mil huit cent cinquante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rütli, Froideville et Lansanne, les 27, 30 & 31 Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis David Breit
Clara Burnat

des témoins :

Charles Breit
Eugène Burnat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat des publications à Rütli, Froideville & Lansanne.
Autorisation en faveur de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Küschthurnen, Rütli & Botten

1877.

N° 285.

Amacker & Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Amacker, Gottlieb, Imprimeur,
de Kappel, Canton de St Gall, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Amacker et de Anna Marguerite Mettler,
célibataire

né à Kappel le dix-neuf Mai mil huit cent cinquante-cinq
et

2. Michel Marguerite, Cuisinière,
de Bümplitz, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Michel et de Christine Hostettler,
célibataire,

née à Wählern le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Kappel, Bümplitz & Lausanne, les vingt-six et vingt-
sept Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Amacker
Marguerite Michel

des témoins :

Adolf King
Conrad Farnoc

L'officier de l'état civil :

4 [Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Kappel, Bümplitz & Lausanne

Bümplitz & Kappel

Registre des mariages A.

N^o 286.
Maire & Delessert
n^{es} Thonney

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Maire, Jules, Charpentier,
de Mods, Canton de Berne domicilié à Lausanne
fils de Jean Jacques Maire et de Henriette Louise Wyss,
célibataire
né à Mods le sept Janvier mil huit cent quarante-neuf.

2. Delessert n^{ee} Thonney, Suzette, Cuisinière,
de Peney-le-Jorat domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Pierre François Thonney et de Jeanne Cathérine Boyeaud,
veuve de Jean Daniel Delessert, des le quatre Mars mil huit cent septante
née à Yverdon le vingt-cinq Septembre mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Mods, Peney & Lausanne, les vingt-sept,
vingt-neuf & trente-un Octobre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jules Maire
Suzette Delessert

des témoins :
Pierre Daniel Bovat
Jules Corbar
L'officier de l'état civil :

[Signature]
net

Papiers présentés :
Certificats de publication de Mods
Peney & Lausanne
Acte de Décès du l^{er} mari de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Mods & Corcelles

N^o 287.
Goy & Wuetchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Goy, Armand-Abram**, Comptable,
de Vaulion domicilié à Lansanne,

fil de Abiam Simon Goy et de Julie Lisette née Guignard, sa femme,
célibataire

né à Vaulion le huit Octobre mil huit cent quarante-huit.

et
2. **Wuetchoz, Jennette-Fanny-Elise**, couturière,
de Bussigny domiciliée à Lansanne,

fille de Jean David Jacques Louis Wuetchoz et de Augustine Louise Corbaz, sa femme,
célibataire,

née à Lansanne le dix février mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Bussigny et Lansanne, les vingt-quatre
et vingt-sept Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Goy
Jenny Wuetchoz

des témoins :

Prane
J. Gardon

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Certificats des publications à Vaulion
Bussigny & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaulion & Bussigny

N° 288

Burdet & Malherbe

Anjourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Burdet, Victor-Alfred, boulanger,

de Method domicilié à Lausanne,

fils de défunt Jean Adam Burdet et de Marie Louise Dupuis,

célibataire

né à Chavornay le vingt-six Octobre mil huit cent cinquante-six.

et

2. Malherbe, Susette-Marie, Cuisinière,

de Chavornay domiciliée à Lausanne,

filie de Louis Malherbe et de Susanne Auberson, sa femme,

célibataire

née à Chavornay le vingt-six février mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Method, Chavornay & Lausanne, le dix Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Burdet
Marie Malherbe

des témoins :

Christian Burrier
Samuel Baud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
Chavornay & Champrent-Method.
autorisation du père de l'Épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chavornay & Champrent

1877.

N^o 289.
Bertholet et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bertholet, Alfred, Boulanger,
de Rougemont domicilié à Rougemont,
fils de Gabriel David Bertholet et de Louise Esther née Saugy,
célibataire
né à Rougemont le vingt-trois Mars mil huit cent cinquante-deux

et
2. Saugy, Marie-Rosalie,
de Rougemont domiciliée à Rougemont,
fille de Louis David Saugy et de Marie Rosalie née Rossier,
célibataire
née à Rougemont le sept Juillet mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le six Novembre mil huit cent
septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Bertholet
Marie Rosalie Saugy

des témoins :

Jules Corbar
L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'officier de l'état civil de Rougemont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont.

N^o 290
Gentil & Benthoey

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gentil, Louis, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dompierre domicilié à Dompierre,

Noms des parents :

fil de Jean Jacob Gentil et de Jeanne Sabine née Badoux.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dompierre le premier Octobre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Benthoey, Louise-Hélène,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dompierre domiciliée à Dompierre,

Noms des parents :

fil de Jean Frédéric Benthoey et de Suzanne Marguerite née Pittat,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Dompierre le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dompierre, le premier Novembre mil huit cent
septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gentil
Louise Hélène Benthoey

des témoins :

J. Pothey
L. Lavanney

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificat de publication et
autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Lucern.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucern

1877.

n° 291.

Foerster & Cuendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Foerster, Charles-Rodolphe, Cordonnier
de Moudon domicilié à Lausanne,
fils de Abram Charles Foerster et de Elisabeth Bühlmann,
célibataire,

né à Beene le huit Juin mil huit cent trente-un.

et
2. Cuendet, Marie-Françoise-Janebette, Cuisinière,
de St Croix domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Emanuel Cuendet et de Marie Louise née Schimiderlet,
célibataire

née à Begnins le dix-huit Février mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Moudon, St Croix & Lausanne, les neuf, dix
seize août mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Foerster
Cuendet Marie

des témoins :

Joseph Jules Pflüggli
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

André
not

Papiers présentés :

Certificats de publications de
Moudon, St Croix & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon & St Croix

Registre des mariages A.

N^o 294
Dufaux & Chaubert

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Dufaux, Frédéric-François, Gypsière,
de Chatelard domicilié à Lausanne,
fils de Vincent Ferdinand Dufaux et de Jeanne Susanne Perrin, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le cinq Avril mil huit cent quarante-trois.

et
2. Chaubert, Emma, Penassense,
de Corsier sur Vevey domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Pierre Chaubert et de Rose Susanne née Golay, sa femme,
célibataire,
née à Chardonne le vingt-quatre Novembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chatelard, Corsier & Lausanne, les un, deux & trois Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dufaux François
Chaubert Emma

des témoins :

Théophile Coffey
Jules Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Montreux
Chatelard, Corsier & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Corsier & Montreux

1877.

N^o 293.
Warnéry et Koch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Warnéry, Marie-Auguste, Commerçant
de Morges, Orbe, St-Prix, Colochenaz et Chigny domicilié à rière St-Prix,
fils de Pierre Jules Hector Warnéry et de Françoise Louise née Delhier,
veuf de Mary Augusta née Guiger dès le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante trois
né à Morges le vingt-un Avril mil huit cent trente-quatre

et

2. Koch Hélène, sans profession,
de Morges domiciliée à Lansanne,
fille de Charles Auguste Koch et de Cécile Frédérique née Delessert,
célibataire
née à Morges le quatorze Juin mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Morges, Orbe, St-Prix, Chigny & Lansanne, les dix Novem-
bre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Warnéry
Hélène Koch

Guillaume Koch

des témoins :

M. Warnéry
H. Warnéry

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.
not

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de St-Prix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morges, Lansanne, St-Prix, Vufflens-le-
Château & Orbe

N^o 294
Cavin et Tillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cavin, Emile, Boulangier,
de Vucherens domicilié à Bière,
fils de Samuel Cavin et de Jeanne Louise Gessenay,
célibataire
né à Corcelles le premier février mil huit cent cinquante-six.

et
2. Tillet, Aline, Sans profession,
de Bière domiciliée à Bière,
fille de Henri Frédéric Tillet et de Louise Sophie Antoinette Morel,
célibataire
née à Bière le onze avril mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Vucherens & à Bière, les trois & six Novembre
mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Cavin
Aline Tillet

des témoins :

Jules Paudreau
François Tillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Bière.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bière & Moudon

1877.

N^o 295
Nogués et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Décembre* _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Nogués, Jean-Jacques-Joseph*, _____ *tailleur*
de *Calmeilles (Pyrenées-Orientales - France)* domicilié à *Lausanne*, _____
fils de *Joseph Nogués* _____ et de *Héloïse Clave Vila, sa femme*
célibataire _____
né à *Calmeilles* _____ le *cinq octobre mil huit cent quarante-six* _____

2. *Chevalley, Louise-Suzanne*, _____ *tailleuse*
de *Champantroz* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
fille de *Louis Samuel Chevalley* _____ et de *Héloïse Baulard*, _____
célibataire _____
née à *Lausanne* _____ le *deux août mil huit cent trente-trois* _____

Les publications ont eu lieu à *Calmeilles, Champantroz & Lausanne, les vingt*
octobre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Héloïse" rayé à la cinquième ligne

Signatures

des époux :

Nogués
J. Chevalley

des témoins :

Favrat Henri
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.
not

Papiers présentés :

Certificats de Publication
Déclaration de l'ambassade de France
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Combrément

Registre des mariages A.

N° 296
Corbaz & Pricam

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Corbaz, Charles, Ouvrier-de-Ville,
de Lausanne et du Mont domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Jacob Corbaz et de Françoise Marguerite Regamey
célibataire

né aux Râpes / Lausanne le dix-neuf Aout mil huit cent trente-huit.

et
2. Pricam, Lydie-Fanny Ménagère,
de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel Pricam et de Charlotte Beroud,
célibataire

née à Lausanne le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont à St Croix, les treize & dix
sept Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Charles
Lydie Fanny Pricam

des témoins : Charles Tubres
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :
Certificats de publication de
Lausanne, Romanel & St Croix.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
St Croix de Romanel.

1877.

N^o 297.
Fayot & Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fayot Fritz, _____ libraire,
de Corcelles près Concise domicilié à Lausanne,
fils de David Samuel Fayot et de Susanne née Vienet, sa femme,
célibataire,
né à Corcelles le quinze Septembre mil huit cent cinquante.

et
2. Barbey Valérie-Octavie, _____ sans profession,
de Grandcour domiciliée à Granges près Marnens,
fille de Jean Frédéric Barbey et de Marquise Adèle née Rochat, sa femme,
célibataire,
née à Corcelles Grandcour le vingt-quatre d'oct mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Grandcour, Granges et Lausanne, les dix,
onze et douze Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Corcelles"; rayé à la troisième ligne

Signatures

des époux :

Fritz Fayot
Valérie Barbey

des témoins :

Gustave Fayot
Ed. Monfack
J. Guich
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publications à Lausanne
Corcelles, Grandcour et Granges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Concise, Grandcour & Granges

Registre des mariages A.

N° 298.
Chevalley & Williamoz

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chevalley, François-Samuel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux domicilié à Puidoux,

Noms des parents :

fil de Marc Samuel Chevalley et de Jeanne Françoise née Chappuis,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Puidoux le douze Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Williamoz, Marie-Julie,

Lieu d'origine et de domicile :

des Echolozes domiciliée aux Echolozes

Noms des parents :

filles de Jean Daniel Williamoz et de Louise née Dufey,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née aux Echolozes le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux & aux Echolozes le vingt-neuf Septembre et premier Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Samuel Chevalley
Marie Julie Williamoz

des témoins :

J. M. Dumont & de Folie
Jules Corlier
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'off. de l'état civil de Chexbres. St Saphorin.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Saphorin & Oron

1877

N° 299.

Schwach et Oppliger
née Eschler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schwach Pierre Typographe,
de Avenières, Dept de l'Isère, France, — domicilié à Lausanne,
fils de Antoine Schwach et de Anne Couilloud,
célibataire,
né à Avenières le quatre Mai mil huit cent cinquante-quatre,

et
2. Oppliger née Eschler, Louise, Cuisinière,
de Heimiswyl, Canton de Berne, — domiciliée à Lausanne,
fille de Jacob Eschler et de Catherine Krauti,
veuve de Jacob Eschler Frédéric Oppliger, dès le vingt huit Juin mil huit cent septante dix
née à Oberwyl le dix-huit Avril mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Avenières, Heimiswyl & Lausanne, le dix-sept
Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots Jacob Eschler, rayés à la douzième ligne

Signatures

des époux :

Schwach Pierre
Louise Oppliger

des témoins :

H. Fischer
Théophile Fingg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Avenières & Heimiswyl

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire & Permis du
Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 300
Gremion et Gizard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gremion, Auguste-Casimir, employé au chemin de fer,
de Neirivue, Canton de Fribourg - domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Auguste Gremion - et de Marie Alexandrine Chébault
célibataire
né à Neirivue le vingt-cinq Juillet mil huit cent quarante-sept

et
2. Gizard, Antoinette-Céline, Cuisinière,
de Romont - domiciliée à Lausanne,
fille de Albert Gizard - et de Pauline Mammier,
célibataire
née à Romont le vingt-quatre Octobre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Neirivue, Romont & Lausanne, les vingt-deux
vingt-quatre Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Casimir Gremion
Céline Gizard

des témoins :

Charles Mury
Martin Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Neirivue & Romont

Papiers présentés :

Certificats de publication de Neirivue
Romont & Lausanne.

M. L. 17 de 1877
A. Chénier
[Signature]

1877.

N^o 301.
Vogl et Revil née Von
Danicken.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent
septante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vogl, Frédéric, _____ *Boucher*,
de Lauwyl, *Ch^{em} de Bâle Campagn* _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Henri Vogl _____ et de Marguerite Regener, _____
doworé de Maria née Frey, dès le vingt-six Juillet mil huit cent septante-trois _____
né à Lauwyl _____ le trente Août mil huit cent quarante-quatre. _____

et
2. Revil née Von Danicken, Catherine, _____
de Albens (Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Mrs Von Danicken, _____ et de Marie Anne Gallet, _____
veuve de Claude François Revil dès le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-dix _____
née à Bisele (Haut-Rhin) le quinze Septembre mil huit cent trente-trois. _____

Les publications ont eu lieu à Lauwyl, à Albens et à Lausanne, les dix-sept & dix
huit Novembre mil huit cent soixante-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Vogt
Balthazar Revil

des témoins :

Martin Auguste
Jules Corbes

L'officier de l'état civil :

H. Romis

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Dietzwyl

Papiers présentés :

Certificat de publication à Lauwyl,
Albens & Lausanne. _____
acte de divorce de l'époux & acte de décès du
le mari de l'épouse. _____

No 302

Bouquet et Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le deux
mars mil huit cent quatre
vingt-dix-sept le Tribunal de
première instance du canton de
Genève a dissout par le divorce
le mariage inkrut ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 116
lettres a) et b) de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Le jugement est devenu définitif
en date du dix mai mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept.

Lausanne, le 14 mai 1897

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bouquet, Louis-Émile, Couturier,
de Rougemont domicilié à Lausanne,
fils de Louis-Émile Bouquet et de Eugénie-Émilie Panchaud,
célibataire

né à Paudex le trois Novembre mil huit cent cinquante-six.

et

2. Mottaz, Marie-Louise-Antoinette, Couturière,
de Syens domiciliée à Lausanne,
fille de François-Auguste Jean-Daniel et de Susanne-Marguerite Desançon,
célibataire

née à Lausanne le six Novembre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Rougemont à Syens et à Lausanne, les
vingt Novembre et premier Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis-Émile Bouquet
Marie Mottaz

des témoins :

Charles Mottaz
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Rouge-
mont, Moudon & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon & Rougemont

1877.

N° 303.

Maddon & Thabuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Maddon, Eugène**, agriculteur,
de **Ecublens** domicilié à **Ecublens**,
fils de **Jean François Maddon** et de **Louise Françoise** née **Décombag**,
célibataire
né à **Ecublens** le dix-neuf Mai mil huit cent quarante-dix.

et
2. **Thabuis, Louise**,
de **Cranves (Haut Savoie)** domiciliée à **Cranves**,
fille de **Nicolas Thabuis**, défunt, et de **Françoise Millet**, défunte,
célibataire,
née à **Cranves (H^{te} Savoie)** le seize Mars mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à **Ecublens** et à **Cranves**, les huit Novembre et deux
Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugène Maddon *Jean Isaac Nater et Louis*
Louise Thabuis *Le Mous*

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ecublens &
Cranves, et autorisation de l'off. de l'Etat
Civil d'Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens & Cranves

Registre des mariages A.

N^o 304
Mathieu & Blanchenay

6-10

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mathieu, Charles-Joseph, Menuisier,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jules Joseph Mathieu et de Melanie Adelaïde Coustès, sa femme,
célibataire
né à Paris le neuf Janvier mil huit cent cinquante-quatre.

et
2. Blanchenay, Louise, Couturière,
de Morges domiciliée à Morges,
fille de Jacques Louis Blanchenay et de Jeanne Louise Albertine Dument,
célibataire
née à Bussigny le dix-huit Octobre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Morges, le dix-sept Novembre
mil huit cent soixante-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mathieu Charles
Louise Blanchenay

des témoins :

Henri Piquet
E. Stane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
& Morges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges

1877.

N° 305

Menu & Chambel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Menu, Eugène-Constant-Jules, fondateur,
de Petit Saconnex, Canton de Genève, domicilié à Lausanne,
fils de Jules menu et de Alexandrine Mercier,
célibataire
né à Nyon le quinze Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Chambel, Jenny-Amélie-Charlotte sans profession,
de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis François Adam Ami et de Henriette Wilhelmine Kohlheim,
célibataire
née à Nyon le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex, St Croix & Lausanne, les huit
dix Novembre mil huit cent soixante-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Menu
Jenny Chambel

des témoins :

Jh Meyer
Jos Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de la mère de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Croix & Genève (Cantona)

N^o 306.
Wiedmer et Reitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Wiedmer Alexandre Caillenn,
de Signau, Canton de Berne domicilié à Lausanne,
fils de Jean Wiedmer et de Madelaine née Rensser, sa femme
célibataire
né à Chonne le vingt mai mil huit cent quarante-neuf,

et
2. Reitz, Henriette Emilie, Caillenne,
de Oberfeld en Suisse domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Reitz et de Henriette Hoste, sa femme
célibataire
née à Oberfeld en Suisse le vingt juillet mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Signau, Oberfeld & Lausanne, les dix-sept & dix-neuf Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexander Wiedmer
Henriette Reitz

des témoins :

Louis Regamey
Jules Caber
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Signau,
Oberfeld & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Signau & Oberfeld

Par jugement rendu le vingt quatre
février mil huit cent quatre vingt
deux, déclaré définitif et exécutoire
le dix huit mars suivant, le tri-
bunal civil du district d'Aigle a
débouté par le divorce le maria-
ge inscrit ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 46 b/
de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Exécuté sur l'invitation du D^{pt}
de Justice et Police le 28 mars 1892.

L'officier de l'état civil.

[Signature]

1877

N° 307.
Preneloup & Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Preneloup, Jean-François, Brigadier de Police,
de Cossonay et de Corseaux domicilié à Lausanne,
fils de Jean David Preneloup et de Françoise née Munier, sa femme,
célibataire,

né à Cossonay le dix-neuf Mai mil huit cent quarante-trois.

et
2. Reybaz, Hortense, Couturière,
de Montpreveyres domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Reybaz et de Jeanne Susanne Rod, sa femme,
célibataire

née à Royaz le onze Août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Cossonay, Corseaux, Montpreveyres et Lausanne, les
quinze et dix-sept Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-François Preneloup

Hortense Reybaz

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cossonay,
Corseaux, Montpreveyres & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles, Cossonay & Corsier

N° 308.

Amiet à Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Amiet, Louis, Agriculteur,
de Grandson, domicilié aux Évêleries de Grandson,
fils de Abram François Amiet et de Louise née Hoffmann,
veuf de Jeanne Marie née Amiet, de le cinq Juin mil huit cent soixante neuf.
né à Villars-sous-Champvent le (date inconnue) Juin mil huit cent treize

et

2. Cavin, Suzanne-Marguerite, Cigarière,
de Vucherens domiciliée à Grandson,
fille de Jean François Cavin et de Jeanne Louise née Mottaz
célibataire
née à Grandson le vingt-trois Juillet mil huit cent trente-quatre.

Les publications ont eu lieu à Grandson & Vucherens les vingt-cinq & vingt-neuf
Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Amiet
Marguerite Cavin

des témoins :

Émonin Emile
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Grandson
& Vucherens et autorisation del'Off^r
del'Etat Civil de Grandson

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson & Monden-Vucherens

1877.

N^o 309
Mercier & Stöckli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mercier, Paul-Julien, Mémisier,
de La Rixouse (Jura) domicilié à Lausanne,
fils de Jean amédée Mercier et de Virginie Petite, sa femme,
célibataire
né à La Rixouse le vingt-trois Mai mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Stöckli, Surette-Marie, Cuisinière,
de Guggisberg, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
fille de françois Louis Stöckli et de Jeanne Louise nee Cheneaux
célibataire
née à St Saphorin le seize Octobre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à La Rixouse, à Guggisberg & à Lausanne, le premier
Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Mercier
Marie Stöckli

des témoins :

Blaise Commanuel
Louis Jacquoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne,
Permis du Département de Justice & Police const.
tant que les certificats de publication de La Rixouse
& de Guggisberg ainsi que la déclaration consulaire
sont déposés dans les archives de ce Département

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Guggisberg & Consulat de France

Registre des mariages A.

N^o 310.
Favre et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favre, Constant, Agriculteur,
de Bavois domicilié à Lausanne,
fils de Louis Julien Favre et de Voisine Bernierette Janny Mouquin,
veuf de Anna Raymond, dès le douze Décembre mil huit cent septante-trois,
né à Bavois le vingt-deux Janvier mil huit cent quarante-sept

et

2. Rod, Elvine, tailleuse,
de Ropraz domiciliée à Vermes sur Lausanne,
fille de Jeanne Susanne Rod et de _____
célibataire
née à Ropraz le six Avril mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Bavois, Ropraz & Lausanne, les trois, six et onze
Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux
Constant Favre
Elvine Rod

des témoins :

Emile Liander
Samuel Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bavois,
à Ropraz & à Lausanne & acte de
dévis de la 1^{re} femme de l'Époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chavornay & Mézières

1877.

N° 311

Wenger & Rösch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wenger, Christophe-Edouard, _____ Boulangier,
de Schwarzenegg, Canton de Berne, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Samuel Wenger défunt _____ et de Françoise née Raymond, _____
divorcé de Julie Madelaine Margot, de le trente-un Octobre mil huit cent septante six
né au Loche _____ le douze Décembre mil huit cent trente-deux _____

et

2. Rösch, Lina, _____ Blanchisseuse
de Langenthal, Canton de Berne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jacob Rösch _____ et de Verena Ueberoa, _____
célibataire _____
née à Langenthal _____ le vingt février mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg, Langenthal et Lausanne, les huit et
dix Novembre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wenger Edouard
Lina Rösch

des témoins :

J. Sollet
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Schwarzenegg
Langenthal & Lausanne _____
Déclaration de divorce de l'Epoux _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schwarzenegg - Langenthal _____

N^o 312
Dutoit & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dutoit, Charles-Aimé, Charretier,
de Neuz et de Mondon domicilié à Lausanne,
fils de Abraham Philippe Dutoit et de Catherine née Zwahlen,
célibataire

né à Neuz le premier Septembre mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Cavin, Jenny, Blanchisseuse
de Vucherens domiciliée au mont sur Lausanne,
fille de Jean Pierre Cavin et de Jeanne Susanne Wagnianx
célibataire

née à Vucherens le quinze Mars mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Neuz, Mondon, Vucherens, mont et Lausanne,
les premier, trois, quatre et cinq Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Aimé Dutoit
Jenny Cavin

des témoins :

A. Hedigere
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Remond

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Neuz
Mondon, Vucherens, mont & Lausanne

Denezy, Mondon & Remanel

1877.

N^o 313.
 Aubert et Grünewald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
 septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Aubert, Isaac-Samuel-François, Juge de Paix,**
 de **St Georges et du Chenit** domicilié à **St Georges,**
 fils de **Jean Antoine Aubert** et de **Jeanne Frédérique née Cathélan,**
 veuf de **Julie Aubert,** âgé de onze ans mil huit cent septante-sept.
 né à **St Georges** le vingt trois mil huit cent dix-neuf.

et

2. **Grünewald, Louise-Christine,**
 de **Hofen en Wurtemberg** domiciliée à **Lausanne,**
 fille de **Philippe Christophe Grünewald** et de **Louise Friederike née Bollinger,**
 célibataire,
 née à **Hofen** le premier Octobre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à **St Georges, au Chenit, à Hofen et à Lausanne,** les
 vingt-sept, vingt-huit Octobre et premier Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Isaac-Samuel-François Aubert
Louise Grünewald

des témoins :

H. Hermans
Jacques Babel

L'officier de l'état civil :

Y. Rouvier
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de **St Georges,**
 du **Chenit,** de **Lausanne** et de **Hofen.**
 Autocritation de l'off. de l'état civil de **Longjumeau**
 et acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Longjumeau, Bassignis et Hofen

Registre des mariages A.

N^o 314
Décodet & Villiamoz

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept, 1877. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Décodet, Charles-Éceni**, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

des Chioldes domicilié aux Chioldes,

Noms des parents :

fil de Jean Pierre Louis Daniel et de Elise née Fayet,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né aux Chioldes le huit Mai mil huit cent cinquante-huit.

Nom et profession de l'épouse :

2. **Villiamoz, Louise**,^{et}

Lieu d'origine et de domicile :

des Chioldes et de Puidoux domiciliée à Granges (Pibourg)

Noms des parents :

filles de Jean Pierre Villiamoz et de Suzanne Françoise née Manigley

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Fozel (Lurax) le trois février mil huit cent cinquante-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Chioldes, à Puidoux et à Granges les dix, sept et neuf Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Decodet
Louise Villiamoz

des témoins :

Faurat Huisier
Jules Corbeau

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'Offi. de l'Etat civil
d'Oron.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron, St Saphorina Attalena

1877

N° 315.

Jaquenoud & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Jaquenoud, Marc,** Vigneron,
de Ecublens domicilié à Cour sous Lansanne,
fils de Jean François Frédéric Jaquenoud et de Constance née Chapuis,
célibataire,
né à Ecublens le dix Juin mil huit cent quarante-cinq.

et

2. **Gilliéron, Marie,**
de Servion domiciliée à Cour, sous Lansanne,
fille de Albert Gilliéron et de Adèle Henriette née Funod,
célibataire,
née à Priddoux le vingt-six Novembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Ecublens, à Servion & à Lansanne, les neuf et dix
Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Jaquenoud
Marie Gilliéron

des témoins :

Favrat Huisin
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

not.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Ecublens
Servion & Lansanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Ecublens & Oron

Registre des mariages A.

N^o 316.
Müller & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Müller, Rodolphe, Commerçant,

de Unterkulm (Sargovie) domicilié à Lausanne

fil de Jean Müller et de Catherine Wild,

célibataire

né à Unter-Kulm le douze Décembre mil huit cent cinquante,

et

2. Meyer, Regina, Cuisinière,

de Hohenthenzen (Bade) domiciliée à Lausanne

fille de Catherine Meyer et de

célibataire,

née à Hohenthenzen le trois Septembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Unter-Kulm, Hohenthenzen & Lausanne, les neuf,
dix et treize Octobre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Müller

Regina Meyer

des témoins :

Rodolphe Müller

Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Unter-Kulm

Hohenthenzen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Unter-Kulm & Hohenthenzen

1877.

^{N° 317.}
Eck & Gruffel
née Cuérel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Eck, Jules-Marc-Louis-Elie, Ménisier,
de Vevey domicilié à Lausanne,
fils de Louis Eck et de Louise Henriette Spitz,
veuf de Marie Thérèse née Chiquis dès le huit Juillet mil huit cent septante-un
né à Lausanne le dix-huit Avril mil huit cent quarante-six.

2. Gruffel née Cuérel, Louise, Journalière,
de Bussigny sur Morges domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Théodore Cuérel et de Jeanne née Chevalley,
veuve de Louis Marc François Gruffel, dès le vingt deux Aout mil huit cent septante quatre,
née à Villars St Croix le sept Aout mil huit cent trente-six.

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Bussigny et à Lausanne, les huit et treize
Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Eck
Louise Gruffel

des témoins :

Louis Creuthard
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication à Vevey
Bussigny & Lausanne - actes de
décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vevey & Bussigny

Registre des mariages A.

N^o 318
 Rothien et Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre _____ mil huit cent
 septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Rothien, Charles-Jean**, Marchand,
 de Guggisberg, Canton de Berne, _____ domicilié à Morzes, _____
 fils de Jean Marc François Louis Daniel et de Anne Brun, sa femme, _____
 célibataire, _____
 né à Lausanne _____ le vingt Novembre mil huit cent quarante six.

et
 2. **Wüst, Barbara-Elisa**, Blanchisseuse,
 de Lupfig (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de François Frédéric Wüst _____ et de Louise Elisa Dusserre, sa femme
 célibataire, _____
 née à Lausanne _____ le quatre Mars mil huit cent cinquante cinq,

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, à Lupfig, à Morzes et à Lausanne, les
 six et huit Décembre mil huit cent septante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch Rothien
Elisa Barbaras Wüst

des témoins :

Charles Maxmouat
Emile Wüst

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Guggisberg,
 Lupfig, Morzes et Lausanne et Autorisation
 de l'off. de l'état civil de l'arrond^t de Morzes

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Guggisberg, Lupfig et Morzes

1877

N° 319

Gavillet & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :-

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gavillet, Elie, agriculteur,
de Peney et de Vucherens, domicilié à Peney,
fils de feu Jacques François Gavillet, et de feue Jeanne Suzanne Porchet,
célibataire
né à Peney le deux sept mil huit cent cinquante

et

2. Rod, Henriette, ménagère,
de Royaz, Mézières, Corcelles et Dimoret, domiciliée à Royaz,
fille de Pierre Samuel Rod et de feue Jenny Perret,
célibataire,
née à Royaz le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Peney, Vucherens, Royaz, Mézières, Corcelles & Dimoret, les
vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Elie Gavillet
Henriette Rod

des témoins :

Eugène Perret
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'off. de l'état civil de Corcelles

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon, Mollendins, Corcelles

Mézières

Registre des mariages A.

N° 320
Chollet et Stuby

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Chollet, Jean-Daniel, agriculteur, de Maracon domicilié à Maracon, fils de feu Jean Daniel Chollet et de feu Marie Maguerite Cottet, célibataire, né à Maracon le six août mil huit cent quarante.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. Stuby Marie Françoise Isaline, agricultrice, de Bussigny sur Oron domiciliée à Bussigny et Oron, fille de feu Jean Louis Stuby et de feu Françoise Elisabeth Becoud, célibataire, née à Maracon le cinq Mars mil huit cent trente-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maracon & à Bussigny les six et sept Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Daniel Chollet
Marie Françoise Isaline Stuby

des témoins :

J. Hérogire
Jules Corbeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication à Maracon & Bussigny - autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Palézieux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Palézieux & Oron

1877

N^o 321
Diderens & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Diderens, Charles**, agriculteur,

de Savigny domicilié à Savigny,

fil de feu Jean François Diderens et de Jeanne Marie Lavanchy,

célibataire,

né à Savigny le dix-huit Juillet mil huit cent cinquante-six.

2. **Lavanchy, Louise-Centiette**, agriculteur

de Savigny Lutry et de Forel domiciliée à Savigny (Clef aux mains)

fil de Louis Henri Lavanchy et de Lisette née Diderens,

célibataire

née à Savigny le vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante-trois,

Les publications ont eu lieu à Savigny Lutry & Forel, les deux, trois et six Décembre mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Savigny" rayé à la dixième ligne.

Signatures

des époux :

Charles Diderens

Louise Lavanchy

des témoins :

J. P. Pothey Lavanchy
Ch. Lavanchy Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication à Savigny
Lutry & Forel - autorisation de
l'off. de l'Etat civil de Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny Lutry & Forel

Registre des mariages A.

N° 322.
Borgeaud et Taccand

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud, Paul-Juste, vigneron,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Jean Louis Rodolphe Borgeaud et de Susette née Cherpillod,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le sept Juillet mil huit cent cinquante.

Nom et profession de l'épouse :

2. Taccand, Lydie, domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trévonloup domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Taccand et de Jeanne Marie Arnold,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Trévonloup le vingt huit Avril mil huit cent quarante sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully et à Trévonloup le huit décembre mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Juste Borgeaud.
Lydie Taccand

des témoins :

Bergeaud J. Le P. de
Frédéric Taccand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Pully & de Lucens-Trévonloup. - Autorisation del'Off: del'Etat civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully & Lucens

1877

N^o 323.
Blanc & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Eugène, agriculteur,

de Lausanne domicilié à Montblesson / Lausanne,

fil de Georges Louis Blanc et de Charlotte Henriette Marie Marty,

célibataire,

né à Montblesson le cinq Septembre mil huit cent cinquante,

et

2. Martin, Eugénie, agriculteur,

de Rossinières domiciliée à Épalinges,

fille de Daniel Benjamin Martin et de Jeanne française Henriette Chavan,

célibataire

née au Mont le dix huit Juillet mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rossinières - Épalinges, les vingt-huit
Novembre et premier Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Blanc

Eugénie Martin

des témoins :

François Lavanchy

Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinières & Épalinges

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne,

Rossinières & Épalinges

Registre des mariages A.

N° 324
Matthey & Develley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Matthey, Adrien-François, horloger,
de Vallozbes domicilié à Lausanne,
fils de David moïse Matthey et de Jeanne Susanne Roy,
célibataire,
né à Vallozbes le vingt-trois Mars mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Develley, Marie-Aline, cuisinière,
de Vaulion domiciliée à Genève,
fille de Louis Samuel Develley et de Louise Julie Develley,
célibataire,
née à Vaulion le seize Mai mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Vallozbes, à Vaulion, à Lausanne & à Genève, les
vingt-sept, vingt-huit, trente Novembre et premier Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Matthey
Aline Develley

des témoins :

Eugène Gay
Ch. Chappuis

L'officier de l'état civil :

D. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Vallozbes
Vaulion, Lausanne & Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallozbes, Vaulion & Genève

1875

 N° 325
 Rochat & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
 septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Rochat Jean Charles Samuel**, *maréchal*,
 de L'abbaye et du Lieu domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Charles Samuel Rochat et de Louise Susanne Vincent, sa femme,
 célibataire,
 né à Lausanne le quatorze Juillet mil huit cent cinquante-deux.

et
 2. **Rochat Louise Marie**, *sans profession*,
 de L'abbaye et du Lieu, domiciliée à Lausanne, avant à Morges,
 fille de François Isaac Rochat et de Henriette Françoise Deville,
 célibataire,
 née à Lausanne le premier Décembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, au Lieu, à Morges et à Lausanne, les quatre
 & huit Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. C. Rochat
L. Rochat

des témoins :

H. Rochat
Bonchi Louis

L'officier de l'état civil :

O. Roux

Papiers présentés :

*Certificats des publications à l'abbaye,
 au Lieu, à Morges et à Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

L'abbaye, du Lieu et de Morges

N^o 326
Mermoud & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mermoud, Jean-Louis, fromager,
de Poliez-le-Grand domicilié à Sainte-Croix,
fils de Frédéric Mermoud et de Jeannette Laurent,
célibataire,

né à Fev le dix Mars mil huit cent cinquante-trois,

et
2. Pache, Adèle-Suzanne, domestique,
de Chapelles domiciliée à Lausanne,
fille de Jean David Pache et de Jeanne Marguerite Paccard,
célibataire,

née à Seigneux le vingt-quatre Décembre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, à Chapelles à St Croix et à Lan-
sanne, les dix-sept Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

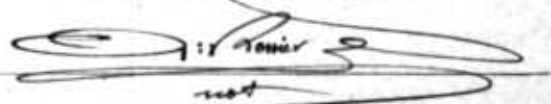
Signatures

des époux :

J^{ou} Louis Mermoud Charles Bally
Adèle Pache Alexis Guédon

des témoins :

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'officier de l'état
civil de Sainte Croix.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens, Saint Cierges & St Croix.

1877

N° 327

Mamin et Gehry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mamin, Louis-Adolphe, Cordonnier,
de Blonay domicilié à Lausanne,
fils de Georgette Marguerite Elisabeth ~~et de Mamin~~,
célibataire
né à Lausanne le vingt-neuf Septembre mil huit cent quarante-sept.

et
2. Gehry Marie Sophie, couturière,
de Seedorf Canton de Berne domiciliée à Lausanne,
fille de Jacob Louis Gehry et de Sophie Henriette Cavin
célibataire
née à Lausanne le cinq Décembre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Blonay, à Seedorf et à Lausanne les vingt-un
et vingt-quatre Novembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L^{rs} Adolphe Mamin
Marie Sophie Gehry

des témoins :

Jacques
Jules Corbeus
L'officier de l'état civil :

Ronier
not

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Ligier & Seedorf

Papiers présentés :

Certificats des publications à Blonay,
à Seedorf & à Lausanne

Registre des mariages A.

No 328

Amiguet et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt rendu le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit la Cour de Justice civile de la République et Canton de Genève a dissous, par le divorce, le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'épouse, en vertu de l'article 46, lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 17 février 1898
L'Officier de l'Etat Civil:

Avis date du 16 février 1898

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Amiguet, Jean-François, Cordonnier,
de Ollon domicilié à Lausanne,
fils de Jean-François Amiguet et de Marie-Félicie Chambavey
célibataire,
né à Ollon le vingt-trois mil huit cent quarante-huit

et

2. Favre Laure Alexandrine, Piquette de Bottine
de Villars-sous-Yens domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Henri Favre et de Louise Benoitte Gotteland, sa femme,
célibataire
née à Villars-sous-Yens le vingt-six Mars mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Ollon, Villars-sous-Yens et Lausanne, les quatorze et quinze Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Amiguet
Alexandrine Favre

des témoins :

J. Curran
Jacques Baud

L'officier de l'état civil :

J. Curran
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication de Ollon
Villars-sous-Yens & Lausanne

Ollon & Villars-sous-Yens

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent septante-sept à six heures du soir le présent registre est clos et certifié conforme à l'original double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné Officier de l'Etat civil de l'Arrondissement de Lausanne.



N° 1.
Grossenbacher et
Bernheimer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent
septante huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Grossenbacher, Jean,** _____ tailleur, _____
de Walterswyl, Canton de Berne _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de **Benedict Grossenbacher** _____ et de **Anna Maria Burgunder,** _____
veuf de **Anna Veronique Hugli,** dès le vingt-deux Mars mil huit cent septante six _____
né à **Koppigen** _____ le vingt-neuf Janvier mil huit cent quarante quatre _____

et

2. **Bernheimer, Jette,** _____ cuisinière, _____
de **Schmieheim (Grand Duché de Bade)** domiciliée à Lausanne, _____
fille de **Marie Bernheimer** _____ et de _____
célibataire _____
née à **Schmieheim** _____ le quinze octobre mil huit cent quarante huit _____

Les publications ont eu lieu à **Walterswyl, Schmieheim & Lausanne,** les vingt
huit, trente novembre et premier Décembre mil huit cent septante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Grossenbacher.
Jette Bernheimer

des témoins :

Théodore Leifel
Charles Egli

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Walters-
wyl, Schmieheim & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Walterswyl et au Département
de Justice & Police

1878

N° 2

Boisson et Laurent

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Boisson, François-Xavier, Employé au Chemin de fer,

Lieu d'origine et de domicile :

de Petit-Noir (Ina-fiance) domicilié à Lonsanne,

Noms des parents :

fil de Etienne Boisson et de Jeanne Baptiste Loisy,

Etat civil :

veuf de Anne née Lacroix, dès le vingt huit Juin mil huit cent septante sept

Date de la naissance :

né à Petit-Noir le dix-neuf Avril mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Laurent, Julie-Josephée, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuvecelle, Haute Savoie domiciliée à Lonsanne,

Noms des parents :

fille de Pierre Laurent et de Françoise Guivel,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Neuvecelle le neuf Novembre mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Petit-noir, Neuvecelle & Lonsanne, les quinze Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Boisson
Laurent

Martin Auguste
Jules Corbeur

E. Chavan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Déclaration consulaire

Petit-noir & Neuvecelle (par le Dépar,

Permis du Département de Jus & Police

tement de Justice & Police

1878

N° 3.

Moziggia et Meier
née Chauvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Moziggia, Jacques-Louis**, _____ *Macon*,
de Ghiffa, Pallanza Novare (Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Moziggia _____ et de Marie Corsi, sa femme _____
veuf de Elène née Ruschetta, dès le deux février mil huit cent soixante-cinq, _____
né à Ghiffa _____ le premier Janvier mil huit cent trente-huit, _____

et
2. **Meier née Chauvet, Louise-Angélique**, *Ménagère*,
de Chiomonte (Suze - Italie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Baptiste Chauvet _____ et de Marie Angélique Raymond, _____
veuf de Constantin Meier, dès le trois février mil huit cent septante-trois, _____
née à Salicetrand (Italie) le douze février mil huit cent quarante-six, _____

Les publications ont eu lieu à Ghiffa, Chiomonte, Consulat d'Italie à Genève et à
Lausanne le treize octobre mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Moziggia Lusigi
Louise meyer

des témoins :

Francois Guigi
Pardli Dominique

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Département de Justice & Police)

Papiers présentés :

Certificat de publication - Déclaration
consulaire, acte de décès des premiers conjoints
* Permis du Département de Justice & Police lequel
constate que les certificats de publication dans les lieux
d'origine des époux et au Consulat d'Italie à Genève sont
déposés dans les archives du Département avec la
déclaration consulaire.

Registre des mariages A.

N^o 4
Charlton et Aubert

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charlton, Jean-Albert, Employé à la Banque Cantonale,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bonnamy domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Charlton et de Louise Marie Rechat,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt trois Juin mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Aubert, Eliza, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

des Planches (Montreux) domiciliée à Montreux,

Noms des parents :

fille de Pierre Louis Aubert et de Susanne Marie née Suzzian,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Glion le quinze Mai mil huit cent cinquante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bonnamy et à Montreux et Lausanne, les qua-
torze et quinze Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Charlton
Eliza Aubert

des témoins :

G. M...
G. Cartier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bonnamy
Montreux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sully & Montreux

N° 5

Stampfli et Rüfenacht
née Kneubühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stampfli Jean Joseph _____ tailleur,
de Aeschi, Canton de Soleure _____ domicilié à Lausanne,
fils de Jean Stampfli _____ et de Marie Ursule Kaufmann,
veuf de Marie née Butikofer, dès le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-cinq
né à Aeschi _____ le trente Octobre mil huit cent vingt. _____

et

2. Rüfenacht née Kneubühler Verena, sans profession
de Langnan, Canton de Neuchâtel _____ domiciliée à Lausanne, avant à Soleure,
fille de Jean Kneubühler _____ et de Elisabeth Köhler, sa femme,
veuve de Jacob Rüfenacht dès le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-huit,
née à Bleichenbach _____ le dix Octobre mil huit cent trente-deux. _____

Les publications ont eu lieu à Aeschi, Langnan, Lausanne & Soleure les neuf et
onze Août mil huit cent septante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. J. Stampfli
Verena Rüfenacht

des témoins :

Favrat Henriette
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Aeschi
Langnan, Lausanne & Soleure

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aeschi, Langnan & Soleure

N^o 6.

Eichenberger & Eichenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Eichenberger Adolphe, _____ mécanicien,
de Beinwyl (Kulm-Argeois) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Rodolphe Eichenberger et de Elisabeth Weber, sa femme
célibataire _____
né à Beinwyl _____ le douze Janvier mil huit cent quarante trois _____

et

2. Eichenberger Lisette, _____ Couturière,
de Beinwyl Dist. de Kulm (Argeois) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Samuel Eichenberger _____ et de Susanne Weber, _____
célibataire _____
née à Beinwyl _____ le trois Avril mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Beinwyl & Lausanne, les vingt-neuf et
trente-un Décembre mil huit cent septante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Eichenberger
Lisette Eichenberger

des témoins :

J. Weismann
Léon Leutscher

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Beinwyl
& Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Beinwyl _____

1878.

N^o 7.
Gimpert et Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gimpert Henri, _____ Relieur,
de Kusnacht (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Conrad Gimpert _____ et de Elisabeth Rudolph, _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le six mai mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. Badoux Marie Louise _____ sans profession,
de Dompierre _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Daniel Badoux _____ et de Virginie née Baudet, sa veuve,
célibataire, _____
née à Dompierre _____ le dix-sept septembre mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Kusnacht, Dompierre & Lausanne, les dix-neuf
et vingt-deux Décembre mil huit cent septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gimpert
Marie Badoux

des témoins :

A Fuygnot
Rodolphe Dusserre

L'officier de l'état civil :

J. Romig
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Kusnacht
Dompierre & Lausanne
Certificat de autorisation de la mère.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kusnacht & Dompierre

Registre des mariages A.

N° 8
Vulliamy et Trin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vulliamy, Ulysse-Victor, Agriculteur,
de Oulens domicilié à Lausanne,
fils de Marc François Vulliamy et de Jeanne Louise née Dentan,
célibataire
né à Pully Oulens le treize Janvier mil huit cent cinquante deux

et
2. Trin, Rosine, Agriculteur,
de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,
fille de Jérôme Trin et de Jeanne Louise née Dentan,
célibataire,
née à Pully le treize Janvier mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Oulens, à Ste Croix et à Lausanne, les quatre et
cinq Janvier mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. lire « Vulliamy » pour nom de famille de l'époux
et « premier mars mil huit cent cinquante deux » naissance de l'époux

Signatures

des époux :

Ulysse Victor Vulliamy
Rosine Trin

des témoins :

Charles Riseroy
Jules Corbus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Oulens
Ste Croix & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ste Croix, Echallens & Lausanne

1878

N^o 9.
Gamboni et Ruffy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Janvier mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gamboni, Claude-Fidèle-Amédée, aveugle,
de Rossa, Canton des Grisons domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Melchior François Gamboni et de Marie Julie Girod, sa femme,
célibataire
né à Nyon le vingt Novembre mil huit cent quarante quatre.

et

2. Ruffy Julie,
de Lutry et de Riez domiciliée à Lausanne,
fille de Isaac Victor Charles François, et de Julie Marguerite née Chevalley,
célibataire,
née à Lutry le sept Mai mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Rossa, Lutry, Riez & Lausanne, les quatorze Novem-
bre, vingt et vingt deux Décembre mil huit cent soixante-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Gamboni aveugle
Julie Ruffy

des témoins :

H. Delroux
A. Helwig

L'officier de l'état civil :

J. P. Romer
not

Papiers présentés :

certificats de publication de Rossa, Lutry
Riez et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rossa, Lutry & Oully

Registre des mariages A.

N^o 10
**Pierrehumbert
 et Gerber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatrième Janvier mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Pierrehumbert Alphonse Auguste**, Indicé
 de Sanges (Canton de Neuchâtel) domicilié à Lausanne,
 fils de Pierre Frédéric et de Berniette Augustine Breguet,
célibataire

né à Collombier le vingt-quatrième Mars mil huit cent cinquante-quatre

et

2. **Gerber Marguerite** Cuisinière,
 de Languan, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
 fille de Christian Gerber et de Anna Kirchhofer,
célibataire

née à Lemperswyl le quatrième novembre mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Sanges, Languan et Lausanne, les vingt-dix
 et vingt-neuf Décembre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Pierrehumbert
Marguerite Gerber

des témoins :

François Walther
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Sanges, Languan et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St-Aubin (Sanges) et Languan.

N° 11

Krämer et Heiligmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Krämer Dietrich Heinrich, Mécanicien,
de Bewen (Westphalie) domicilié à Lausanne,
fils de Henri Wilhelm Krämer et de Catherine Marguerite Fleige, dit Steinberg
célibataire,
né à Bewen le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante,

et

2. Heiligmann, Regina-Frédérique, Cuisinière,
de Vinenden (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Frédéric Heiligmann et de Catherine Pauline Reier,
célibataire,
née à Vinenden le douze février mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Bewen, à Vinenden et à Lausanne, le cinq
Janvier mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

D. H. Krämer
M. Heiligmann

des témoins :

Alphonse Bobillier
Marc Bobillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication
Permis du Département de Justice & Police (Département de Justice & Police)
Déclaration Consulaire

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 12
Chevalley et Penev

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent
septante huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chevalley, Louis-Constant, agriculteur,
de Champaux domicilié à Lussane,
fils de Jacob Samuel Chevalley et de Jeanne Marie née Nicaly,
célibataire

né à Combienot-le-Petit, le vingt-un avril mil huit cent quarante-un

et

2. Penev, Jeanne-Louise-Marie, ménagère
de Gex, Département de l'Ain (France) domiciliée à Lussane,
fille de Jean François Antoine Penev et de Jeanne Susanne Penevère,
célibataire,

née à Lussane le seize Mai mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Champaux, à Gex & à Lussane, les
huit, quinze et seize Décembre mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Chevalley
Marie Penev

des témoins :

Jules Chevalley
Jules Corbeaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Champaux, Gex & Lussane

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gex & Combienot

1878

N° 13

Gourdou & Bedou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Janvier mil huit cent
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gourdou, Charles-Léon, Négociant,
de Pontarlier, France, domicilié à Lausanne,
fils de défunt Elie Jean Gourdou et de Jeanne Elise Authier,
célibataire,
né à Pontarlier le cinq Novembre mil huit cent cinquante-trois,

et
2. Bedou, Henriette, Coiffeuse en Dame,
de Lyon (France), domiciliée à Lausanne,
fille de Georges Bedou et de défunte Anne Marie Willenegger,
célibataire,
née à Lausanne le quatorze Avril mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Pontarlier, Lyon et Lausanne, le cinq Jan-
vier mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Gourdou
Henriette Bedou

des témoins :

F. J. Burdet
Soulie

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
Permis du Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication de
Pontarlier & Lyon sont déposés ds ses archives
avec la Déclaration consulaire et les consenté-
ments des parents des deux Epoux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Département de Justice &
Police)

Registre des mariages A.

N^o 111
Sanguinetti & Lecoulte

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sanguinetti, Gabriel-Joseph Augustin Alexandre,
de Chiavari (Gènes-Italie) domicilié à Lausanne,
fils de Auguste Sanguinetti et de Henriette Marie Gabrielle Vedox,
célibataire
né à La Cour-de-Peilz le six Décembre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Lecoulte, Marie,
de Chevrit domiciliée à Lausanne,
fille de Jules Henri Lecoulte et de Eugénie Julie Pignet,
célibataire
née au Chevrit le treize février mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Chiavari, Chevrit & Lausanne ainsi qu'au consul
at d'Italie à Genève, les vingt deux et vingt trois Décembre mil huit cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Sanguinetti
Marie Lecoulte

des témoins :
Ducos Charles
Blom

L'officier de l'état civil :

Blomier

Papiers présentés :

Certificats de publ. de Lausanne Sentier & Brassens
Permis du Département de Justice & Police, lequel
constate que les pièces ci-après sont déposées dans
ses archives : 1^o cert. de publication à Chiavari
et à Genève (consulat). 2^o Déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Au Département de Justice & Police
Au Brissard

1878

N° 15.

Bretscher & Campredon
née Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vieste un Janvier mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bretscher, Marc-David-François, tonnelier,
de Coess, Canton de Zurich domicilié à Lausanne,
fils de Jean Bretscher et de Jeanne Henriette Armi, sa femme,
célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre Janvier mil huit cent quarante

et

2. Campredon née Christin, Françoise-Isaline,
de Pandex domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Christin et de Françoise Susanne Marianne Corbar
veuve de Henri Bénédicte Charles Marc Campredon, dès le vingt-trois Juin 1805 septante-
six
née à Lausanne le vingt-quatre Janvier mil huit cent trente trois.

Les publications ont eu lieu à Coess, Pandex et Lausanne, les cinq et huit Janvier
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Bretscher,
Isaline Campredon.

des témoins :

Jean Braufz,
J. O. F. P. P.

L'officier de l'état civil :

J. O. F. P. P.
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Coess
Pandex & Lausanne.
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Coess & Pully

Registre des mariages A.

N° 16.

Pierre-Humbert et Béqui

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pierre-Humbert, aimé-Ernest, Restaurateur,
de Sauges, Canton de Neuchâtel, — domicilié à Lausanne —
fils de Jean aimé Pierre-Humbert et de Victoire française Rainaud
célibataire _____
né à Yverdon _____ le sept octobre mil huit cent cinquante-trois _____

et

2. Béqui, Victoire-Julie-Anais, — sans profession,
de Grasse (Département du Var en France) domiciliée au Port-de-Pully _____
fille de Pierre Béqui _____ et de Elise Caroline Favre, _____
célibataire _____
née à Yverdon _____ le onze Juillet mil huit cent cinquante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Sauges, Grasse, Lausanne et Pully les _____
six, onze et treize Janvier mil huit cent septante-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ernest Humbert P. Béqui
Anais Béqui E. Béqui Favre
J. J. Colomb
Elise Colomb

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Sauges,
Grasse, Lausanne et Pully _____

_____ Sauges _____

N° 17
Bonnard et Ruffieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui quatre février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Bonnard, Georges-Charles-Adolphe**, négociant,
de Cessonay domicilié à Lausanne
fils de David François Bonnard et de Jeanne Louise Françoise Albertine
célibataire, Elisabeth Wehelin,
né à Lausanne le trente-un Décembre mil huit cent quarante.

et
2. **Ruffieux, Marie-Frédérique**,
de Fribourg et de Broc (Fribourg) domiciliée à Berne,
fille de Jean Joseph Simon Ruffieux et de Anne Simonne veuve Laurens,
célibataire,
née à Delémont le vingt-trois Novembre mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Cessonay, Fribourg, Broc, Lausanne et Berne,
les quatre, cinq et six Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Bonnard

M^{lle}. Ruffieux

des témoins :

G^e. Bonnard

J. J. Ruffieux

L'officier de l'état civil :

J. J. Ruffieux

Papiers présentés :

Certificats de publication de Cessonay
Fribourg, Broc, Berne et LausanneLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cessonay, Fribourg, Broc et Berne.

N° 18
Michot et Barman

Aujourd'hui cinq février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Michot, Louis, Mécanicien,
de Vaulion domicilié à Lausanne,
fils de Charles Louis Michot et de Charlotte Alexandrine Marce,
veuf de Louise Amélie née Sarrasin, dès le onze Décembre mil huit cent septante-six,
né à Bière le sept octobre mil huit cent vingt-neuf.

et
2. Barman, Joséphine femme de Chambre,
de St Maurice en Valais domiciliée à Lausanne,
fille de Julie Barman et de
célibataire
née à St Maurice le seize Mars mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Vaulion, St Maurice & Lausanne, les onze et
douze Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Louis Michot
Joséphine Barman

des témoins :
C. P. Rigaud
L. Desfroid

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :
Certificats de publication de Vaulion
St Maurice & Lausanne
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Vaulion & St Maurice

N° 19.
Mazzel et Marquetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *six février* _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Mazzel, Alfred,* _____ *Etudiant,*

de *Yvonand* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

fil de *Charles Mazzel* _____ et de *Suzanne née Lemar,* _____

célibataire, _____

né à *Sottens* _____ le *deux Mars mil huit cent cinquante-dix,* _____

et

2. *Marquetat, Victoline-Louise,* _____

de *Lutry & Forcl* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

fille de *Charles Henri Marquetat* _____ et de *Augustine Jenny Ohuillard,* _____

célibataire. _____

née à *Lausanne* _____ le *vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante,* _____

Les publications ont eu lieu à *Yvonand, à Lutry, à Forcl & à Lausanne,* le
dix-neuf Janvier mil huit cent septante-huit, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Mazzel

Victoline Marquetat

des témoins :

Edouard Couët

Edg. Mayor Adel.

L'officier de l'état civil :

J. P. Rami

Papiers présentés :

Certificats de publication de Yvonand,

Lutry, Forcl & Lausanne.

Autorisation du père de l'Épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yvonand, Lutry & Forcl

N^o 20
Grellet & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grellet, James-Théodore, _____ Négociant,
de Nenchatel, Bondry & La Chaux-du-Milieu domicilié à Lausanne
fils de Georges Frédéric Grellet _____ et de Jenny Marguerite Vonga, _____
veuf de Hélène Rose Louise Vonga, dès le treize Juillet mil huit cent septante-trois,
né à Corcelles _____ le vingt-un mai mil huit cent quarante-six.

et

2. Secretan, Emilie-Félicité, _____ sans profession,
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Edouard Charles Louis Benzi et de Fanny Louise Emilie Vincon,
célibataire _____
née à Lausanne, _____ le vingt-neuf Décembre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Nenchatel, Bondry, La Chaux-du-Milieu & Lausanne,
vingt-neuf et trente-un Décembre 1877 & premier Janvier 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Th. GrelletEmilie Secretan

des témoins :

J. GrelletPranon

L'officier de l'état civil :

J. V. Bonin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Nenchatel
Bondry, La Chaux-du-Milieu & Lausanne,
& acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nenchatel, Bondry & La Chaux-du-
Milieu.

1876.

N° 21.

Kunk & Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par décision du 26 février 1946,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il le nom patronymique
"Kuntz" soit orthographié
"Kunk" à l'exclusion de toute autre
orthographe.

Lausanne le 5 mars 1946

L'officier de l'état civil :

Copie à Gränningen et Chexbres

Aujourd'hui sept février mil huit cent

septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : Kunk

1. Kunk, Emile-Louis, Jardinier,

de Gränningen, Canton de Zurich, domicilié à Amières (Genève)

fils de Jean Louis Kuntz et de Marie Elisabeth Grünig,

veuf de Lucie Augusta Sophie Vieux dès le treize mai mil huit cent septante-sept.

né à Nyon (Vaud) le vingt-trois mai mil huit cent quarante-six.

et

2. Genton, Marguerite-Louise, femme de chambre,

de St-Saphorin à Lavaux domiciliée à Lausanne,

fille de Marie Pauline Susanne Genton et de

célibataire

née à La Cour-de-Prilly le cinq juillet mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Gränningen, Amières, St-Saphorin & Lausanne, les

vingt-neuf Décembre 1877, un & deux Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Kunk

Louise Genton

des témoins :

François Badari

Samuel Martin

L'officier de l'état civil :

4

Papiers présentés :

Certificats de publication

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

autorisation de l'officier de l'état civil de Amières.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gränningen, Amières & St-Saphorin

Registre des mariages A.

N° 22

Auberson & Rey
née Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Auberson, Jean-Charles, _____ agriculteur,
de Essectines sur Yverdon _____ domicilié à Vannes, _____
fils de David Jacques Auberson _____ et de Marguerite née Revin, _____
veuf de Suzanne Benoitte dite Susette Duc, dès le vingt-huit avril mil huit cent
septante-sept,
né à Cronay _____ le vingt-une avril mil huit cent quarante-sept.

et
2. Rey née Gilliard, Suzanne-Marguerite, _____
de Gossens _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Louis Gilliard _____ et de Françoise Marguerite née Fayet, _____
veuve de Jean Marc Rey, dès le deux Juin mil huit cent septante-cinq
née à Combremont-le-Grand le premier avril mil huit cent vingt-deux.

Les publications ont eu lieu à Essectines, Gossens & Lausanne le douze &
treize Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Auberson
Susette Rey

des témoins :

G. Anstutz
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication, de Essectines
Gossens & Lausanne _____
& actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vuarrens & Uressin

1878.

N° 23.
Fiaux et Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Fiaux, Louis-Auguste**, agriculteur,

de Hermenches domicilié à Hermenches,

fils de Pierre Daniel Fiaux et de Marie Louise Martin,

célibataire

né à Moudon le dix-huit octobre mil huit cent cinquante trois.

et

2. **Mottaz, Emma**, agricultrice,

de Syens domiciliée à Rossanges,

fille de Jean François Mottaz et de Jeanette Mottaz,

célibataire,

née à Syens le six mai mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Hermenches, Syens & Rossanges, le neuf
Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Auguste Fiaux
Emma Mottaz

des témoins :

Louis Regamey
Julio Porbo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Hermen-
ches, Syens & Rossanges

Autorisation del' Off. del' Etat civil de Moudon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon

N^o 24.
Pezet et Delezzert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pezet, Paul, Coiffeur,
de Essertines Vuazens domicilié à Lausanne,
fils de Jean Daniel Pezet et de Fanny née Guilloud,
divorcé de Susanne Elisa Mounoud, dès le six avril mil huit cent septante-dix.
né à Essertines le six octobre mil huit cent quarante-sept.

et
2. Delezzert, Eugénie, Couturière,
de Lutry et de Forel domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Frédéric Delezzert et de Louise Etiennelette Séchand,
célibataire,
née à Lausanne le six avril mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Lutry, à Forel & Lausanne, les
vingt six janvier mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Pezet
Eugénie Delezzert

des témoins :

Eugène Spring
Eugène Chatelan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication à Essertines, Lutry
Forel & Lausanne,
Déclaration de divorce de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Vuazens, Lutry & Forel.

1878.

N° 25

Tornare & Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil huit cent
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tornare, Claude-Alphonse, Télégraphiste,
de Gavel, Canton de Fribourg domicilié à Lausanne,
fils de Jaques Philippe Tornare et de Marie Josephine Cardinaux,
célibataire,
né à Butte le cinq Juillet mil huit cent cinquante-sept.

et
2. Jaquillard, Jeannette-Louise, Repasseuse,
de Reugement domiciliée à Orchy,
fille de Jean Charles Abraham et de Louise Daccord,
célibataire
née à Lausanne le cinq Octobre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Gavel, Reugement & Lausanne, les cinq, sept et
huit Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Tornare
Jeannette Jaquillard

des témoins :

Chavan
Madet

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Gavel
Reugement & Lausanne
autorisation au faveur de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gavel & Reugement

N^o 26.
Goldner & Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Goldner David-Jules, Comptable,
de Fontanazier, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Jacques David Goldner et de Elisabeth Marie Louise Pache,
célibataire
né à Lausanne, le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante-six

et
2. Novetaz, Louise-Joséphine,
de Lutry et de Cully, domiciliée à Lausanne,
fille de Samuel Joseph Novetaz et de Rebecca Valentine Goy,
célibataire,
née à Lausanne le vingt Décembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Fontanazier Lutry, Cully & Lausanne, les onze
et douze Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Goldner
Novetaz

des témoins :

Jules Roussy
Hauchard

L'officier de l'état civil :

W. Romi

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Fontanazier, Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Concise

1878

N° 27
Giraud et Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giraud, Jean-Jules, Vendeur,
de Lyon domicilié à Lausanne,
fils de Jean Claude Giraud, et de Marie née Ramelet,
veuf de Nazarine née Chaulan, dès le quinze mars mil huit cent septante-six,
né à Lyon le quatorze Juillet mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Ramuz, Georgine, sans profession,
de Orbe et Sullens domiciliée à Lausanne,
fille de François Ramuz et de Caroline née Guyaz,
célibataire
née à Orbe le dix-neuf Décembre mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Lyon, Orbe, Sullens et Lausanne, les neuf, dix
et douze Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Giraud
G. Ramuz

des témoins :

M. M...
F. Bouchard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publ. de Orbe, Sullens & Lausanne
Passés au Dép. de Justice & Police, attestant que le certi-
ficat de Paris, la déclaration consulaire et le consen-
tement en faveur de l'époux sont déposés dans
les archives.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe, Sullens & au Département

Registre des mariages A.

N^o 28
Regamey et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

²⁻¹³⁴ Aujourd'hui quatorze février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Regamey, Edouard, Agriculteur

de Lausanne domicilié au Chalet à Gobet

fil de Jean Samuel Regamey et de Jeanne Susanne née Blanc,

célibataire

né aux Rapes le cinq Mai mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Rod, Anna,

de Ropraz, Mézières, Demoret & Corcelles domiciliée au Chalet à Gobet,

fille de Jean Emmanuel Rod, et de Susanne Marguerite Rod,

célibataire.

née à Corcelles le vingt Janvier mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ropraz, Mézières, Demoret & Corcelles, les dix-neuf & vingt Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Regamey

Anna Rod

des témoins :

Jules Rod

Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Ronier

Papiers présentés :

Certificats de publications de Lausanne,

Ropraz, Mézières, Demoret & Corcelles.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles, Mollondin & Mézières.

1878.

N° 29.

Grognez & Gonthier
née Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grognez, Jean-Joseph, Boisselier,
de Poliez-Pittet domicilié à Lausanne,
fils de Joséph Grognez et de Madelaine née Jolly,
divorcé de Marie née Perrin, dès le quatre octobre mil huit cent septante-dix,
né à Payerne le vingt-six mars mil huit cent vingt-six.

et

2. Gonthier née Perret, Rose Octavie, ménagère,
de Ste Croix domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Perret et de Susanne Charlotte Friener,
veuve de Marc Simon Gonthier, dès le 1^{er} octobre mil huit cent septante-quatre,
née à Neuchâtel le deux Juillet mil huit cent trente-trois.

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, Ste Croix & Lausanne, les vingt-trois
et vingt-six Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Joseph Grognez
Rose Gonthier

des témoins :

Lucien Regamey
Jules Corban

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Papiers présentés :

Certificats de publication de Poliez-Pittet
St Croix & Lausanne
Acte de Divorce de l'époux & acte de décès du
1^{er} mari de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens & Ste Croix

N^o 30
Gruffel et Winkler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Gruffel, Jean-Louis-Joseph**, Employé de Commerce,
de St Germain et Bussigny sur Morges — domicilié à Lausanne —
fils de Jean Louis Joseph Gruffel — et de Antoinette Mignot,
célibataire

né à Lausanne le vingt Septembre mil huit cent cinquante-dix.

et
2. **Winkler, Françoise-Étienne**, modiste,
de Fribourg — domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Marcelin Winkler et de Françoise Voise Daccord,
célibataire,

née à Lausanne le vingt-neuf Août mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à St Germain - Bussigny, Fribourg & Lausanne,
les trente Janvier & deux février mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Louis-Joseph Gruffel
Françoise-Étienne Winkler

des témoins :

J. Gruffel
Winkler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de
St Germain (Bussigny) Fribourg &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny & Fribourg

1878.

N^o 31
Jaquier & Rod
née Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquier, Louis, agriculteur,
de Vucherens domicilié à Ropraz,
fils de François Henri Jaquier — et de Madeleine née Desmentés,
célibataire.

né à Ropraz le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-trois

et
2. Rod, Julie, née Gilliard, propriétaire,
de Carrouge, Ropraz, Corcelles & Mézières, — domiciliée à Place vers Carrouge,
fille de Henri Rodolphe Gilliard et de Marie Anne née Rey,
veuve de Jules Rod, dès le dix avril mil huit cent septante-deux.
née à Combremont-le-Grand le quatre Octobre mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Carrouge, Ropraz, Corcelles & Mézières, les
vingt-un, vingt-deux et vingt-trois Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Janvier rayé, remplacé par celui, février

Signatures

des époux :

Louis Jaquier
Julie Rod

des témoins :

J. Regamey
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Romet
not

Papiers présentés :

Certificat de publication &
autorisation de l'off. de l'état civil de
Corcelles

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles, Mondon & Mézières.

Registre des mariages A.

N° 32
Mottaz et Rod
Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mottaz, Emile, agriculteur
de Syens et Montpreveyres domicilié au Grand Pré près Menden
fils de Jean Samuel Mottaz et de Susanne Marguerite Martin
célibataire
né à Syens le neuf Octobre mil huit cent cinquante-huit

et

2. Mottaz, Fanny, agriculteur
de Syens et Montpreveyres domiciliée au Grand Pré près Menden,
fille de Adam Daniel Mottaz et de Julie Elisabeth Louise Victoire Challet,
veuve de Elie Mottaz dès le vingt-un novembre mil huit cent septante-six
née à Oibe le premier novembre mil huit cent trente-sept.

Les publications ont eu lieu à Syens, Montpreveyres & Menden, les vingt-six vingt
huit Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Mottaz
Fanny Mottaz

des témoins :

Henri Mery

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'off: de l'état civil
de Menden

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Menden & Corcelles

1878

N° 33.

Louvrier & Grandet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louvrier, Célestin-Clément dit Henri, peintre
de New-York domicilié à Lausanne,
fils de Marie Hélène Soumier née et de Louvrier,
célibataire
né à Pontarlier le vingt-un Juin mil huit cent trente-neuf.

et

2. Grandet, Barbara-Bertha, Cuisinière,
de Villingen (Bade) domiciliée à Lausanne sur la Merger,
fille de Charles Grandet et de Joséphine Meder,
célibataire
née à Villingen le vingt-neuf novembre mil huit cent quarante-dix.

Les publications ont eu lieu à Villingen & à Lausanne, le deux février mil huit
cent-septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Henri Louvrier
Bartha Grandet
Edm. Dupuis

des témoins :

Franz Heppner
Jules Gerber

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Certificats de publication de Villingen &
Lausanne et permis du Département
de Justice et police constatant que la
déclaration consulaire avec dispense des
publications à New-York est déposée dans
ses archives.

N° 34
Michel & Thiéband

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février mil huit cent
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Michel, Charles-Marie-Aimé, Horloger,
de Verrières-de-Joux domicilié à Lausanne,
fils de François Félix Michel et de Marie Joséphine Balanche
célibataire,
né au Loche le vingt-cinq mil huit cent cinquante-six.

et
2. Thiéband, Marie-Louise, Horlogère,
de Broc dessous (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,
fille de Edouard Ami Thiéband et de Marie Dinet,
célibataire
née à Convet le huit décembre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Verrières-de-Joux à Broc-Dessous & à Lausanne,
les vingt-six Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Michel
Louise Thiéband

des témoins :

Furat Hippolyte
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne
Permis du Dép^t de Justice & Police, constatant
tant de les cert. de publication dans les lieux
d'origine des époux sont déposés dans ses
archives avec les consentements à mariage
et la déclaration consulaire.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Verrières-de-Joux (Départ^t de J^u Police
& Convet pour Broc

1878.

No 35
Duboux & Lüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

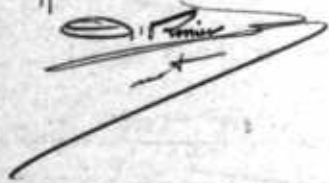
Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Civil
du District de Lausanne, en date du
27 Avril 1880, le mariage ci-
contre a été dissous par le divorce
en vertu de l'art. 146 lettre b de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874
sur l'Etat Civil & le mariage.

Le divorce a été prononcé contre
le mari.

Transcrit ensuite d'ordre du
Département de Justice & Police
le 16 Aout 1880.

L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui vingt-dix Février mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duboux, Emile, Boulangier

de Grandvaux & de Lutry domicilié à Lausanne,

filz de Samuel Daniel Duboux et de Susanne née Lavanchy,

célibataire,

né à Grandvaux le vingt-neuf Novembre mil huit cent quarante-sept

et
2. Lüscher, Julie-Louise, Repassense

de Sion, Canton d'Argovie, domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Rodolphe Lüscher et de Lucia Romang

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux Septembre mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Lutry, Sion & Lausanne, les
vingt-deux, vingt-six Janvier & deux Février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Duboux
Julie Lüscher

des témoins :

Edouard Lüscher
Jean de Lüscher

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de Publication de Grandvaux
Lutry, Sion & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully, Lutry & Sion

N^o 36
Auberson & Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Auberson, Louis, agriculteur
de Gressy - Essertines sur Yverdon, domicilié à Lansanne
fils de Jean Louis Auberson et de Jeanne Françoise née Planche,
célibataire.

né à Gressy le dix-neuf Octobre mil huit cent quarante-neuf

et

2. Ramuz, Louise, Cuisinière,
de Sullens domiciliée à Lansanne,
fille de Jeanne Louise Ramuz et de _____
célibataire.

née à Lansanne le quinze Septembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Gressy, Essertines, Sullens & Lansanne, les
dix-sept & onze Janvier & deux février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Auberson
Louise Ramuz

des témoins :

Burgo Françoise
Jules Corbes
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gressy
Essertines Sullens & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont & Yverdon Vuarnet
Sullens

1878.

N° 37
 Vonderweid & Tschlermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février mil huit cent
 septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vonderweid Joseph Charles Rodolphe, négociant,

de Fribourg domicilié à Lausanne,

fil de Charles Vonderweid et de Henriette Bossert,

célibataire

né à Farel (Fribourg) le seize avril mil huit cent quarante-neuf,

et

2. Tschlermann, Marie-Caroline,

de Fribourg, domiciliée à Lausanne,

filie de Charles Marie Fortune et de Magdeleine Marie Emélie née Amman,

célibataire,

née à Cheires (Fribourg) le sept Décembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Fribourg, et à Lausanne, les seize & dix-neuf
 Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Vonderweid
 Marie Tschlermann
 Eugénie Lacaze, née d'Espumose
 Angélique Favagnac

Ant. Kersels
 Tschlermann

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Fribourg
 & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Fribourg.

No 38
Saillet et Eugli

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Saillet, Joseph, Mettayer,
de St André (Haute-Savoie) domicilié à Lausanne,
fils de Louis Victor Saillet et de Etiennette Pinget,
célibataire
né à St André le huit octobre mil huit cent quarante-cinq.

et
2. Eugli, Rosina, Cuisinière,
de Meykirch (Borne) domiciliée à Lausanne,
fille de Anna Eugli et de _____
célibataire,
née à Meykirch le seize avril mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à St André, à Meykirch à Lausanne le vingt-six
Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Saillet
Rosina Eugli

des témoins :
Gavard Joseph
[Signature]

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Certificat de publication de Lausanne,
et permis du Département de Justice Police
constatant que les certificats de publication
de Meykirch à St André sont déposés
dans ses archives avec la déclaration
consulaire.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Meykirch à Département

1878

N° 39

Regamey et Baudet

Aujourd'hui vingt huit février mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Regamey, François-Louis, ———— *seigneur*, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne ———— domicilié à Lausanne, ————

Noms des parents :

fils de Marc Charles David Regamey et de Jeanne Marie Gilliéron, ————

Etat civil :

célibataire, ————

Date de la naissance :

né à Lausanne ———— le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante-deux

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Baudet, Marie-Louise *Demoiselle de magasin*

Lieu d'origine et de domicile :

de Bottens ~~et de Pully~~ ———— domiciliée à Lausanne, ————

Noms des parents :

fille de François Baudet ———— et de Elisabeth Schwab, ————

Etat civil :

célibataire, ————

Date de la naissance :

née à Lausanne ———— le six Juin mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully & Bottens, le trente-trente
un Janvier & deux février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Regamey
Louise Baudet

des témoins :

Regamey
Baudet Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
Bottens & Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel & Bottens

N^o 40.

Baillens & Courvoisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baillens, Henri-Louis, Sellier,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jean Jacques Baillens et de Susanne Reyamey
célibataire,
né à Lausanne le vingt Juillet mil huit cent cinquante-sept

et

2. Courvoisier, Jeanne-Christine, Cuisinière,
de Monthod et du Locle domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Courvoisier et de Marie Elisabeth Manger,
célibataire
née à Aubonne le quatre Janvier mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monthod & au Locle, les vingt-deux,
vingt-cinq & vingt-six Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Baillens
Jenny Courvoisier

des témoins :

H. Raymond
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
Monthod & Locle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gimel & du Locle

1878

N° 41
Pache et Lugrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pache, Charles-François, Coiffeur,de Epalinges domicilié à Lausanne,fils de François Henri Samuel et de Elisabeth Will, sa femme,célibataire,né à Lausanne le dix-sept Juillet mil huit cent cinquante-trois,et
2. Lugrin Marie Lucie Jeanne, Comptable,de Liern domiciliée à Lausanne,fille de Adonis Lugrin et de Françoise Marguerite née Banniger,célibataire,née à Echallens le dix Septembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, au lieu & à Lausanne, le deux février
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Pache
Lucie Lugrin

des témoins :

Jules Ramelet
Louis Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Epalinges & au Liern

Papiers présentés :

Certificats de publication de Epalinges
du lieu & de Lausanne

Registre des mariages A.

N° 42
 Potchet et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Potchet Jean Samuel Notaire,
 de Corcelles-le-Jorat domicilié à Mendon,
 fils de Jean Louis Potchet et de Jenny Esaud,
 célibataire,
 né à Corcelles le vingt février mil huit cent cinquante,

et

2. Chevalley née Chappuis-Pauline-Françoise,
 de Puidoux domiciliée à Puidoux,
 fille de François Louis Chappuis et de Susanne Françoise Luyroz,
 veuve de François Chevalley, dès le ^{vingt} deux avril mil huit cent ~~cinquante-deux~~ ^{septante-trois}
 née à Arc de Briet le dix avril mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, à Mendon & à Puidoux les
vingt-dix & vingt-sept Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage, approuvé la Colection ci-dessus et lue vingt-deux
avril mil huit cent septante-trois

Signatures

des époux :

J. Potchet
Pauline Chevalley

des témoins :

R. Puidoux
Ch. Deglor

L'officier de l'état civil :

J. Puidoux

Papiers présentés :

Certificats de publication de Corcelles
Puidoux & Mendon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon, Corcelles & St-Saphorin

1878

N° 43
Chapuis & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Chapuis, François-Louis**, Cocher,
de Eclagnens domicilié à Lausanne,
fils de Louis Chapuis et de Susanne née Richard,
célibataire,
né à Granges le deux Décembre mil huit cent cinquante quatre,

et
2. **Clerc, Rosine**, femme de Chambre,
de Froideville domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Daniel Clerc et de Jeanne Louise Perret
célibataire,
née à Mollondin le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Froideville & Lausanne, les quatorze,
quinze & seize février mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Chapuis
Rosine Clerc

des témoins :

Martin Louis
Jules Berlan

L'officier de l'état civil :

A. P. S.

Papiers présentés :

Certificat de publication de Froideville
Eclagnens & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens & Echallens

N° 44
Martin et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 mai 1903 déclaré définitif le 8 juin suivant le tribunal civil du district de Lyon a déclaré nul le mariage susdit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre l'époux, en vertu de l'article 263: b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lussas le 15 juin 1903.

L'Off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui cinq février Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin, Louis, Cocher, de Valleyres sous Montagny domicilié à Lussas, fils de Jean Louis Martin, et de Marianne Susette Rosine Chantens, célibataire, né à Champvent le sept mai mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Pochon, Rosine-Éléne, Cuisinière, de Chêne Paquier domiciliée à Cery Pilly, fille de Jean David Pochon et de Susette Perchet, célibataire, née à Chêne Paquier le seize mars mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Valleyres sous Montagny, Chêne Paquier, Pilly et Lussas, les dix-neuf vingt-trois Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

approuvé le mot "février" rayé à la première ligne remplacé par celui "mars"

Signatures

des époux :

Martin Louis
Rosine Pochon

des témoins :

François Prapuis
Jules Corbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Valleyres
Chêne Paquier et Lussas et
Pilly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mellendin Remmel
Montagny

1878

N^o 45
Gret et Regamey
née Dubrez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gret Emmanuel _____ allumeur du Gaz
de Sainte-Croix _____ domicilié à Lausanne,
fils de Jacques Marc Emmanuel Gret et de Marie Jeanne Michoud,
veuf de Louise Françoise née Chavan, dès le douze Juillet mil huit cent septante
né à Lausanne _____ le vingt-sept avril mil huit cent quarante-cinq.

et
2. Regamey née Dubrez, Angustine-Louise,
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Gédéon Dubrez et de Louise Jeanne Susanne Carin
veuve de Maurice Regamey, dès le vingt février mil huit cent septante,
née à Lausanne _____ le quatre Juillet mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à S^{te} Croix & Lausanne, les treize-un Janvier et
deux février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gret Em
Louise Regamey

des témoins :

François Henriques
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de S^{te} Croix &
Lausanne
actes de décès des 1^{rs} conjoints

S^{te} Croix

N^o 46.
Christin & Dumard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Christin, Jules-Louis**, agriculteur
de Montagny & Vallayres / Montagny — domicilié à Montagny,
fils de François Louis Christin — et de Jeanne Marianne Cochet née Bourgeois
célibataire
né à Montagny — le deux Novembre mil huit cent quarante-huit,

et
2. **Dumard, Marie-Louise**,
de Forel & Villars-Mendraz — domiciliée aux Enclaves de Grandson,
fille de François Abram Dumard — et de Marianne Gillieron,
célibataire,
née à Essex-sous-Champvent le vingt Octobre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Montagny, Vallayres / Montagny, Forel, Villars-
Mendraz & Grandson, les 2 & 4 février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Christin
Marie Dumard

des témoins :

Baptiste Jurien
Henri Mettraux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'offr de l'Etat Civil de Montagny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Cerges, Grandson, Forel
& Montagny

1878

N^o 47
Métraux et Corzevon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 28 Décembre 1883, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus doit être rectifié en ce sens qu'au nom de famille de l'époux lequel est écrit par erreur Métraux sera substitué le mot métraux.

Lansanne, le 5 Janv. 1883.
L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Métraux, Félix-Férenti, agriculteur,

de Villars-le-Terroir domicilié à Villars-le-Terroir,

fils de Claude Vincent Métraux et de Marie Emille Baibe née Pittet,

célibataire,

né à Villars-le-Terroir le cinq Septembre mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Corzevon, Fanny-Julie-Férentielle, cuisinière,

de Cuarny domiciliée à Lansanne,

fille de François Louis Corzevon et de Françoise Dorothee Larpin,

célibataire

née à Yverdon le seize Mai mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, à Cuarny & à Lansanne, les onze, douze & seize février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Métraux

Henriette Corzevon

des témoins :

Louis Christen

Désiré Julien

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Villars-le-

Terroir, Cuarny & Lansanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens & Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 48
Senechaud et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Senechaud Alexandre _____ Mercier

de Sainte-Croix _____ domicilié à Lausanne _____

fils de Isaac François Senechaud _____ et de Anne Louise Philippine Serex _____

célibataire, _____

né à Vevey _____ le vingt-quatre Août mil huit cent quarante-neuf.

2. Thuillard, Henriette-Émilie, _____ et _____
Couturière,

de Froideville _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jean David Thuillard _____ et de Marie Marguerite Isaline née Grece _____

célibataire _____

née à Lausanne _____ le douze Septembre mil huit cent quarante-dix

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, Froideville & Lausanne, les deux, quatre et
cinq février mil huit cent septante-huit _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Senechaud
Henriette Thuillard

des témoins :

Isaac fr^s Senechaud
F. Serex

L'officier de l'état civil :

D. V. Serex

Papiers présentés :

Certificats de publication de St^e Croix
Froideville & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St^e Croix, Bottemans _____

1878

N° 49

Niederhauser et Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 6 juin 1889 déclaré exécutoire le 23 août suivant, le Tribunal Civil du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Xaunome le 31 août 1889. X. Off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Niederhauser, Pierre-Rodolphe, — Négociant, —
de Lampertswyl (Vevey) — domicilié à Lausanne,
fils de Jean Niederhauser — et de Marguerite Gloz,
célibataire,
né à Moudon — le vingt-huit Mai mil huit cent cinquante .

et

2. Vittoz, Lucie, — Cuisinière, —
de Froiderville — domiciliée à Lausanne,
fille de Frédéric Vittoz — et de Jeanne née Martin,
célibataire,
née à Froiderville — le quinze novembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lampertswyl, Froiderville et Lausanne, les huit, neuf et dix février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Niederhauser Rodolphe
Lucie Vittoz

M. Niederhauser
Alphonse Boivin

L'officier de l'état civil :

Alphonse Boivin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

certificats de publication de Lampertswyl
Froiderville & Lausanne.

officiers de l'état civil de
Lampertswyl & Froidsens

Registre des mariages A.

N° 50.
Givel & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Givel Michel Villeur,

de Payerne domicilié à Payerne,

fil de Henri Louis Givel et de Lydie née Bossy,

célibataire

né à Payerne le quatre Novembre mil huit cent cinquante trois,

2. Regamey Fanny-Sophie,^{et}

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

fille de _____ et de Jeanne Marie Marguerite Regamey

célibataire

née aux Châpés / Lausanne le quatre Décembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Payerne & Lausanne, les quatorze & seize Février
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Michel Givel
Fanny Regamey

des témoins :

Ad. Regamey Gaud.
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Payerne & Lausanne
& autorisation de l'off. de l'état civil de
Payerne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Payerne

1878

N^o 51.
Berard & Druet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bérard, Joseph-Alexandre, Vendeur,
de Cogne (Emir - Italie) domicilié à Lausanne,
fils de Pantaleon Joseph Bérard et de Rose Apollonie Guichardoz,
célibataire,né à Cogne, le quinze Octobre mil huit cent quarante-huit,2. Druet, Louise, Cuisinière,
de Fraugy domiciliée à Lausanne,
fille de _____ et de Jenny Juliette Druet,
célibataire,née à Fraugy le vingt Octobre mil huit cent cinquante-six.Les publications ont eu lieu à Cogne, au Consulat d'Italie à Genève, à Fraugy & à Lausanne,
le huit et neuf février mil huit cent septante-huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Berard Joseph Alexandre
Louise Druet

des témoins :

Cuaz Elemeut
Rey Romain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Fraugy & Lausanne.
Permis du Département de Justice & Police, constatant
tant que les certificats de publication de Cognac & du
consulat sont déposés dans ses archives avec la
déclaration consulaire.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Avenches et au Département
de Justice & Police.

Registre des mariages A.

N^o 52
Chévoz et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chévoz, Emile, Commissaire de Banquede Missy domicilié au Mont sur Lausanne,fils de Henri Benjamin Auguste Chévoz et de Emilie Cornélie Sutermeister,célibatairené à Coccelles près Payerne le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante2. Panchaud, Thérèse-Joséphine,de Poliez-le-Grand domiciliée à Lausanne,fille de Jean Auguste Panchaud et de Marie Brigitte Kossle,célibatairenée à Lausanne le (29) vingt-neuf mai mil huit cent cinquante-troisLes publications ont eu lieu à Missy, Poliez-le-Grand, Mont & Lausanne les
neuf, dix & onze février mil huit cent septante-huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Chévoz
Thérèse Panchaud

des témoins :

H. Aubin
Leopold Miéville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publications de Missy, Poliez-le-Grand
Le Mont & Lausanne, & autorisation de
l'off. del'Etat civil de RomanelLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deRomanel, Bottens & Grandcom

1878.

N° 53

Malherbe et Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 février 1890, déclaré exécutoire le 24 avril sui-
vant, le Tribunal Civil du District de
Lausanne a dit sur ce divorce le
mariage insubstantiel et contre
La divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'article 46 lettre
B de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Lausanne le 24 mai 1890
L'off: de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Malherbe, Francois-Louis, _____ Charpentier,
de Chavornay _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Malherbe _____ et de Marie Françoise Meylan, _____
célibataire, _____

né à Chavornay _____ le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante quatre

et
2. Gillieron, Rosine, _____ Cuisinière,
de Rozoy _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Pierre Louis Gillieron _____ et de Louise Marie Pahud, _____
célibataire, _____

née à St Cierges _____ le douze mai mil huit cent cinquante deux. _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Rozoy & Lausanne, les neuf et dix
février mil huit cent septante-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Malherbe
Rosine Gillieron

Favrat Huisin
Auguste Pochumbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats des publications à Chavornay
Rozoy et Lausanne _____

Corcelles & Chavornay _____

Registre des mariages A.

N° 54
Desponds et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Desponds, François-Louis, maître Charbon, de Lussey (Lussey) domicilié à Lausanne fils de Louis Desponds et de Françoise Marguerite Décombarz célibataire

né à Lausanne le cinq Décembre mil huit cent cinquante-cinq

2. Pache, Marie-Jenny-Louise, de Epalinges domiciliée à Lausanne fille de Jean François Pache et de Jeanne Louise Waters, célibataire

née à Lausanne le vingt-huit septembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lussey, Epalinges & Lausanne, les quinze & seize février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Desponds
Louise Pache Marie Pache Waters

des témoins :

G. Décombarz
Bonnafant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lussey
Epalinges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Sarraz & Epalinges

1878.

N° 55

Dumuid et Henny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dumuid François-Charles**, _____ agriculteur _____

de **Mennaz** _____ domicilié à **Lausanne** _____

fil de **Charles Henri Dumuid** _____ et de **Louise Georgette Martin**, _____

célibataire _____

né à **Lausanne** _____ le deux Mai mil huit cent cinquante-deux _____

et
2. **Henny Elisa-Amélie-Augustine** _____

de **Pilly et Gurzelen (Berne)** _____ domiciliée à **Lausanne** _____

fille de **Charles Henri Casimir Henny** et de **Jeanne Marie Girardet**, _____

célibataire _____

née à **Pilly** _____ le dix Décembre mil huit cent cinquante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à **Mennaz, Pilly, Gurzelen Lausanne** les vingt trois,
vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six Janvier mil huit cent septante-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles F^s Dumuid

Amélie Henny

des témoins :

François Ginet

Robert Furer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de **Mennaz** _____

Pilly, Gurzelen, Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet Gurzelen _____

Vufflens-le-Château _____

Registre des mariages A.

N^o 56
Tissot & Cuénoud
née Isch.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

3-195
Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tissot, Frédéric-Charles-Auguste Pasteur

de Genève domicilié à St Gall

fil de Adolphe Tissot et de Marie Elisabeth Häusmann

célibataire

né à Kanau le sept Avril mil huit cent cinquante-un

2. Cuénoud née Isch, Mary-Pauline

de Lausanne domiciliée à Lausanne

filie de Jacques Isch et de Jeanette née Delapraz

~~célibataire~~ veuve de François Louis Auguste Cuénoud, dès le dix huit Mars l'septante cinq

née à Lausanne le vingt huit Décembre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Genève, St Gall & Lausanne, les neuf, quatorze et
seize février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Frédéric Tissot past.

Jules Romani

Pauline Cuénoud Isch

M. Meier

L'officier de l'état civil :

J. Romani

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication et

officiers de l'état civil de

autorisation de l'off. de l'état civil de

Genève, St Gall & Lausanne

St Gall

1878

N° 57

Delapierre et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delapierre, Marc-Jean-François-Louis, Employé
de S. G.
de Jouxtes-Mézery domicilié à Lausanne,
fils de Henri Delapierre et de Jenny Louise née Jaccard,
célibataire,

né à Aubonne le huit novembre mil huit cent quarante cinq

2. Blanc, Antoinette-Georgette, Cuisinière,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Antoine François Gabriel et de Rose Françoise Peret,
célibataire,

née à Lausanne le premier août mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Jouxtes-Mézery et à Lausanne les dix-neuf et
vingt. Mars février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Delapierre
Antoinette Blanc

des témoins :

Eugène Pache
Maurice Julien

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

certificats de publications de Jouxtes-Mézery
Lausanne

Romanel

N° 58
Henny et Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Henny Edouard*, agriculteur,
 de Mont sur Lausanne, et Gurzelen (Berne) domicilié au Mont sur Lausanne,
 fils de Charles Louis Henny et de Jeanne Marie Bräthaupt,
célibataire

né au Mont le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-trois,

2. *Golaz, Louise-Euphrasie*, agriculteur,
 de L'Abbaye domiciliée au Gaulard et Lausanne,
 fille de Jean Daniel Henri Golaz et de Louise Henriette Marguerite Corboz,
célibataire

née à Vermand-Dessus le dix-neuf février mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, au Mont et à Lausanne, les huit et
neuf février mil huit cent septante-huit, ainsi qu'à Gurzelen

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Henny
Euphrasie Golaz

des témoins :

Charles Filin
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisés
rien de l'off^r de l'état civil de Berna
nel.

officiers de l'état civil de

Bernanel, Gurzelen & L'abbaye

1878
12/275

No 59
Saucon & Rime

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Saucon, Jules-Daniel, fils de l'ancien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Croy,

Noms des parents :

fil de Alexandre Louis Saucon et de Constance Marie Frédérique Mennard,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quatre Septembre mil huit cent trente.

Nom et profession de l'épouse :

2. Rime, Marie-Thérèse-Joséphine, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy (Fribourg) domiciliée à Croy,

Noms des parents :

filie de François Michel Isaïe Rime et de Marie née Ayer,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Riaz le vingt-deux Janvier mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Croy & Grancy, les neuf & dix février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Saucon
Marie Rime

des témoins :

Pierre Rime
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'off. de l'état civil de Croy - Romanelles

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanelles & Grancy

Registre des mariages A.

N^o 60
Gallay et Chardon

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Gallay, Marc-Eugène, agriculteur,
de Mont & Essertines sur Rolle domicilié à Mont
fils de François Gallay et de Elise née Lotterand,
célibataire
né à Mont & Rolle le premier Mai mil huit cent cinquante-cinq

2. Chardon, Henriette-Louisa,
de Mont sur Rolle domiciliée à Mont
fille de Victor Chardon et de Julie Marie née Desoches,
célibataire
née à Mont le cinq Janvier mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Mont & Essertines le seize février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Gallay Marc Eugène
Chardon Louisa
des témoins :
Ch. Girard
Jules Corbon

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Certificats de publication et autorisation
donnés par l'officier de l'état civil de
Rolle
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Rolle & Gilly

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1878

N° 61

Descombes et Javel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Descombes, Jean-Pierre, Valet de Chambre,
de Esserté - Essery (Haute - Savoie) domicilié à Lausanne
fils de Claude Descombes et de Isosette Jacquemoud,
célibataire

né à Esserté - Essery le dix-neuf Mai mil huit cent cinquante-quatre.

2. Javel, Jeanne-Apolline,^{et} Femme de Chambre,
de Montigny - les - Aranches domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Heilaire Javel et de Jeanne Françoise Anastasie Roye,
célibataire

née à Montigny le huit Janvier mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Esserté - Essery, Montigny - les - Aranches et à Lausanne,
le vingt-trois février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Descombes Jean
Javel Jeanne

des témoins :

M. Ferre
Paul Rosario
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne à
Bernin du Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication dans
les lieux d'origine des époux sont déposés dans ses
archives avec la déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Département de Justice & Police)

Registre des mariages A.

N^o 62
Lambelet et Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six-vingt Mars mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lambelet, Henri-Hippolyte, Charbonnierde Mendon (Menchazel) domicilié à Lansanne,fils de Gustave Lambelet et de Pauline Lebet,célibatairené à ux Verrières le premier Septembre mil huit cent cinquante quatre,2. Potchet, Marie-Éloïse,de Syens domiciliée à Lansanne,fille de Frédéric Potchet et de Marie Louise Dagon,célibataire,née à Yverdon le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante six.Les publications ont eu lieu à Mendon Verrières, Syens, Mendon & Lansanne, les
vingt & vingt-trois février mil huit cent septante huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Hippolyte Lambelet
Héloïse Potchet

des témoins :

M. Grombi
Jules Corbeus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mendon
Syens & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon & des Verrières

1878

N° 63

Klunge et Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Klunge, Alfred-Frédéric-Louis, Pharmacien,

de Aubonne domicilié à Aubonne,

fils de Maurice Klunge et de Adrienne Susanne Jacqueline Georgette Fran-
çoise Bissol,

célibataire,

né à Aubonne le dix-douze mil huit cent quarante-trois

2. Aguet, Julie-Louise,^{et}

de Sullens Combremont-Lutry domiciliée à Lausanne,

filles de Charles Ferdinand Aguet et de Marie Anne Thomas,

célibataire,

née à Bex le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Sullens, Combremont Lutry & Lausanne,
les 16, 17, 18, 19, 21 février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Klunge
Julie Aguet

des témoins :

Ch. Aguet
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
donnés par l'officier de l'état civil d'Aubonne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Combremont Lutry, Sullens & Au-
bonne

N° 64.
Stubbe & Levrier

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Stubbe, Jean-Frédéric-Frédéric, Professeur de musique,
de Reinfeld (Schleswig-Holstein) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Frédéric Charles Stubbe et de Marie Sophie Elisabeth Petersen,
célibataire
né à Reinfeld le quinze février mil huit cent quarante-un.

et
2. Levrier, Augusta-Valetia-Francesca, Institrice
de Nyon domiciliée à Lausanne
fille de Louis Levrier et de Louise Vitterelli, sa femme
célibataire
née à Bassano (Vénétie) le deux novembre mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à Reinfeld, Nyon & Lausanne, le neuf février et
huit Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Joh. Stubbe
Auguste Levrier

des témoins :

Antoine Levrier
Thérèse dit Gabriel Octave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne - Nyon
Permis du Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication dans
le lieu d'origine de l'époux est déposé dans les
archives avec la déclaration du Consul
d'Allemagne à Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon & au Département de
Justice & Police

Suivant acte reçu Jules Hebraux,
notaire à Lausanne, le vingt six
juin mil huit cent quatre-vingt
sept, la famille Stubbe a acquis la
bourgeoisie de la commune de Lausanne.

Intéret avec l'autorisation du Département
de Justice et Police le 25 juillet
1895.

L'Officier de l'état civil :
U. Bureau

Communiqué à l'état civil de Nyon

1878

N° 65.

Moltaz et Balmat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moltaz, Pierre-Louis, Etienne

de Syens domicilié à Lausanne,

filz de François Auguste Jean Daniel et de Suzanne Marguerite Béron,
célibataire,

né à Lausanne le vingt-neuf Décembre mil huit cent quarante-six

2. Balmat, Julie-^{et}Henriette Cuisinière,

de La Cour-de-Peilz domiciliée à Lausanne,

fille de Jules Marc Aimé Balmat et de Suzanne Marie Benjeu,

célibataire

née à Aigle le deux Octobre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Syens, La Cour de Lausanne, les vingt et deux Mars
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Moltaz
Henriette Balmat

des témoins :

Auguste Véz
Paul Guendet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Syens, La Cour
de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, Syens, La Cour de Peilz

N^o 66.
Tondu et Butland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil du District de Lausanne, en date du vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, le mariage ci-dessus a été dit bon par le divorce en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'Etat Civil & le mariage.

Le divorce a été prononcé contre l'Époux.

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, le 7 février 1883,

L. Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tondu, Louis-Maurice, Citoyen,

de Pully domicilié à Lausanne,

fil de Jean Louis Tondu et de Jeanne Louise Garin,

célibataire

né à Lausanne le vingt-trois novembre mil huit cent cinquante-neuf

2. Butland, Eliza-Jenny,

de Mantua (Ain - France) domiciliée à Lausanne,

filie de Claudius Elise Antoine et de Jenny Regamey

célibataire

née à Lausanne le septembre Décembre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Pully, Mantua & Lausanne le cinq Janvier mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Tondu Maurice
Eliza Butland

A. Heugue
Jules Orbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de
Pully, Mantua & Lausanne

officiers de l'état civil de

Pully & au Département
de Justice & Police

1878

N° 67

Dumont et Jacquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dumont Jean-Louis-David, Vigneron,

de Bussigny sur Morges domicilié à Lausanne,

fil de Jacques Benjamin Dumont et de Louise Susanne Baud,

célibataire

né à Bussigny le seize Janvier mil huit cent cinquante-trois

et
2. Jacquier Marie-Céline, Ménagère,

de Lugrin (Canton de Savoie) domiciliée à Lugrin,

fille de Marie Jacquier et de Françoise Marchand,

célibataire

née à Lugrin le treize Septembre mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Lugrin et à Lausanne, les seize-dix-sept
février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Dumont
Jacquier Céline

des témoins :

Auguste Unbehr
Le Fédère Linn

L'officier de l'état civil :

A. Poin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Bussigny
Lugrin & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 68
Vulliens et PeletAujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vulliens, Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Boulens et St Cierges domicilié à Boulens,

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Vulliens et de Suzanne Lydie née Grea,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Boulens le vingt-sept Mars mil huit cent quarante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Pelet, Elise, et

Lieu d'origine et de domicile :

de Peypes & Possens domiciliée à Possens,

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Daniel Pelet et de Muzic Françoise née Monachon,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Possens le premier Mars mil huit cent cinquante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boulens, St Cierges & Peypes & Possens, le trois Février
mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

approuvé de mot six rayé

Signatures

des époux :

Louis Vulliens
Elise Pelet.

des témoins :

Henri Pelet
Jules CorbonJulie Vulliens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'Officier de l'état civil
de Saint Cierges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges

1878

N° 69

Kossmann et Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent
septante-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kossmann Jean agriculteur

de Gerzensee (Canton de Berne) domicilié à Lausanne, avant à Pully,

fil de Jean Rodolphe Kossmann et de Madelaine Bula,

célibataire

né à Galmitz le vingt-trois avril mil huit cent quarante-huit,

2. Monachon, Marie-Louise, Cuisinière,

de Peypres et Possens domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Louis Monachon et de Jeanne Susanne Dubois,

célibataire

née à Forel s/ Lucens le vingt-un octobre mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Gerzensee, Peypres et Possens, Pully & Lausanne, les quinze
seize et dix-sept février mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Kossmann
Marie Monachon

des témoins :

Jean Gehrig fils.
Jean Pascard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications de Gerzensee
Peypres & Possens, Pully & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gerzensee, St-Cierges & Pully

Registre des mariages A.

N° 70.
Cochard & Musy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cochard, Louis-François, Comptable
de Chatelard domicilié à La Bouvenaz (Monteux)
fils de Pierre Vincent Louis Cochard et de Louise Henriette Françoise Dufaux
célibataire

né à Veray s/ve Les Franches le vingt-trois mil huit cent cinquante-quatre

et
2. Musy, Marie-Louise-Rosine, Repassuse
de Ecublens domiciliée à La Bouvenaz (Monteux)
fille de feu François Louis Musy et de Marie Louise née Rothey
célibataire

née à Clarens le vingt-un Avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ecublens & Monteux les vingt-un et vingt-trois
février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cochard fils
Marie Musy

des témoins :

Musy Pradelas
Pierre Rothey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Monteux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Ecublens & Monteux

1878

N° 71.

Mardet et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mardet, Charles-Samuel-Louis-Steni, Professeur de musique,de Yverdon domicilié à Lausannefils de Charles-Louis Mardet et de Pauline Beatrix Elise Louise Guinand,veuf de Anna Louise Augustine Chantard de la Ville d'Yverdon le vingt-dixième jour de juillet mil huit cent septante-huitné à La Motte le vingt-dix Décembre mil huit cent vingt-neuf.2. Jaccard, Elise, etde Montreuil-Chardonney domiciliée à Lausannefille de Pierre Samuel Jaccard et de Henriette Suzanne Jaccard,celibatairenée à Lausanne le neuf Juillet mil huit cent Trente.Les publications ont eu lieu à Yverdon, Montreuil & Lausanne les vingt-deux et
vingt-trois Février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Mardet
Elise Jaccard

des témoins :

Favrat Huisier
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

E. P. T...

Papiers présentés :

Certificats de publication de Yverdon, MontreuilCh. & Lausanne.acte de décès de la 1^{re} femme de l'ÉpouxLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deSt-Cierges (Montreuil) & Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 72
Debétaz et Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Debétaz, Félix, Menuisier,

de Fey domicilié à Lausanne,

fil de Jean Frédéric Debétaz et de Louise née Rechat,

célibataire,

né à Cibe le cinq Mars mil huit cent quarante-neuf

et
2. Girard, Jeanne-Marie, Cuisinière,

de Montpreux (Doubs France) domiciliée à Lausanne,

fille de Germain Girard et de Françoise Carrard,

célibataire

née à Lausanne le trois Octobre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Fey, Montpreux et Lausanne les quatorze &
seize Février mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Debétaz
Marie Girard

des témoins :

Martin Auguste
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Fey
Montpreux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey & au Département
de Justice & Police

1878

N° 73.

Ramella et Coda

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ramella, Sylvestre, Mariageur,

de Cossila (Novare - Italie) domicilié à Lausanne,

fil de Jean Ramella et de Marie Boglietti,

célibataire

né à Cossila le dix Septembre mil huit cent cinquante-trois.

2. Coda Marie-Marquezite-Justine, Costuriere,

de Aoste (Italie) domiciliée à Lausanne,

fille de Georges Joseph Coda et de Claire Olietti,

célibataire

née à Aoste le vingt-quatre mai mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Cossila, Aoste, Lausanne & au Consulat d'Italie, le seize
février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ramella Sylvestre
Justine Coda

des témoins :

Louis Belatti
Paul Roncoroni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne.
Permis du Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication
dans les lieux d'origine des époux sont déposés
dans ses archives avec la Déclaration de validité
déclarée par le Consul d'Italie à Genève.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 74
Widmann et Kuhn

Aujourd'hui vingt six Mars mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Widmann Charles Frédéric, facteur postal
de Arret, Canton de Berne domicilié à Bex,
fils des défunts Emmanuel Samuel, et de Suzanne Marie née Girard, femme
veuf de Marie née Kuhn, dès le vingt-sept novembre mil huit cent septante-sept,
né à Orbe le treize août mil huit cent quarante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

2. Kuhn Anna, Cuisinière,
de Orund, Canton de Berne, domiciliée à Lusarne,
fille de Jean Kuhn et de défunte Barbara née Dubach,
célibataire, femme,
née à Gottstadt le sept décembre mil huit cent quarante-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arret, Orund, Bex & Lusarne, les vingt-trois,
vingt-quatre & vingt-cinq Février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Widmann Charles
Anna Kuhn

Ferdinand Vetterli
Jules Berber

L'officier de l'état civil :

J. Romer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

certificats de publications
autorisation de l'officier de l'état civil
de Bex.

officiers de l'état civil de
Arret, Gottstadt & Bex.

1878.

N° 75.

Comté et Bron née
Zarli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Comté, Jules-Jean, Imprimeur lithographe,
de Remont domicilié à Lausanne,
fils de Ignace Comté et de Françoise Fanchette Gaudard,
célibataire
né à Remont le quinze février mil huit cent cinquante-un.

2. Bron née Zarli, Anna, Lingère,
de St Saphorin à Lavaux domiciliée à Lausanne,
fille de Abraham Nicolas Zarli et de Anna Barbara Voegeli,
veuve de Alfred Bron, de le quinze août mil huit cent septante six.
née à Lanquen le dix-neuf mai mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Remont, à St Saphorin et à Lausanne, les deux
Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Comté
Anna Bron

des témoins :

Badoux Edouard
Gonicand Louis

L'officier de l'état civil :

A. R. [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Remont
Chexbres et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Remont et St Saphorin

N° 76
Amaudruz et Dentan

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Amaudruz, Charles-Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forcel domicilié à Saint-sur-Lutry,

Noms des parents :

fil de Pierre François Marc et de Jeanne Louise Henriette Noël,

Etat civil :

veuf de Jenny Henriette Chavan dès le vingt-un Septembre mil huit cent

Date de la naissance :

né à Lutry le huit Novembre mil huit cent septante-trois.

Nom et profession de l'épouse :

2. Dentan, Jeannette-Françoise, Vigneronne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Saint-sur-Lutry,

Noms des parents :

fil de Jean Samuel Dentan et de Jeanne Cassat, en femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Saint le seize Février mil huit cent trante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry et Forcel les sept et neuf Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Amaudruz
Françoise Dentan

des témoins :

Théodore Richard
Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry et Forcel
autorisation de l'off. de l'Etat Civil de
Lutry

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lutry et Forcel

1878.

N^o 77.

Rieben et Voland

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rieben, Henri-Georges, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Lenk, Canton de Berne, domicilié à Echandens,

Noms des parents :

fils de Daniel Rieben et de Anne Louise Françoise Pointet,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Echandens le vingt-quatre Décembre mil huit cent quarante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Voland, Marie-Jenny, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lachaux domiciliée à Cuarnens,

Noms des parents :

fille de Jean Louis Voland et de Femme Marie Louise Golaz,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lachaux le vingt-quatre Février mil huit cent cinquante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Lachaux, à Echandens & à Cuarnens les un et deux Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Rieben
Jenny Voland

des témoins :

Favrat Huispiau
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Papiers présentés :

Certificats de publications et
autorisation de l'off. de l'état civil de
Lonay

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay, Lenk, L'Isle & Cossanay

N^o 78
Garcin et Barraud
 née Paget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent
 septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Garcin, Antoine**, Chapelier,
 de Belmont sur Leyser domicilié à Lausanne,
 fils de Pierre François Garcin et de Antoinette Pierrelle Gros,
 veuf de Jeanne Marie Pauline Louise Amélie Michaud, dès le 12 novembre 1876.
 né à Lyon le dix-huit Juillet mil huit cent vingt huit.

2. **Barraud née Paget, Stéphanie-Marie-Louise**
 de Aigle et Leyser domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Christian Paget et de Françoise Marie Destroz,
 veuve de François Louis Barraud, dès le quinze février mil huit cent septante quatre,
 née à Lausanne le dix-huit Décembre mil huit cent Trente-dix.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Aigle Leyser et Lausanne, les quatorze,
 quinze-seize et dix-huit Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Garcin
M^{lle} Barraud

des témoins :

H. Meyer
L. F. F. F.

L'officier de l'état civil :

A. Romani

Papiers présentés :

Certificats de publications de Belmont, Aigle
 Leyser et Lausanne
 actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué, aux

officiers de l'état civil de

Fully Aigle et Leyser

1878.

N° 79.

~~Garcin & Bazzoud~~
née Paget
Amblaz et Soulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé les rectifications faites dans l'acte de mariage ci-dessus

1° pour l'époux Amblaz Félix Louis Georges Gabriel, Gypsière

2° pour l'épouse : Soulier Marie Antoinette, lingère.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui deux avril mil huit cent

septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. ~~Garcin, Antoine, Amblaz~~ Félix Louis Georges Gabriel, Gypsière

de Lyon domicilié à Lausanne

fils de Marie Amblaz et de

célibataire,

né à Lausanne le vingt-deux octobre mil huit cent cinquante-deux

2. ~~Bazzoud~~ née Paget, ~~Antoinette Marie Louis~~ lingère
et
~~Soulier~~ Marie Antoinette

de St Méry-le-Plain (Cantal) domiciliée à Lausanne

fille de Jean Soulier et de Delphine Mallet

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lyon, St Méry-le-Plain & Lausanne le neuf février

mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature: Louis Amblaz]

[Signature: Marie Soulier]

des témoins :

[Signature: François Blanc]

[Signature: Dumand Hvi]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
Permis au Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication dans
les lieux d'origine des époux sont déposés sans
ces archives avec la déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Département de Justice & Police)

Registre des mariages A.

N° 80
von Scheel & Kessler

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. von Scheel Adolph-Louis-Gunther, ancien officier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Potsdam domicilié à Lussanne, sur la Cologne,

Noms des parents :

fil de Adolph Wilhelm von Scheel et de Mathilde Louise von Bulow,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Potsdam le vingt-deux Mars mil huit cent quarante-sept.

Nom et profession de l'épouse :

2. Kessler, Sophie, et

Lieu d'origine et de domicile :

de Petersthal (Baden) domiciliée à Lussanne,

Noms des parents :

fille de Mathias Kessler et de Maria Anna Roth,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Petersthal le douze Juillet mil huit cent quarante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Potsdam, Petersthal, Cologne et Lussanne le vingt-neuf
Décembre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gunther von Scheel.

Sophie Kessler.

des témoins :

Louis Regamey

Julia Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lussanne & Cologne
Permis du Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication dans
les lieux d'origine sont déposés dans ses archives
avec la permission du Consulat d'Allemagne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Département de Justice & Police)

1878.

N° 81

Florence & Lime

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre cent _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Florence Simon, _____ Catéchiste,

de Grandvillers, Haute Saône, _____ domicilié à Lausanne,

fil de Claude Florence, _____ et de Jeanne Claude Guéniot,

célibataire

né à Grandvillers _____ le dix-sept Septembre mil huit cent quarante-neuf,

2. Lime Marie-Rose, _____ Lingère,

de Chemaudin (Doubs), _____ domiciliée à Lausanne,

filie de François Lime, _____ et de Chèrese Vitte,

célibataire

née à Chemaudin _____ le deux Mai mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Grandvillers, Chemaudin et Lausanne le seize
février mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Florence Simon
Marie Lime

des témoins :

Jacques Amos
Bernard André

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Lausanne & permis
du Département de Justice & Police constatant que
les certificats de publication de Grandvillers et de
Chemaudin sont déposés dans ses archives avec
la déclaration de validité délivrée par l'ambassade
de France à Rome.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Département de Justice & Police)

Registre des mariages A.

N° 82.

Thomi & Sager.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Thomi Christian Cordonnier

de Landswyl (Berne) domicilié à Lansanne

fil de Jean Thomi et de Christine Hagi

célibataire

né à Heule (Berne) le trois Juin mil huit cent cinquante

et
2. Sager, Anna-Maria Couturière

de Menziken (Canton d'Argovie) domiciliée à Lansanne

filie de Jacob Sager et de Anna Barbara Roth

célibataire

née à Berne le quatorze Janvier mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Landswyl, Menziken & Lansanne, les vingt trois, vingt-quatre et vingt six Janvier mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Thomi

Marie Sager

des témoins :

Louis Piquanz

Jules Corbas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Landswyl
menziken & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Landswyl & Menziken

1875

Registre des mariages A.

N^o 62
Mayer et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil
du District de Lausanne, en
date du 10 mai 1873, le
mariage ci-contre a été dissous
par le divorce en vertu de l'art
45 lettre B de la loi fédérale du
24 Décembre 1874 sur l'état civil
à la mariage.

Le divorce a été prononcé con-
tre l'époux.

Transcrit le premier mois
1873 sur l'invitation du
Département de Justice &
Police. L'off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mayer, Samuel, Gyprien,
de Echallens domicilié à Lausanne
fils de Jean Louis Mayer et de Marie Joseph Coeur,
célibataire

né à Paris le dix-neuf février mil huit cent cinquante-cinq

2. Blanc, Amélie, et Caillense
de Belmont sur Lully domiciliée à Lausanne,
fille de Georges Blanc et de Jeanne Marie née Pache
Célibataire

née à Pully le quatorze Mars mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Echallens, Belmont et Lausanne, les cinq et-
neuf Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Mayer
Amélie Blanc

des témoins :

Louis Mayer
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de Belmont
Echallens & Lausanne

Pully & Echallens

N° 84
Doy & Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent
septante-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Doy, Louis-Alfred, _____ Bouche _____

de Ballaigue _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Charles Jean Doy _____ et de Femme Henriette Susanne Vincent _____

célibataire _____

né à Ballaigue _____ le vingt-un mai mil huit cent quarante-neuf _____

et
2. Bovey, Louise-Julie, _____ femme de Chambre _____

de Romanel et de Cheseaux _____ domiciliée à Jouxten-Mézery _____

fille de Samuel Louis Bovey _____ et de Marie Susanne Pandey _____

célibataire _____

née à Jouxten-Mézery _____ le vingt avril mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Ballaigue, Romanel, Cheseaux, Jouxten et
Lausanne, les treize, quinze & seize Mars mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Alfred Doy
Louise Bovey

des témoins :

Béguin Aimé
Abresol Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ballaigue &
Romanel (Cheseaux & Jouxten) & de
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ballaigue & Romanel

N° 85.
**Emery & Pierre-
 - Humbert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Emery, Lucien-Ami**, Négociant,

de Etagnières domicilié à Paris,

fils de Jean Adam Siméon Emery et de Rose Marguerite Céline Duveidin,
célibataire,

né à Yverdon le vingt-neuf novembre mil huit cent quarante quatre

2. **Pierre-Humbert^{et}, Mathilde-Emma**,

de Sarges Canton de Neuchâtel, domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Aimé Pierre-Humbert et de Françoise Victoire Rainard,
célibataire

née à Yverdon le premier février mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Sarges, Paris et Lausanne, les onze, seize
et dix-sept février mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Emery
Mathilde Humbert
Jean Emery Eug. Marquis

des témoins :

Chamélon
De Jullien Pons Roch

L'officier de l'état civil :

J. P. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens - Sarges

N^o 86
Vitzel et Kammerer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vitzel, Alfred-Auguste, Instituteur

de Orbe domicilié aux les monts de Pully,

fil de Mazie Vitzel et de _____

célibataire

né à Genève le troize juillet mil huit cent cinquante-deux.

2. Kammerer, Elisabeth dite Elisa, Tapissière,

de Peit-Huningue (Canton de Bâle) domiciliée à Lausanne,

filie de Amélie Louise Kammerer et de _____

célibataire

née à London le quatorze juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Orbe, Peit-Huningue, Pully et Lausanne les
neuf, onze et vingt trois mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Vitzel instit.

Elisa Kammerer

des témoins :

Julius Alexandre Monjon

Julius Carbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa

tion de l'Officier de l'Etat civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully, Orbe et Bâle

1878.

N° **87****Gilliard & Tachet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Gilliard, John-Alfred**, agriculteur,
de Fiez et d'Yverdon domicilié à Fiez
fils de David André Gilliard et de Louise Henriette Dufour,
célibataire
né à Fiez le vingt-un juillet mil huit cent quarante-neuf.

2. **Tachet, Louise**, sans profession,
de Vaulion domiciliée à Lausanne,
fille de Adolphe Henri Tachet et de Albertine Henriette Louise Sophie Veresche
célibataire
née à Grandson le quatorze juin mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Fiez, Yverdon, Vaulion et Lausanne, les treize et seize
Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

John Gilliard Louise Tachet Otto Rytz Ch. Meyer

L'officier de l'état civil :

J. Romin
not.

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'off. de l'état civil de Fiez

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fiez, Yverdon & Vaulion

1878.

N° **87****Gilliard & Tachet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Gilliard, John-Alfred**, agriculteur,
de Fiez et d'Yverdon domicilié à Fiez
fils de David André Gilliard et de Louise Henriette Dufour,
célibataire

né à Fiez le vingt-un juillet mil huit cent quarante-neuf.

2. **Tachet, Louise**, sans profession,
de Vaulion domiciliée à Lausanne,
fille de Adolphe Henri Tachet et de Albertine Henriette Louise Sophie Veresche
célibataire

née à Grandson le quatorze juin mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Fiez, Yverdon, Vaulion et Lausanne, les treize et seize
Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

John Gilliard Henri Jordan
Louise Tachet Otto Rytz Ch. Meyer

L'officier de l'état civil :

J. Romin
not

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'off. de l'état civil de Fiez

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fiez, Yverdon & Vaulion

1877

folios

André	x	Dupuis	3.
Arnaud	x	Filloux	74.
Archinard	x	Braillard	91.
Arnaud	x	Felechans	105.
Aubert	x	Chatelan	121.
Amiquet	x	Payot	163.
Agassis	x	Ballenegger	222.
Amacker	x	Michel	270.
Amiel	x	Cavin	293
Aubert	x	Genewald	298
Amiquet	x	Favre	313

1878

Auberson	x	Reynier Gilliard	335
Auberson	x	Ramuz	349
Amaudoux	x	Dentan	389
Ambias	x	Sonlier	392.

1877

folios

Buffat	x	Jaccoud	8
Bär	x	Zehr	24
Buznens	x	Regamey	29
De-Bons	x	Vincent	37
Besson	x	Bettex	43
Baumgartner	x	Cransaz	52
Blanc	x	Lecoq	68
Blanc	x	Renlet née Dupuis	70
Baudère	x	Michot née Grossi	95
Buzet	x	Bourgoz	101
de Blonay	x	Bohr	102
Bovay	x	Vicquerat	107
Baroggi	x	Péclard	113
Bresset	x	Brailhard	118
Burger	x	Péclard	144
Blanchoud	x	Blanc	147
Buffat	x	Ravessoud	149
Bonin	x	Fontaine	151
Bolliet	x	Hédard née Schwarz	155
Batard	x	Favez	166
Benz	x	Devenoges	168
Bettex	x	Corthésy	176
Blanc	x	Som	185
Besançon	x	Schiza	188
Bonnefoy	x	Constantin	191
Botza-Michaud	x	Verriaz	198
Bernhard	x	Loosli	201
Buzdet	x	Clerc née Duperré	206
Béboux	x	Burkhardt	221
Blanc	x	Rapin	224
Blanc	x	Bohnenberger	242.
Badoux	x	Morel	256
Blanc	x	Cunhon	259.
Bieget	x	Ludwig	262
Breit	x	Buznat	269
Buzdet	x	Matheibe	273.
Bezkholer	x	Sangy	274.

Bouquet	x	Mellaz	287
Borgeaud	x	Paccard	307
Blanc	x	Martin	308.
1878			
Boisson	x	Laurent	315
Bonnard	x	Ruffieux	320
Bretscher	x	Campredon née Christin	330
Bétard	x	Druy	364.

folios

1877.

folios

Charria	x	Meyslee	12
Cachin	x	Wist	30
Chapuis	x	Secretan	34
Cornu	x	Farrat	35
Chapuis	x	Ducraux	46
Curti	x	Bucher	55
Campiche	x	Corbaz	61
Cazey	x	Dufour	75
Chambaz	x	Theiler	80
Chave	x	Teneveyre	87
Cuzchod	x	Glardon	89
Charles	x	Pouppard	97
Claudet	x	Cuagnier	104
Clerici	x	Chevalley	112
Chavance	x	Rüfenacht	119
Calame	x	Koch	146
de Coppet	x	Deladoey	156
Corrado	x	Aulier	158
Chapuis	x	Regamey	164
Cruchon	x	Cachin	170
Campart	x	Sudheimer née Verdou.	203
Chatelan	x	Rochat	204
Cuzchod	x	Gindroz	208
Comlé	x	Jordan née Inreysin	214
Courvoisier	x	Candaux	239
Corboz	x	Geniez	241.
Chapuis	x	Tache	246
Carrard	x	Kolb	251
Corbaz	x	Thuillard	263
Cransaz	x	Fonjallaz	264
Cavin	x	Pittet	279
Corbaz	x	Picam	281
Chevalley	x	Williamoz	283
Chollet	18 x 28	Stubly	305
Charton	x	Anboet	317
Chevalley	x	Penev	325.
Chapuis	x	Clerc	356

1878

Christin	x	Dumond	359
Cochard	x	Musy	382
Comlé	x	Bron née Larli	388.

1877		fol ^{os}
Dind	x Freymond	6
Dubois	x Gloor	18
Diener	x Roux	22
Duzix	x Villard	36
De Bons	x Vincent	37
Dussore	x Coste	57
Duy	x Kloug	60
Dubrit	x Joël	67
Dunand	x Dupiret née Augsburgen.	86
Decoppet	x Burnat	92
Denogent	x Blanc	93
de Blonay	x Bohe	102
Duczet	x Bachhofner	126
de Coppet	x Deladoey	156
Delessert	x Siegfried	161
Dement	x Chollet	183
Dollfus	x Verdoumet	190
Déglon	x Bazzand	192
Ducroz	x Dogny	199
de Roguin	x Gottoscey	216
Droquet	x Beck	219
De Crousaz	x Benninger	232
Dayer	x Regamey	234
Ducieux	x Giobel	240.
Dépierre	x Gandard	253
Dubois	x Ammann née Pasten	258.
Delaport née Ghonney et Baine		271
Du Janx	x Chambert	277.
Dutoit	x Carin	297
Décosterd	x Vulliamoz	299
Diderens	x Lavanchy	306.
Dubonx	x Lüscher	348
Desponds	x Pachsché	367
Dumuid	x Benay	368
Delapierre	x Blanc	370
Descombes	x Javel	374
Dumont	x Jacquier	380.
Débérax	x Girard	385

1878

Doy & Bovey 397

1877.

folios

Emery	x	Deluche	98.
Enning	x	Buennand	155.
Equer	x	Pahud	205.
Eck	x	Ginssel n ^o c Cuirel	302.

1878.

Eichenberger	x	Eichenberger	319.
Emery	x	Pierre-Humbert	398.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1877

Vol^{os}

Favey	x	Bauverd	2
Fischer	x	Corbaz	13
Fellay	x	Martin née Daulté	127
Favrat	x	Burdet	138
Ferrazi	x	Giddey	142
Fleury	x	Kummez	159
Favrat	x	Moulin	236
Favrat	x	Regamey	237
Favrat	x	Lavanchy	238.
Favez	x	Fevot	255
Forster	x	Enendat	276.
Favre	x	Rod	295.

1878

Fianx	x	Mottaz	336
Florence	x	Lime	394.

1877

folios

Girona	x	Mayerat	9
Grubenmann	x	Porchet	27
Goeggens	x	Longchamp nie Etchegarray	57
Golay	x	Goy Rubli	64
Gallay	x	Goy	66
Garnier	x	Cotton-Rose	106
Guignard	x	Laranchy nie Bonzon	115
Gurtner	x	Blanc	116
Goy	x	Trübel	120
Genier	x	Mettet	132
Guignard	x	Genillard nie Jan	136
Gillieon	x	Michoud	141
Gillieon	x	Pouly	157
Giese	x	Gmelin	165
Geber	x	Favre	171
Gizardet	x	Charton	187
Gallaz	x	Felix	193
Güt	x	Collet	217
Gasser	x	Benassy	231
Goël	x	Crotaz	245
Gaillond	x	Coigny	254
Goy	x	Wuerchoz	272
Gentil	x	Tenthorey	275.
Gremion	x	Gisod	285.
Gavillet	x	Rod	304
Grossenbacher	x	Bernheimer	314
Gimpert	x	Badoux	320
Gamboni	x	Ruffy	322
Gourdou	x	Bedoy	326
Grellet	x	Secctan	333
Goldner	x	Noverraz	339
Girard	x	Ramus	340
Giognuz	x	Gonthier nie Perret	342
Guffel	x	Winkler	343
Gret	x	Regamey nie Dubroz	358
Givel	x	Regamey	363
Gallay	x	Chardon	373

1878

Garcin & Baccoud nie Payet	391
Gilliard & Tachet	400

1877

folios.

Höinzely	x	Volens	28
Hougornet	x	Storzy	33
Huber	x	Tailens	38
Höstetler	x	Genton	84
Hessler	x	Corbaz	94
Hanser	x	Fricke	140
Harbert	x	Girardet née Girardet	186
Hansjacob	x	Bercher née Kessy	228
Haemmerli	x	Ramuz	252.
Henzy	x	Cousin née d'Auguinot	265.

1878

Henny	x	Golarz	371
Hossmann	x	Monachon	382

1877

folios.

Jordan	x	Devand	19
Jullerat-Chassene	x	Bozy	50
Jordan	x	Ainaud	100
Inaebnit	x	Unterfinger	123
Jaquier	x	Buzdet	131
Jler	x	Dubois	134
Jaques	x	Fontannaz	218.
Jaquenoud	x	Gillieon	300
<hr/>			
	1878		
Jaquier	x	Rod nee Gilliamd	344.

— 1877 —

folios

Krieg	2	Gonet	79
Knebel	2	Jaquillard	177.

— 1878 —

Krämer	2	Heiligmann	324
Kuntz	2	Genton	334
Klunge	2	Aguel	376.

1877.

Folios

Liebeckühn	x	Kuesteiner	39.
Luthi	x	Laufer	53.
Légeret	x	Chatelan	59.
Lehmann	x	Vazioli	129.
Lädermann	x	Lädermann	173.
Läsoer	x	Redard	178.
Luginbühl	x	Martin	179.
Laurent	x	Laurent	220.
Lavanchy	x	Hugonnet	227.
Luginbühl	x	Magnenat	261.

1878

Louvier	x	Granser	340
Lambelet	x	Pocchet	375.

Manigley	x	Dovat	15
Michot	x	Amanduz	20
Monnay	x	Lavanchy nie Langendorf	21
Magnenat	x	Bentz nie Favrat	31
Muller	x	Bumtest Droz	41
Marti	x	Rieben	42
Münch	x	Gimpert	49
Morel	x	Marcel	54
Mazgraf	x	Ballimann	71
Mazgot	x	Porraz	76
Morel	x	Minder	77
Moulin	x	Blanc nie Jeannin	83
Menckey	x	Wnechoz nie Margnet	90
Mayor	x	Kanwert	99
Marcuard	x	Guex	103
Maitre	x	Dumoyer	122
Magnenat	x	Benchoz	124
Muller	x	Rondahl	125
Martin	x	Ernan	139
Marchand	x	Gillieron	143
Métay	x	Herzschel	153
Moulin	x	Regamey	160
Mantzer	x	Mouzon	167
Marchand	x	Cothésy	184
Mercier	x	Mazion	195
Monnet	x	Girard	200
Messaz	x	Clavel	215
Michet	x	Magnenat	223
Meister	x	Baumgartner	230
Morf	x	Strübin	248
Meylan	x	Regamey	250.
Munoz-León	x	Meylan	257.
Mamm	x	Burge	266.
Mason	x	Thabuis	288.
Mathieu	x	Blanchenay	289
Merr	x	Chambel	290
Mercier	x	Stöckli	294

Muller	x	Meyer	301
Matthey	x	Develey	309
Mermoud	x	Pache	311
Mamin	x	Gehry	312
— 1878. —			
Meziggia	x	Meyer nie Chaulet	316.
Michot	x	Barman	331.
Malheke	x	Gillieron	366
Michel	x	Thiebaud	347.
Martin	x	Pochon	357.
Métanx	x	Correvon	360
Mettaz	x	Balmat	378.
Masset	x	Jaccand	384
Mayor	x	Blanc	396
Michaud	x	Perriaz	198.

Folios

1877

Naine	x	Delessert nie Thomley	271
Naguel	x	Veitmann	7
Nicolas	x	Duciaux	145
Neyroud	x	Galland	172
Nicoud	x	Ansemier nie Bontgeois	235
Nogués	x	Chevalley	280.

1878

Niederhanser	x	Vittorj	362.
--------------	---	---------	------





1877

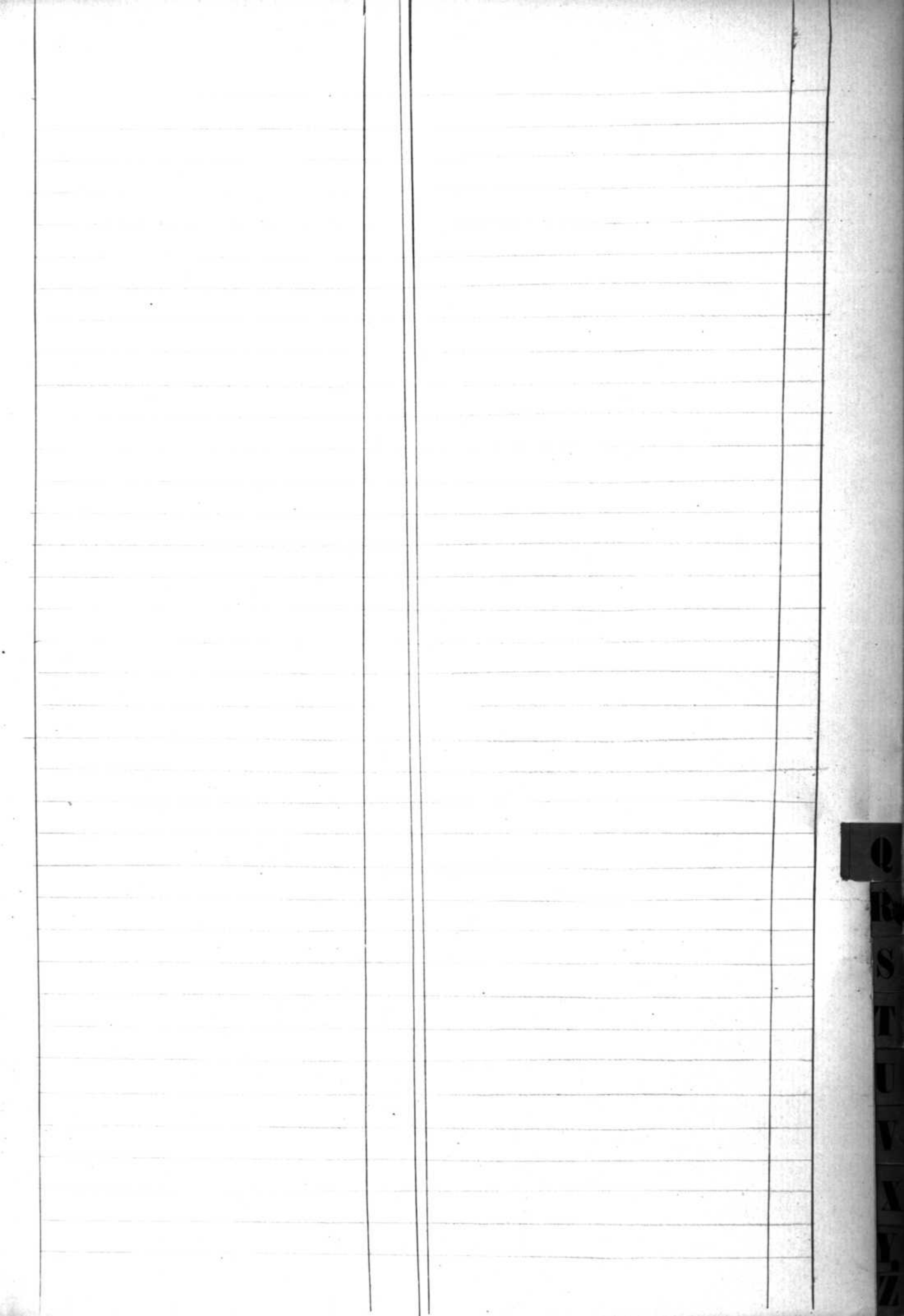
folios

Pidoux	x	Henry	5
Pilloud	x	Lambert	11
Perret	x	Zuber	14
Perret	x	Duboux	16
Parisod	x	Cardinaux	25
Perriaz	x	Buvetot nee Secoullie	40
Passat	x	Dumand	82
Pidoux	x	Dumuid	96
Perey	x	Kosli nee Band	108
Panchaud	x	Gonet	114
Pein	x	Nicolas	133
Petit	x	Testuz	135
Pollien	x	Wüst nee Biazza	148
Pointet	x	Barbaz	150
Pittet	x	Jaton	162
Perey	x	Pernet	196
Palaz	x	Meilach	207
Pamblanc	x	Ferber	211
Panchaud	x	Ducranx	226
Pice.	x	Blanchoud	233.
Pitrequin	x	Daviet	249.
Piccard	x	Michoud	268.
Payot	x	Barbey	282.
Peneloup	x	Reybaz	292.

1878

Pierre-Humbert	x	Gerber	323
Pierre-Humbert	x	Bequi	329
Perret	x	Delessert	337
Pache	x	Lugrin	354
Porchet	x	Chevalley	355.





1877

101⁰⁰

Russier	x	Bergognon	10
Rapin	x	Schalh	17
Roux	x	Kursteiner	26
Roche	x	Delajod	32
Rapin	x	Verti	45
Ramelet	x	Mayet	48
Ritschard	x	Marti	56
Russy mit Roussy	x	Studel	58
Ramelet	x	Bonchet	62
Ramelet	x	Rapaz	63
Reichenbach	x	Sarrach	110
Rod	x	Brun	111
Rod	x	Hennard	169
Rouiller	x	Mann	174
Rochat	x	Tombez	182
Rochat	x	Corbaz	189
Rickli	x	Dittli	194
Rochat	x	Rochat	197
de Roguin	x	Gottofrey	216
Reij	x	Kaufmann	267
Rothen	x	Wüst	303
Rochat	x	Rochat	310

1878

Regamey	x	Rod	341
Regamey	x	Bandet	352
Ramella	x	Coda	385
Vrieben	x	Voland	390

1877

Folios

Secretan	2	Mean	1
Schweisguth	2	Curhod	72
Stonky	2	Orund	73
Satzach	2	Wittrich	78
Schmidhanser	2	Blanchoud	81
Srongia	2	Bogenmeyer nie Kabele	117
Schopfer	2	Burtin	180
Schnetzler	2	Ami	210
Senéhand	2	Chavan	212
Samson	2	Bühler	213
Steuer	2	Kienger	229
Steffen	2	Stauffer	244
Stuck	2	Buache	247
Schmid	2	Besson	260.
Schwach	2	Oppliger nie Eschler	284.

1878

Stampfli	2	Ritfenrecht nie Knechtbühler	318
Sanguinetti	2	Lecontra	327
Saillet	2	Engli	351
Senéhand	2	Chmillard	361
Sancon	2	Rime	372
Stubbe	2	Levier	377.
Scheel	2	Kessler	393.



1877.

Folios

Trincat	x	Trincat nee Braconnay	65
Toumier	x	Bovey	69
Toussier	x	Chatelan nee Girardet	85
Tacheron	x	Rod	130.
Tuan	x	Jaquet	209.
Thomney	1878	Maime	271
Tornare	x	Jaquillard	338
Taillens	x	Comvoisier	353
Thévoz	x	Panchaud	365
Tissot	x	Crénond nee Isch	369
Tondin	x	Bucland	379
Thomi	x	Sayer	395.

— 1877. —

Ulrecht & Gmelin

Folios

23.

U
V
A
M
Z

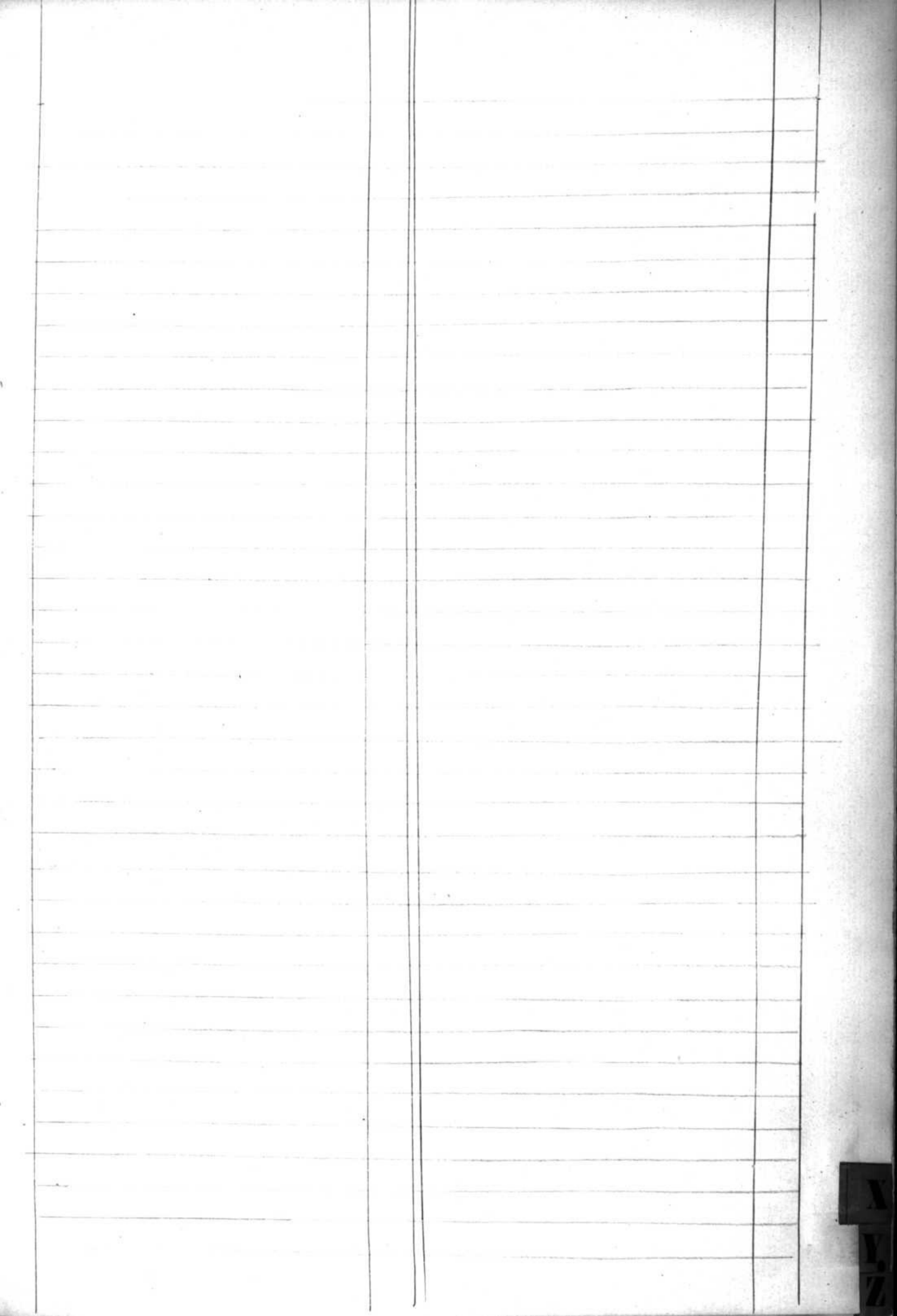
1877.

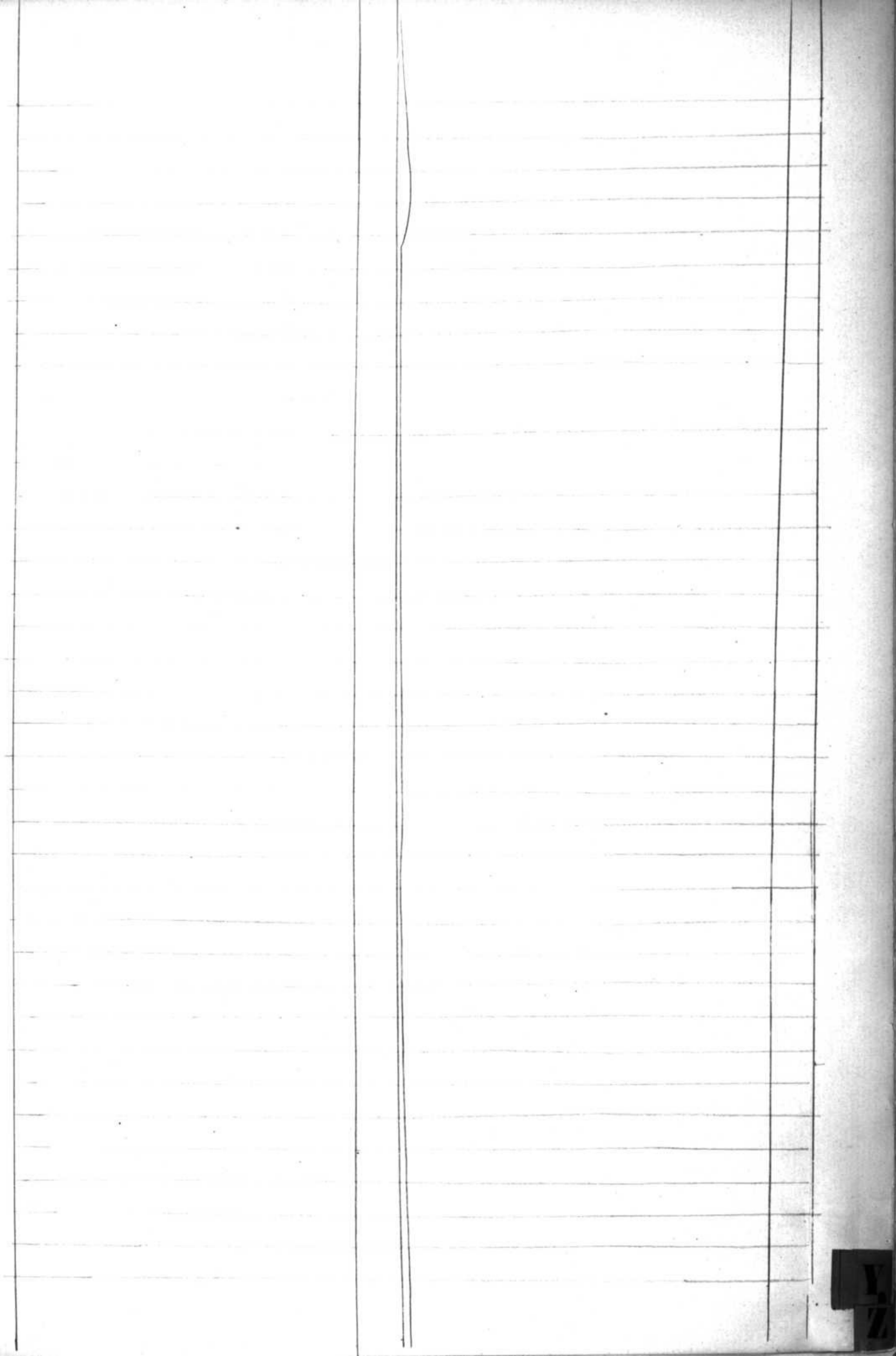
Folios

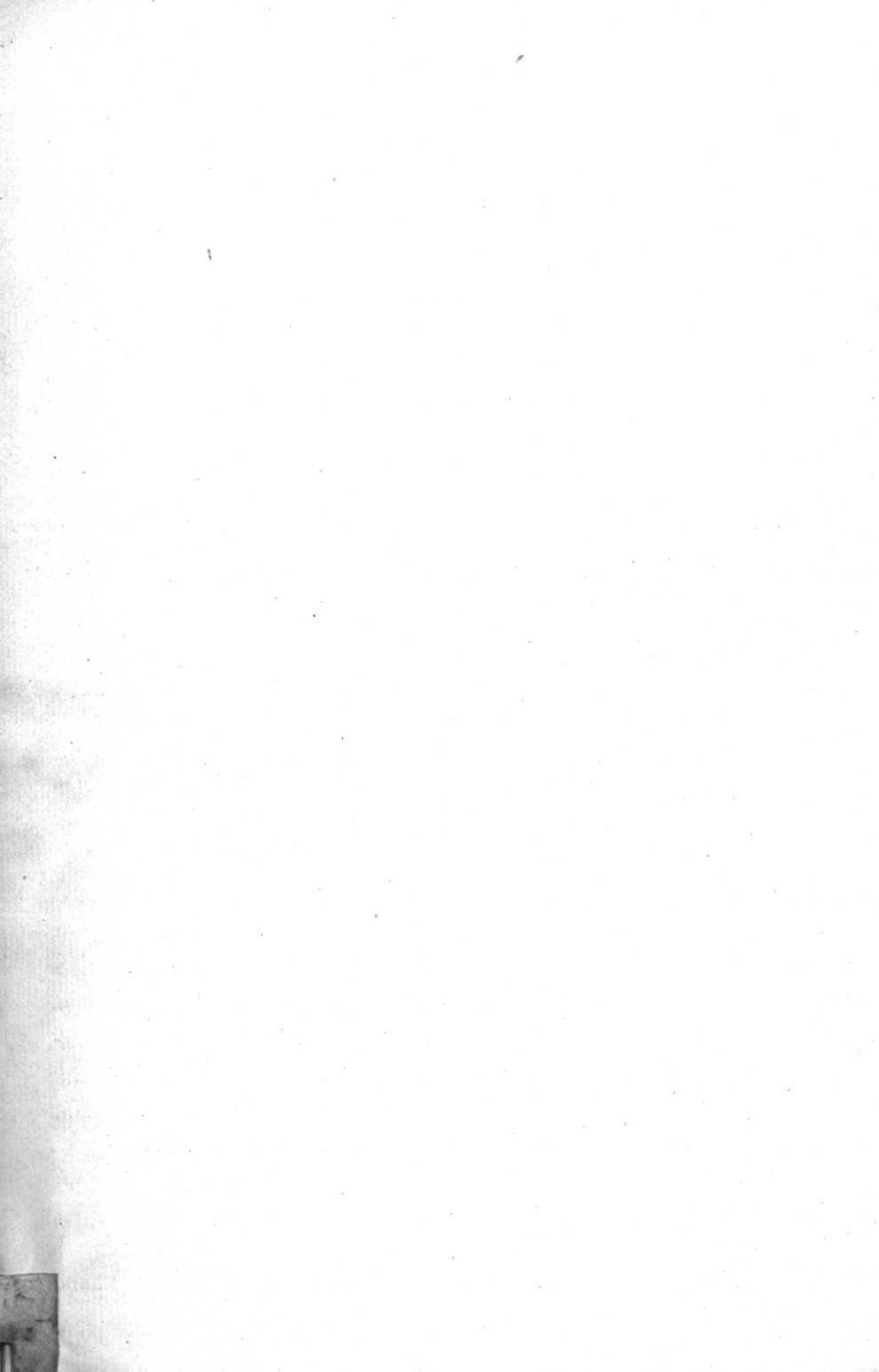
Viesel	x Bally	44
Vivet	x Genton	88
Wetkin	x Nageli	109
Wesin	x Mogeon	128
Weyen	x Estoppen	137
Wettstein	x Chanson nee Mayor	152
Wolff	x Tannee	175
Widon	x Dubuc	181.
Woisin	x Béboux nee Raymond	202
Weissbrodt	x Schaffroth	225
Wittlin	x Kossel.	243.
Warnitz	x Koch	278.
Vogt	x Knecht nee von Danieken	286
Wiedmer	x Reitz	291.
Wenger	x Rosch	296.

1878

Tulliamy	x Pein	321
Vonderweid	x Techttermann	350
Vullient	x Pellet	381
Widmann	x Kuhn	387
Von Scheel	x Kessler	393
Vivet	x Kammerer	399







— 1877. —

Zurchee x Siebenmann
Zing x Wieland

Pol²²

H.

H⁷.

